

ISSN 0181-0782

L'AVOCETTE

ACTES DE LA 2ème JOURNEE INTER-REGIONALE D'ORNITHOLOGIE.

Le 17 NOVEMBRE 1991 à SAINT-QUENTIN (Aisne)

- J.P. JACOB** : La contribution belge à l'atlas européen des oiseaux nicheurs et à l'enquête CIPO sur les espèces nicheuses à distribution dispersées. p. 6
- F. SUEUR** : Grands traits de l'avifaune picarde nicheuse p.7-12
- P. RAEVEL** : La mortalité des oiseaux sur le littoral du Nord/Pas-de-calais et de la Picardie en février 1991. p.13- 22
- J. MOUTON** : Impact de la chasse au gibier d'eau dans le nord de la France sur l'avifaune européenne. p. 23
- G. FLOHART** : Contribution à l'étude de la migration postnuptiale des oiseaux continentaux en baie de Somme. p. 24 - 29
- H. DUFOURNY** : La migration en Hainaut Occidental. p. 30
- D. MUYSHONT** : La biochimie au secours des migrations. p.31
- J.C. TOMBAL** : Le régime alimentaire des Faucons émerillons hivernants en Cambrésis. p. 32 - 34
- P. RAEVEL** : Migration et hivernage de la Mouette mélanocéphale dans le Nord de la France. p. 35 - 46
- X. COMMECY** : Les Corvidés sur le plateau picard. p. 47 - 51
- J. MOUTON** : L'avifaune de la Plaine Maritime Picarde de 1970 à 1990. p. 52 - 53
- L. GAVORY** : Evolution de l'avifaune des marais de la Souche en 20 années. p. 54 - 59
- P. ROYER** : Avifaune de deux vallées picardes : l'Avre et la Noye. p. 60 - 61
- J.M. SANNIER** : Avifaune de la vallée de la Bresle p. 62 - 66

Centrale
Ornithologique
Picarde

43, chemin de
halage
80 000 Amiens

CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (C.O.P.)

Salle polyvalente de l'Île aux fagots
43, Chemin de halage 80000 AMIENS

Conseil d'Administration 1992
Président : F. SUEUR
Trésorier : X. COMMECY
Secrétaire : L. GAVORY
Membres : L. LARZILLIERE et A. ROUGE

L'Avocette Revue de la Centrale Ornithologique Picarde
Rédacteur en chef : X. COMMECY
Réalisation technique de ce N° : X. COMMECY et F. SUEUR

Edité par **PICARDIE NATURE**
14 PLACE VOGEL BP 835
80000 AMIENS

La **D.I.R.E.N.** (Direction Régionale de l'Environnement)
Picardie a aidé par une subvention à la parution de ce volume.

ACTES DE LA 2ème JOURNEE INTER-REGIONALE D'ORNITHOLOGIE.

Le 17 NOVEMBRE 1991 à SAINT-QUENTIN (Aisne)

- J.P. JACOB : La contribution belge à l'atlas européen des oiseaux nicheurs et à l'enquête CIPO sur les espèces nicheuses à distribution dispersées. p. 6
- F. SUEUR : Grands traits de l'avifaune picarde nicheuse p.7-12
- P. RAEVEL : La mortalité des oiseaux sur le littoral du Nord/ Pas-de-calais et de la Picardie en février 1991. p.13- 22
- J. MOUTON : Impact de la chasse au gibier d'eau dans le nord de la France sur l'avifaune européenne p. 23
- G. FLOHART : Contribution à l'étude de la migration postnuptiale des oiseaux continentaux en baie de Somme. p. 24 - 29
- H. DUFOURNY : La migration en Hainaut Occidental. p. 30
- D. MUYSHONT : La biochimie au secours des migrations. p.31
- J.C. TOMBAL : Le régime alimentaire des Faucons émerillons hivernants en Cambrésis. p. 32 - 34
- P. RAEVEL : Migration et hivernage de la Mouette mélanocéphale dans le Nord de la France. p. 35 - 46
- X. COMMECY : Les Corvidés sur le plateau picard. p. 47 - 51
- J. MOUTON : L'avifaune de la Plaine Maritime Picarde de 1970 à 1990. p. 52 - 53
- L. GAVORY : Evolution de l'avifaune des marais de la Souche en 20 années. p. 54 - 59
- P. ROYER : Avifaune de deux vallées picardes : l'Avre et la Noye. p. 60 - 61
- J.M. SANNIER : Avifaune de la vallée de la Bresle p. 62 - 66

PROGRAMME DE LA 2ème JOURNEE INTER-REGIONALE D'ORNITHOLOGIE

17 novembre 1991

SAINT-QUENTIN (Aisne)

08:45 Ouverture : allocution de Noël RANSON
fondateur et ancien président du GEPOP

Thème 1 : Distribution

Président de séance : Jean-Charles TOMBAL

09:00 Jean-Paul JACOB : La contribution belge à l'atlas européen des
oiseaux nicheurs et à l'enquête CIPO sur les espèces à
distribution dispersée

09:20 François SUEUR : Grands traits de l'avifaune nicheuse picarde

Thème 2 : Mortalité

Président de séance : Serge BOUTINOT

09:40 Pascal RAEVEL : La mortalité des oiseaux sur le littoral du Nord/
Pas-de-Calais et de la Picardie en février 1991

10:00 Jérôme MOUTON : Impact de la chasse au gibier d'eau dans le Nord
sur l'avifaune européenne

10:20 Pause

Thème 3 : Migration

Président de séance : Xavier COMMECY

10:40 Guy FLOHART : Contribution à l'étude de la migration postnuptiale
des oiseaux continentaux en baie de Somme

11:00 Hugues DUFOURNY : La migration en Hainaut Occidental

11:20 Didier MUYSHONT : La biochimie au secours des migrations

11:40 Discussion

12:00 Pause repas

Thème 4 : Etudes spécifiques

Président de séance : Jean-Paul JACOB

14:00 Jean-Charles TOMBAL : Le régime alimentaire des Faucons
émérillons hivernant en Cambrésis

14:20 Pascal RAEVEL : Migration et hivernage de la Mouette
mélanocéphale dans le Nord de la France

14:40 Xavier COMMECY : Les Corvidés sur le Plateau picard

15:00

Pause

Thème 5 : Avifaunes picardes

Président de séance : Lucien KERAUTRET

- 15:20 Jérôme MOUTON : L'avifaune de la Plaine Maritime Picarde de 1970 à 1990
15:40 Laurent GAVORY : Evolution de l'avifaune des marais de la Souche en 20 années
16:00 Pierre ROYER : Avifaune de deux vallées picardes : l'Avre et la Noye
16:20 Jean-Michel SANNIER : Avifaune de la vallée de la Bresle (montage diapo)

17:00

Pause cocktail

- 17:30 Table ronde : Renforcer les liens entre les associations ornithologiques du nord-ouest de la communauté francophone

En parallèle :

- une exposition de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Thiérache ;
- des stands d'Aves, de la Centrale Ornithologique Picarde, du Groupe Ornithologique Nord et de Picardie Nature.

Les salles abritant cette 2ème journée inter-régionale d'ornithologie nous sont prêtées gracieusement par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne.

La Centrale Ornithologique Picarde tient à remercier Monsieur le Député-maire de Saint-Quentin, Monsieur le Secrétaire général de la Sous-préfecture de Saint-Quentin et Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne pour le soutien apporté à l'organisation.

Les pochettes contenant les résumés de communication nous ont été aimablement fournies par l'Agence Régionale pour l'Environnement de Picardie (Conseil Régional).

**INTRODUCTION AUX ACTES DE LA
2ème JOURNÉE INTER-REGIONALE D'ORNITHOLOGIE
17 novembre 1991
SAINT-QUENTIN (Aisne)**

par François SUEUR

Ayant eu la lourde mais agréable charge d'organiser cette 2ème Journée Inter-régionale d'Ornithologie et d'assurer la publication des actes de celle-ci pour la Centrale Ornithologique Picarde, me revient également la présentation du bilan d'ensemble de cette journée.

Dans une région comme la Picardie, où l'environnement apparaît davantage un créneau électoral qu'une réelle préoccupation, il est réconfortant de constater que certaines personnes ont favorisé cette réunion alors qu'elles ne pouvaient s'attendre à d'importantes retombées médiatiques. La Centrale Ornithologique Picarde et moi-même tenons ainsi à remercier Monsieur LE MEUR, Député-maire de Saint-Quentin, Monsieur Jean-Marie DELACROIX, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Saint-Quentin, Monsieur Pierre ANDRE, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne, Mademoiselle BOU, Adjointe à l'Environnement de Saint-Quentin, Madame Bernadette BLIN, Assistante bureautique Gestion des réunions à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne, Monsieur Thierry RIGAUX, Chargé de mission à l'Agence Régionale pour l'Environnement de Picardie (Conseil Régional) et Monsieur Jean-Luc MERIAUX, Directeur des études de l'AMBE, pour le soutien apporté à l'organisation.

Mes remerciements vont également à Monsieur Noël RANSON, fondateur et ancien président du GEPOP, qui a bien voulu accepter le redoutable honneur d'ouvrir cette journée. Fils spirituel particulièrement remuant, je ne saurais oublier que l'ornithologie picarde lui doit d'avoir regroupé nombre de passionnés d'oiseaux en vue de les étudier et de les protéger au sein du GEPOP (devenu depuis Picardie Nature) tout d'abord, puis d'une structure interne spécialisée dans l'étude, la Section Ornitho, noyau à l'origine de la Centrale Ornithologique Picarde.

Il m'est agréable de remercier les 5 présidents de séance, Messieurs Serge BOUTINOT (Conseil Scientifique de la réserve naturelle des marais d'Isle), Xavier COMMECY (COP), Jean-Paul JACOB (Aves), Lucien KERAUTRET (GON) et Jean-Charles TOMBAL (GON) qui ont permis à cette journée de se dérouler sans trop d'accrocs au programme. Certains cependant n'oublieront pas que les multiples questions suivant l'exposé sur la biochimie ont bien failli nous priver de repas.

Mademoiselle Nicole GALLET m'a aidé lors de la préparation sur place et des envois des circulaires préalables à cette journée, Monsieur Xavier COMMECY m'a dégagé de certaines tâches matérielles lors du déroulement de celle-ci. Que tous deux veuillent bien accepter le témoignage de ma gratitude.

Enfin, je ne saurais oublier dans mes remerciements Monsieur Pierre ROYER qui avait accepté l'organisation d'un premier projet de journée inter-régionale en 1990 et m'a évité certaines embûches.

Cette 2ème Journée Inter-régionale d'Ornithologie a permis tout d'abord à des ornithologues belges, nordistes et picard de se rencontrer. Ce fait est déjà intéressant en soi, les oiseaux ignorant les frontières et la communication et la diffusion des connaissances étant, avec la documentation et l'étude, l'une des trois phases nécessaires à toute démarche scientifique.

Additif : Le très long délai entre le déroulement de cette journée et la publication des actes est dû à la difficulté de centraliser l'ensemble des textes des auteurs (nous publions d'ailleurs pour certaines communications des résumés et non leur intégralité), à des problèmes matériels (la microinformatique c'est formidable mais les micro-ordinateurs montrent trop souvent des incompatibilités (d'humeur?) entre eux), à un manque de disponibilité de ceux qui ont bien voulu assurer la réalisation de ces actes ... et il faut bien l'avouer à une certaine négligence. Enfin, l'essentiel est là, les textes sont publiés.

F. SUEUR qui a collecté les textes des communications et en a assuré une sortie papier

X. COMMECY qui a réalisé la maquette finale.

ALLOCUTION

par Noël RANSON

Ma présence ici à cette présidence ne doit pas faire croire à certains que je reprends du service.

Je suis ici en qualité d'ornithologue et là personne ne peut le contester.

Je suis heureux de vous accueillir dans cette bonne ville de Saint-Quentin qui évoque pour moi beaucoup de souvenirs intenses, ne serait-ce que la Libération en août 1944, le 8 mai 1945 et il y a 34 ans une nuit de nocces...

Je ne puis passer sous silence mes joies ornithologiques partagées depuis plus de 38 ans avec "l'ornitho local" Serge BOUTINOT qu'il est inutile de vous présenter.

Avant de vous laisser attaquer cette journée que je souhaite attractive, je vous livre quelques notes à méditer.

Il s'agit d'ornithologie à Marcy par Homblières à 6 km d'ici, pour les puristes 49.51 Nord 3.20 Est.

De 1950 à 1960, nous trouvons, Serge et moi, 70 espèces nicheuses, c'est à dire au nid garni. En 1990-91, de ces 70, il en reste environ 45 mais 3 nouvelles sont apparues : Tourterelle turque, Serin cini et Martinet noir. Que s'est-il passé ?

Je ne vais pas ici faire l'inventaire ou du moins épiloguer sur telle ou telle pollution, traitement, ou même culture. Tout cela, nous le savons, n'est pas du tout du ressort de l'ornithologue mais pensez plutôt à la vie de ce village de 780 ha.

En 1960, il y avait encore 200 vaches, il en reste 15 et encore aucune ne produit du lait à la vente. Des chevaux, toujours en 60, près de 50, actuellement il n'y en a plus. 30 ha de bois ont été défrichés pour la culture. Sur 60 ha de pâtures, il en reste à peine 15. 15 ouvriers agricoles journaliers, 1 aujourd'hui. 5 tracteurs, plus de 15 en 91. Plus de 30 % du terroir servait à fournir l'alimentation du cheptel bovin, ovin et equin.

En conclusion, toute la vie du terroir est bouleversée. Je doute fort que revienne un jour y nicher l'Outarde, les Pies-grièches, la Huppe, les Traquets, etc... Par contre, depuis deux ans, la Bondrée y chasse l'été. J'ai vu 2 terriers de Guêpes déterrés et plusieurs observations de jeunes l'an dernier. Espérons.

Sur cet espoir, nous allons débiter cette journée internationale d'ornithologie. Je demande donc à Monsieur Jean-Charles TOMBAL de bien vouloir présider ce premier thème et vous souhaite à tous une excellente et fructueuse journée ornithologique internationale.

LA CONTRIBUTION BELGE A L'ATLAS EUROPEEN DES OISEAUX NICHEURS ET A L'ENQUETE CIPO SUR LES ESPECES A DISTRIBUTION DISPERSÉE

par Jean-Paul JACOB *

Coup sur coup, deux enquêtes menées à l'échelle continentale ont permis de faire le point sur les effectifs et les tendances de l'avifaune nicheuse en Belgique. Ces enquêtes sont l'Atlas européen couvrant la période 1985-88 et, en 1991, l'enquête du CIPO, qui apparut à bien des égards complémentaire de la première. En Belgique, ces contributions n'ont pas généré de vastes recherches de terrain, comme un second atlas des nicheurs, mais elles furent plutôt l'occasion de rassembler les informations récentes et de valoriser l'expérience des ornithologues. Cette démarche s'est d'ailleurs avérée riche d'enseignements en ce qui concerne les espèces trop fréquentes pour être bien signalées dans les rapports d'observation.

Cette communication est non seulement l'occasion d'analyser quelques-uns des résultats acquis, mais aussi de présenter ou de remémorer l'existence de certaines des principales O.N.G. ornithologiques à vocation internationale : le C.I.P.O. et surtout l'E.O.A.C. (European Organization of Atlas Committee) et l'I.B.C.C. (International Bird Census Committee).

L'avifaune nicheuse belge compte actuellement 185 espèces, y compris quelques irréguliers et les peu désirables oiseaux introduits. Dans ce total, 52 espèces sont considérées en augmentation et 46 en diminution. Cette liste ne tient pas compte d'espèces remarquables arrivées au terme de leur extinction au cours des dix dernières années (Busard cendré, Pipit rousseline, Pie-grièche à tête rousse par exemple). Les tendances à moyen terme sont notamment exprimées par comparaison avec l'atlas de LIPPENS & WILLE (1972, données essentiellement de 1961-68) et avec l'atlas national (données de 1973-77).

* 76 rue de Petit Leez, B-5938 Grand-Leez

GRANDS TRAITES DE L'AVIFAUNE NICHEUSE PICARDE

par François SUEUR

INTRODUCTION

La Picardie comporte 5 grands ensembles de biotopes :

- les milieux littoraux,
- les zones humides continentales représentées principalement par les rivières et les marais qui les bordent,
- les massifs forestiers,
- les milieux cultivés,
- les zones urbanisées.

Nous allons brosser à grands traits l'avifaune nicheuse de ces biotopes en insistant sur les espèces les plus remarquables.

LES MILIEUX LITTORAUX

Trois biotopes de nidification se rencontrent exclusivement sur le littoral : les levées de galets, les dunes et les bords de lagunes. Les falaises, quant à elles, n'atteignent une certaine extension que sur la côte.

Les dunes abritent la plus forte part des Tadornes de Belon *Tadorna tadorna* nicheurs en Picardie (250 couples potentiels en 1984 sur le littoral et 380 en 1991) même si des couples se reproduisent à l'intérieur des terres depuis 1977 dans la Somme (BOUTINOT, 1980), puis dans l'Aisne, principalement près des bassins de décantation mais également en marais naturel d'eau douce (COMMECY & DUPUICH, 1985). La population nichant à l'intérieur des terres, si nous exceptons la frange bordant la plaine maritime picarde, étant actuellement confinée à l'est de la Picardie, nous pouvons émettre l'hypothèse que ces oiseaux seraient éventuellement issus de la population méditerranéenne transitant par la région lors de ses déplacements entre la Camargue et sa zone de mue de la mer des Wadden puisqu'ils peuvent migrer sur un large front, un oiseau camarguais ayant même été contrôlé sur le littoral picard.

Nicheur sur les levées de galets et surtout dans les dunes initiales, le Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* était représenté par 26 à 27 couples en 1981 et 1983 puis 31 à 37 en 1984 (RIGAUX, 1985). Il semble actuellement en régression sur le littoral picard où cette évolution négative a commencé beaucoup plus tardivement que dans d'autres régions de France.

L'Avocette *Recurvirostra avosetta* se reproduit essentiellement en bordure des eaux saumâtres. Elle niche pour la première fois au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1975 avec 12 couples (SUEUR, 1975). Ses effectifs croissent ensuite pour atteindre plus de 100 couples de 1983 à 1985 (SUEUR & COMMECY, 1990). Puis, ils régressent pour chuter à 41 couples en 1991 suite à une série d'années d'échecs de la reproduction complets ou presque pour des raisons diverses : météorologie défavorable, dérangements provoqués par un cinéaste, opérations de déminage en

baie de Somme provoquant des taux anormaux d'échecs de l'incubation non seulement chez cette espèce mais également chez la Mouette ricieuse *Larus ridibundus* (autre oiseau colonial nichant au sol), prédation notamment par des Sangliers *Sus scrofa* attirés volontairement en bordure de la zone, collecte des oeufs, etc.

Des cas de reproduction en dehors de ce site sont occasionnellement enregistrés en baie de Somme (suite à des échecs au Parc), en baie d'Authie, au Hâble d'Ault (en 1990) et en milieu cultivé à Boismont (tentative en 1982, 3 couples dont au moins un réussissant en 1990 et 8 couples en 1991).

Les falaises littorales abritent une population de Fulmar *Fulmarus glacialis* depuis 1972. La reproduction est prouvée en 1979 alors que 16 couples étaient présents puis 49 couples en 1986 (MERCIER, 1987). Cette population ne semble pas entrer en compétition avec les 300 à 335 couples de Goélands argentés *Larus argentatus* qui nichent dans ces falaises, ni avec d'autres habitants comme le Pigeon colombin *Columba oenas* ou le Choucas des tours *Corvus monedula*.

LES ZONES HUMIDES CONTINENTALES

Les deux espèces les plus menacées car au bord de l'extinction alors que leurs populations étaient autrefois florissantes en Picardie peuplent les phragmitaies. Il s'agit en l'occurrence du Blongios nain *Ixobrychus minutus* et du Butor étoilé *Botaurus stellaris*.

Pour le Blongios, une chute brutale des effectifs est constatée dans le Vermandois entre 1950 et 1964 (BOUTINOT, 1980) alors que 230 couples peuplent encore la Picardie en 1970. En 1983, la population est estimée à 40 couples soit 25 dans la Somme, une dizaine dans l'Aisne et pas plus de 5 dans l'Oise, cette situation semble s'être encore dégradée par la suite (COMMECY *in* C.O.P., à paraître).

Les effectifs du Grand Butor chutent de 105 couples en 1970 vers une fourchette de 31 à 50 couples en 1983.

La population du Cincle plongeur *Cinclus cinclus*, localisé en Thiérache (forêt de Saint-Michel) sur le cours de l'Oise, compte au moins 10 couples. Elle se prolonge au nord vers l'Avesnois voisin.

LES MASSIFS FORESTIERS

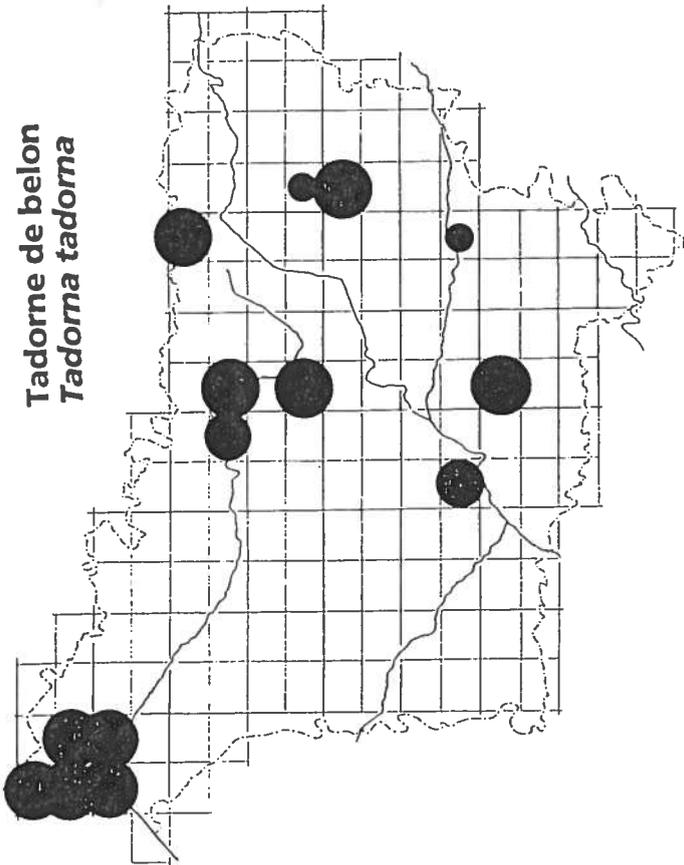
Entre 1970 et 1975, la Bondrée apivore *Pernis apivorus* peuplait l'est et le sud de l'Aisne, la frange littorale de la Somme (YEATMAN, 1976) et très probablement les grandes forêts du sud de l'Oise, soit un statut fort proche de celui enregistré au siècle dernier. De 1979 à 1982, une fourchette de 60 à 80 couples est proposée pour ce département (dont une vingtaine pour la seule forêt de Compiègne), 27 à 50 pour l'Aisne et peut-être 4 dans la Somme (COMMECY, 1984). De 1983 à 1987, 130 à 175 couples peuplent la Picardie soit 70 à 90 dans l'Aisne, 50 à 70 dans l'Oise et 10 à 15 dans la Somme (COMMECY *in* C.O.P., à paraître).

De 1979 à 1982, 10 couples d'Autour des palombes *Accipiter gentilis* peuplent la forêt de Compiègne-Laigue (Oise) et cette espèce niche peut-être également dans le nord de l'Aisne (COMMECY, 1984).

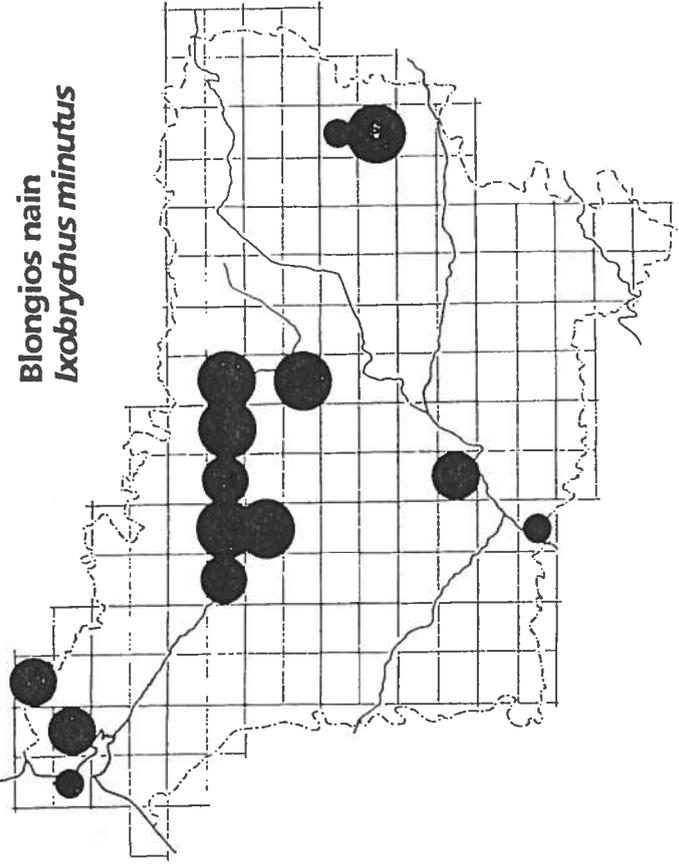
De 1979 à 1982, les effectifs de l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus* semblent au plus bas en Picardie avec seulement 6 à 11 couples dans l'Aisne, la présence de l'espèce seulement constatée en forêt de Compiègne-Laigue et aucun indice de nidification enregistré dans la Somme (COMMECY, 1984).

La présence de la Gélinoite des bois *Bonasa bonasia* suspectée en forêt de Saint-Michel (Aisne) depuis la fin des années 70 (H. DUPUICH, *comm. pers.*) est prouvée en 1991 (L.

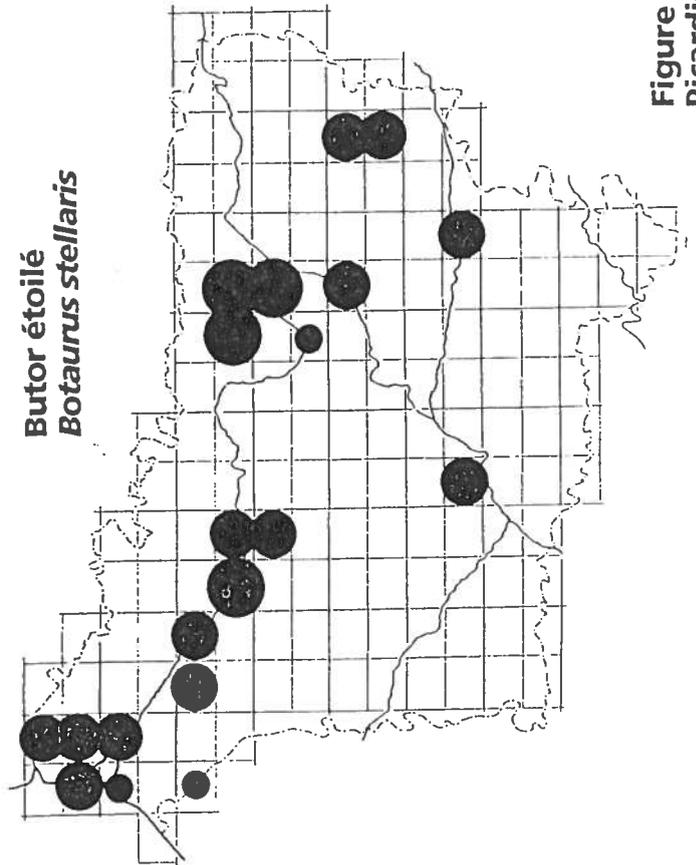
Tadome de belon
Tadoma tadorna



Blongios nain
Ixobrychus minutus



Butor étoilé
Botaurus stellaris



Autour des Palombes
Accipiter gentilis

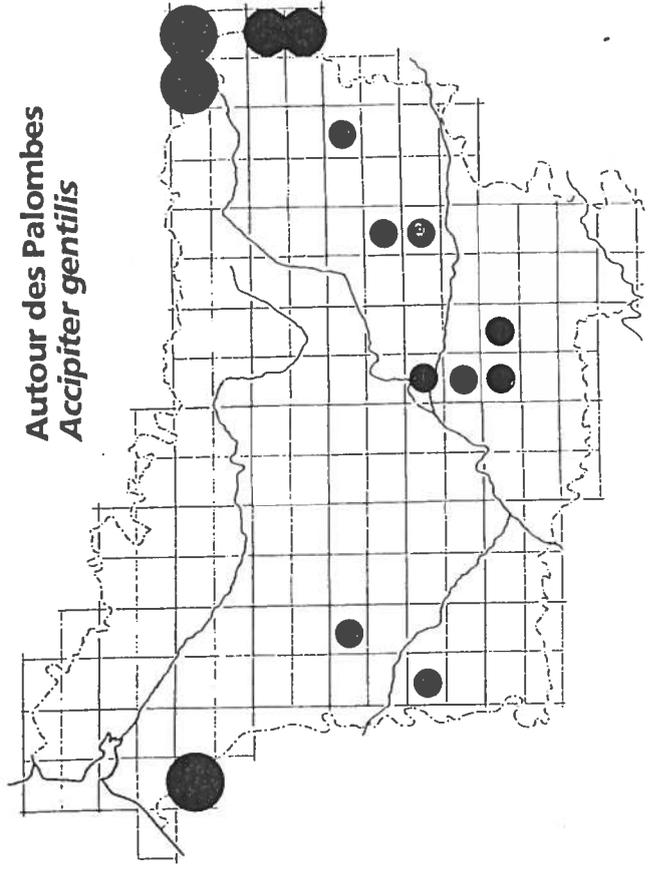


Figure 1 : Cartes de répartition de quelques espèces nicheuses de Picardie

LARZILLIERE, *comm. pers.*). Cet oiseau sédentaire y niche très probablement. Il s'agirait alors, sans aucun doute, d'un des nicheurs les plus rares de Picardie.

Le Pic noir *Dryocopus martius* peuple surtout les grandes forêts du sud de l'Oise et de l'Aisne. Cependant, il niche également dans la Somme et a même atteint le littoral (Marquenterre) où sa reproduction reste toutefois à prouver.

LES MILIEUX CULTIVES

Du fait de la modernisation des pratiques culturales, l'avifaune des milieux cultivés s'est banalisée lors des décennies les plus récentes avec la disparition de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* du Vermandois en 1968 (BOUTINOT, 1980).

Le Râle des genêts *Crex crex*, bien représenté jusque vers 1950, n'est plus actuellement cantonné qu'en de très rares prairies humides.

Les effectifs de la Caille des blés *Coturnix coturnix* fluctuent de manière importante selon les années mais à des niveaux bien inférieurs à ceux des années 60.

Dans les secteurs les plus favorisés, se reproduisent les Busards Saint-Martin *Circus cyaneus* et cendré *C. pygargus*. Si la colonisation de ce milieu par le Busard des roseaux *C. aeruginosus* (COMMECY, 1990) peut représenter un aspect positif, elle peut également poser des problèmes aux deux oiseaux précédents, ce dernier semblant les supplanter et les évincer des zones les plus favorables.

Dans nombre de localités, l'avifaune des milieux cultivés se limite à la Perdrix grise *Perdix perdix*, l'Alouette des champs *Alauda arvensis*, le Bruant proyer *Emberiza calandra* et à quelques autres espèces plutôt banales.

LES ZONES URBANISEES

L'avifaune des zones urbanisées ne comporte aucune espèce remarquable (SUEUR, 1985). Le Moineau domestique *Passer domesticus* est l'oiseau le plus abondant (16,8 à 19,4 couples pour 10 ha), viennent ensuite le Pigeon biset (de ville) *Columba livia*, le Martinet noir *Apus apus* et la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*. Seules 3 autres espèces, le Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*, les Hirondelles de cheminée *Hirundo rustica* et de fenêtre *Delichon urbica*, sont presque exclusivement inféodées aux zones urbanisées (densités généralement plus importantes dans les villages).

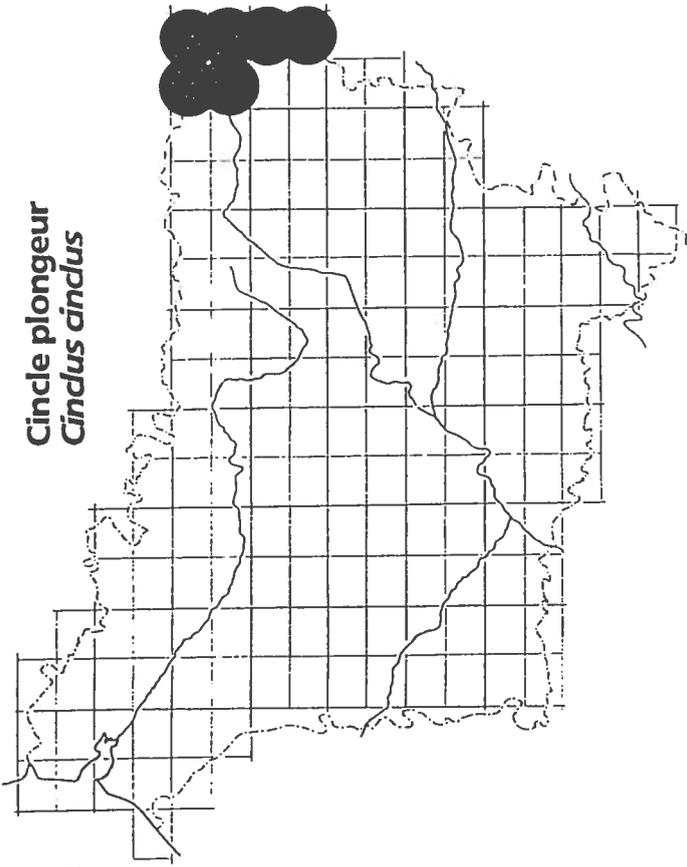
CONCLUSION

La Picardie héberge plusieurs espèces aviennes considérées comme menacées ou en très forte régression en France. Les effectifs de deux d'entre elles (Grand Butor et Tadorne de Belon) représentent une fraction importante de leurs populations françaises.

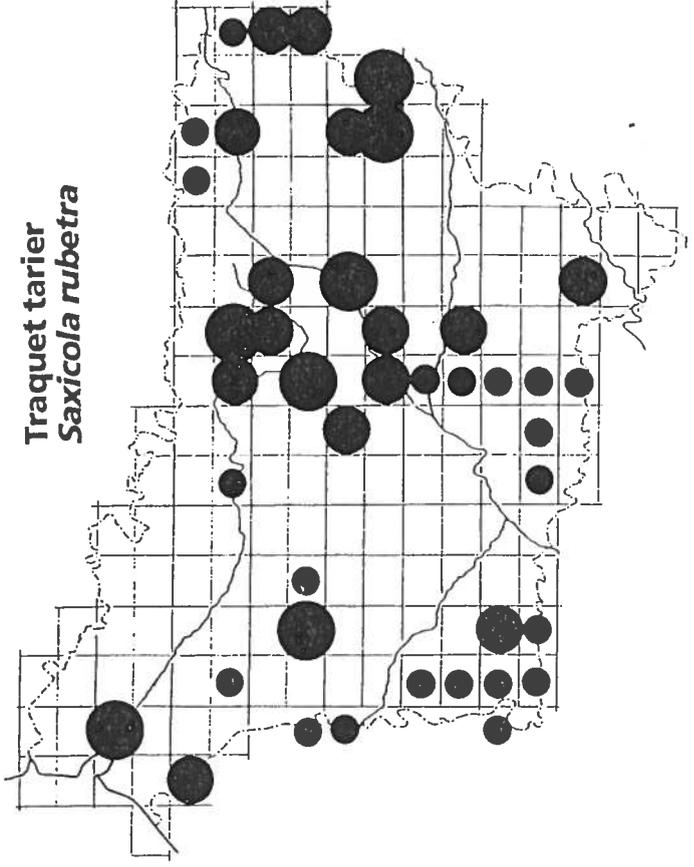
BIBLIOGRAPHIE

- BOUTINOT S. (1980) *Etude écologique de l'avifaune du Vermandois. Structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950*. Thèse Doct. Université Reims, 444 p.
- COMMECY X. (1984) Picardie in F.I.R. *Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France*. Genevilliers (FIR), 177 p.

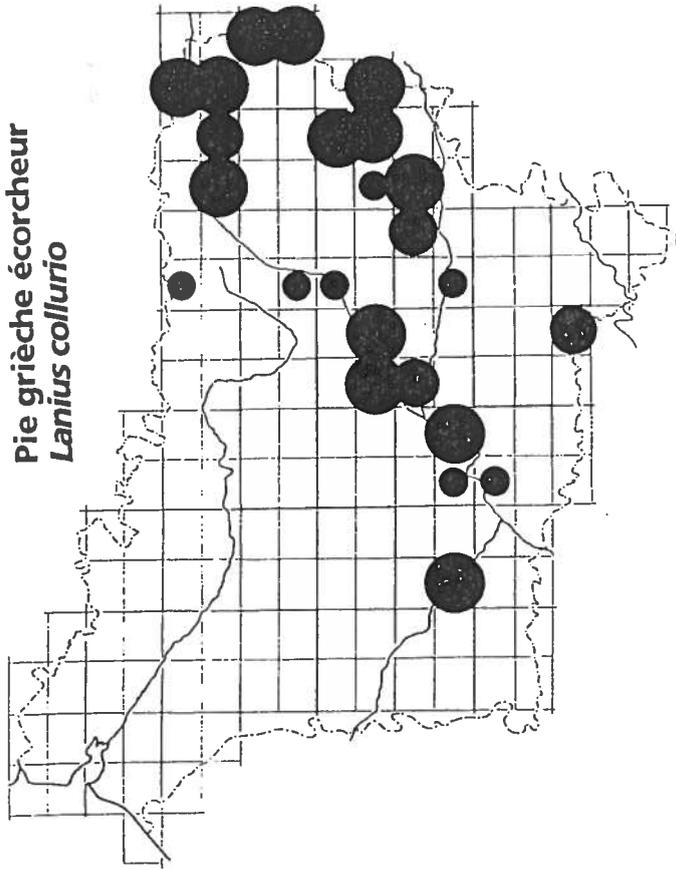
Cincle plongeur
Cinclus cinclus



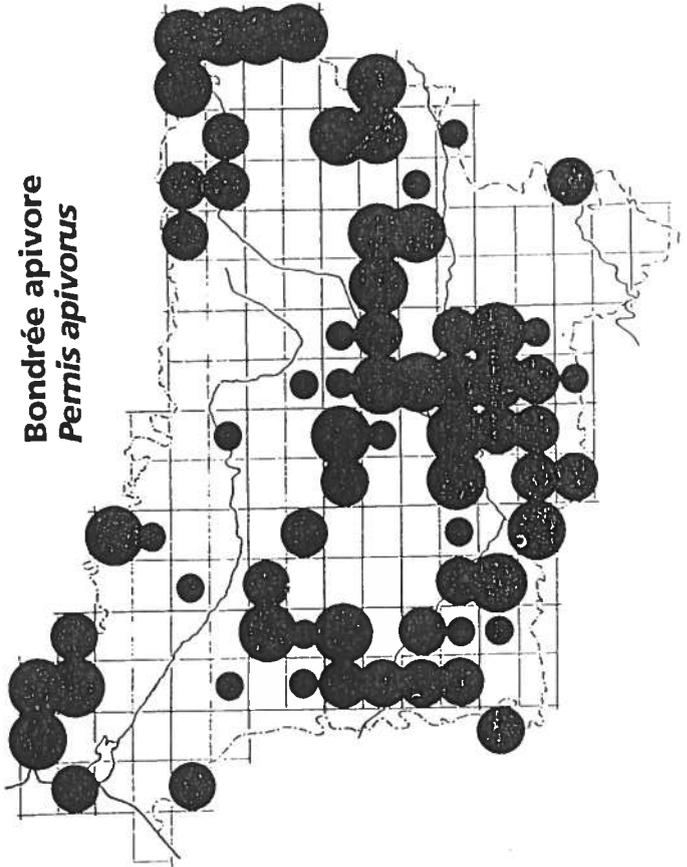
Traquet tarier
Saxicola rubetra



Pie grièche écorcheur
Lanius collurio



Bondrée apivore
Pemis apivorus



- COMMECY X. (1990) Premières nidifications picardes du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* en milieu cultivé. *L'Avocette*, 14 : 38-40.
- COMMECY X. & DUPUICH H. (1985) Statut du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) en Picardie (Aisne, Oise, Somme). *L'Oiseau et R.F.O.*, 55 : 115-121.
- MERCIER E. (1987) Le Fulmar (*Fulmarus glacialis*) estivant et nicheur en Picardie. *L'Avocette*, 11 : 15-40.
- RIGAUX T. (1985) Résultats 1983 et 1984 de l'enquête "Limicoles nicheurs" en Picardie. *L'Avocette*, 9 : 1-8.
- SUEUR F. (1975) Nidification de l'Avocette *Recurvirostra avosetta* en baie de Somme. *Alauda*, 43 : 482-483.
- SUEUR F. (1985) Densité d'oiseaux nicheurs en milieu urbain : Amiens (Somme). *L'Avocette*, 9 : 29-31.
- SUEUR F. & COMMECY X. (1990) *Guide des oiseaux de la baie de Somme*. EDF, DRAE Picardie, GEPOP, 192 p.
- YEATMAN L. (1976) *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Paris (SOF), 282 p.

LA MORTALITE DES OISEAUX SUR LE LITTORAL DU NORD DE LA FRANCE (NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE) ET DE BELGIQUE EN FEVRIER 1991

par Pascal RAEVEL

INTRODUCTION

A la mi-février 1991, B. MILLECAMP, F. MARTIN & G. TERRASSE constatent une très forte mortalité d'oiseaux sur la rive sud de la Baie d'Authie (à peu près un cadavre tous les mètres !). Ils me préviennent donc pour que j'informe au plus vite les participants à l'enquête internationale sur lerecensement des oiseaux morts du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie afin que ceux-ci prennent leurs dispositions (temps de réalisation des dénombrements plus long que la normale, difficultés de recensements et de détermination car la plupart des cadavres sont à l'état de fragments et il y a beaucoup de passereaux, ...).

J'effectue moi-même rapidement avant la date officielle européenne de recensement quelques sondages sur des secteurs répartis sur la façade maritime de la Manche et de la Mer du Nord. En Flandre maritime et en Boulonnais, je constate peu de mortalité et peu de passereaux. En revanche, sur le pourtour de la Baie d'Authie, il y a une mortalité sans précédent : trois journées sont nécessaires pour la prospection de 12 kilomètres de plages. 3500 cadavres seront ainsi dénombrés et ramassés.

Après le coup de froid, il s'est avéré que l'essentiel de la mortalité directement liée au froid a été concentrée sur le littoral des Bas-Champs.

METHODOLOGIE

Les résultats présentés ici se basent sur différentes sources d'information complémentaires :

- d'une part les résultats des recensements traditionnels d'oiseaux morts sur les plages centrés pour cet hiver autour des dates suivantes : 23 et 24 février 1991 ; les résultats du Nord-Pas-de-Calais sont tirés du bilan régional (RAEVEL, 1992a) et ceux de la Somme ont été transmis par X. COMMECY et L. GAVORY. La méthodologie générale a déjà été présentée pour le Nord-Pas-de-Calais (RAEVEL, 1990) et pour la Picardie (COMMECY, 1982) ;

- des recensements complémentaires ont été réalisés d'autre part, soit seul, soit en compagnie d'autres observateurs, sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais et de la Somme; dans ce cas la plupart des cadavres (tout au moins pour les passereaux) ont été collectés. Ils ont été mis en sacs sur place, puis triés et déterminés ultérieurement (plusieurs journées nécessaires...) ; la grande majorité des cadavres se trouvait dans un très mauvais état de conservation à la suite d'une très forte prédation (RAEVEL, 1992b) ;

- le littoral de la Belgique a été prospecté de manière discontinue dans l'espace et dans le temps par J. van GOMPEL au cours de l'hiver ; j'ai effectué quelques sondages qui ont été réalisés début mars en compagnie de P. POIRE ;

- enfin, les résultats des recensements réalisés par le "Groupe Oiseaux marins" (NZG-NSO) des Pays-Bas ont été communiqués par C.J. CAMPHUYSEN et J.A. van FRANEKER.

Quelques biais dans les résultats sont liés à un changement de météorologie au cours de la période de recensement. Les comptages qui ont eu lieu vers la fin-février et début mars ont manqué très probablement une bonne partie des cadavres enfouis à la suite de vents violents de secteur sud-ouest. C'est le cas des deux secteurs suivants : Baie de Canche à Merlimont (secteur No 7) et secteur du Portel à Hardelot (secteur No 5) où de 50 à 80 % des cadavres ont disparu en l'espace de quelques jours. Les chiffres présentés pour certains secteurs ne représentent donc que des minima absolus.

SECTEURS PROSPECTES

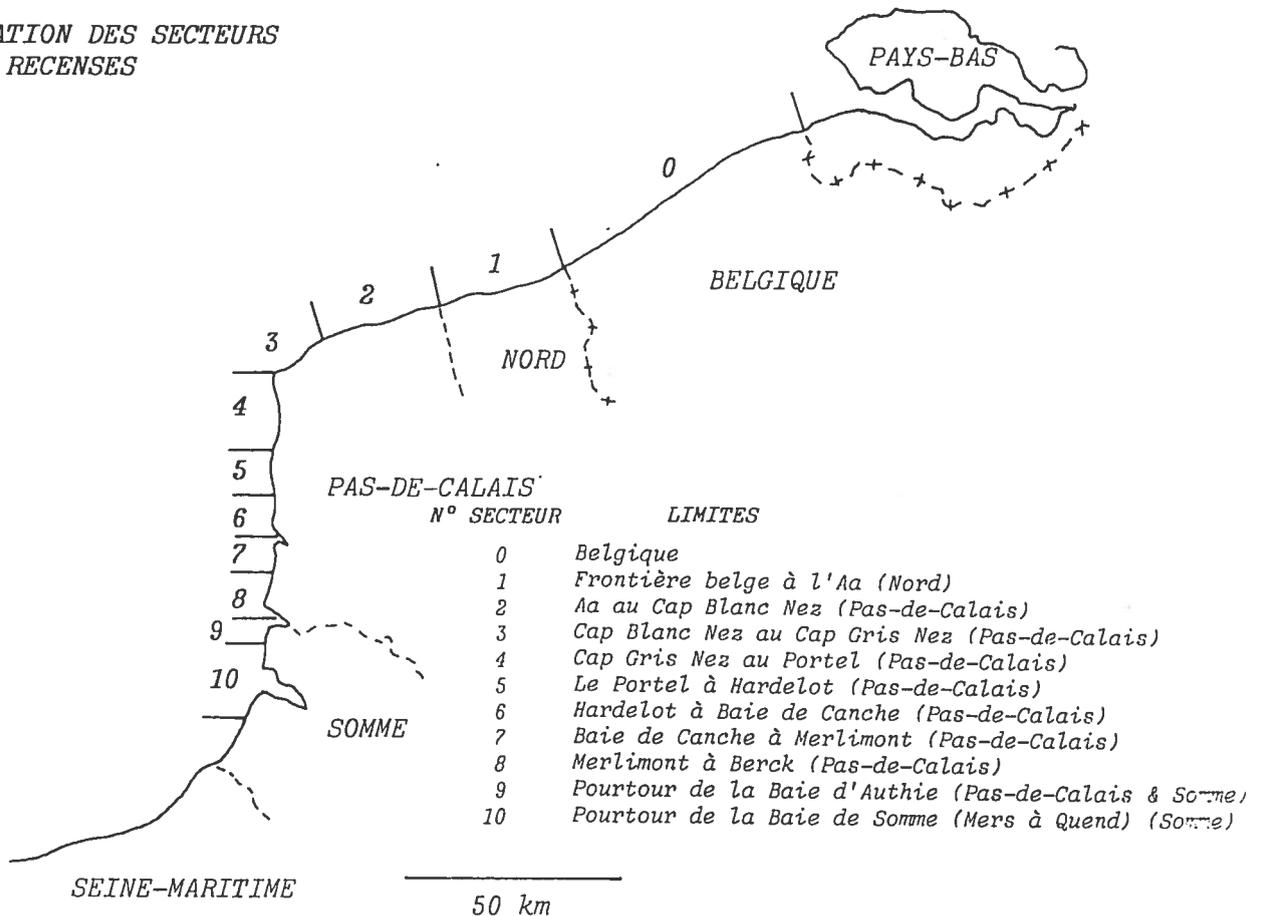
La carte No 1 localise les secteurs prospectés depuis la frontière belgo-néerlandaise jusque la Somme.

Un grand total de 215 km ont été parcourus :

- 30 km en Belgique ; seule la partie la plus orientale du littoral belge a été prospectée (frontière jusque Oostende) (J. van GOMPEL, P. RAEVEL, P. POIRE) [secteur No 0] ;
- 147 km dans le Nord-Pas-de-Calais (secteurs traditionnels des membres du Groupe ornithologique Nord - voir ci-après dans les remerciements) [secteurs No 1 à 8] ;
- 12 km sur le pourtour de la Baie d'Authie (P. RAEVEL, S. DEROO, B. MILLECAMP, F. MARTIN, C. BOUTROUILLE, B. BOUTROUILLE, B. LAMBERT, C. LAMBERT) [secteur No 9] ;
- 26 km sur le littoral de la Somme (de Quend-Plage à La Maye ; du Hourdel à Brighton et de Cayeux-sur-mer à Ault) (L. GAVORY et X. COMMECY de Picardie-Nature) [secteur No 10].

CARTE N°1:

LOCALISATION DES SECTEURS COTIERS RECENSES



RESULTATS

Un grand total de 9561 cadavres ont été dénombrés représentant 43 espèces. L'indice kilométrique global de mortalité (IKM) est de 45 pour cet hiver, soit un individu tous les 22 mètres.

Le pourcentage d'indétermination est faible malgré les très mauvaises conditions de prospection et de détermination évoquées plus haut. La technique proposée aux membres du G.O. NORD a donc été efficace. Il s'agissait dans un premier temps de ramasser les cadavres qui risquaient de poser problème (passereaux, limicoles, etc...) et tous les restes indéterminés. Une recherche plus approfondie de retour au foyer, documents à l'appui, a permis ensuite une détermination beaucoup plus aisée de la plupart des restes. Enfin, il avait été demandé aux participants à l'enquête de m'envoyer les restes ou de me les déposer à certains endroits convenus pour ultime tentative de détermination des cadavres indéterminés.

Il apparaît nettement à la lecture du tableau No 1 que ce sont les oiseaux terrestres (essentiellement des passereaux) qui ont souffert de cette vague de froid. Ils représentent un peu plus de 75 % des effectifs trouvés sur les parcours recensés.

TABLEAU N°1: Répartition des effectifs par groupes d'espèces

GROUPES	NOMBRE D'ESPECES	NOMBRE D'INDIVIDUS	POURCENTAGE	IKM
PLONGEONS ET GREBES	6	102	1,07	0,47
OISEAUX DE MER	4	42	0,44	0,19
CANARDS MARINS	6	56	0,59	0,26
ANSERIFORMES NON MARINS	10	96	1,00	0,45
TADORNE DE BELON	1	91	0,95	0,42
LIMICOLES	18	673	7,04	3,13
LARIDAE	8	631	6,60	2,93
ALCIDAE	4	690	7,22	3,21
OISEAUX TERRESTRES	22	7180	75,10	33,39

Pour ce qui concerne la répartition par familles, ce sont les Turdidae qui viennent en tête avec plus de 56 % de l'effectif total compté, suivis par les Alaudidae (11,1%), les Alcidae (7,2%) et les Limicoles (7%) (cf tableau No 2). Au total 18 familles/ordres étaient représentés.

Parmi les 10 espèces les plus abondantes, on trouve 4 passereaux en tête, dont 2 grives (les Grives litorne -2927 individus comptés- et mauvis-2187-), l'Alouette des champs (1061) et le Pipit farlouse (541), viennent ensuite le Guillemot de Troil (502), le Goéland cendré (187), la Mouette rieuse (163), le Petit Pingouin (157), le Merle noir (149) et l'Huitrier pie (120).

Parmi les espèces à effectifs élevés, il faut encore citer la Grive musicienne (104 individus recensés), le Tadorne de Belon (91), le Grèbe huppé (82), le Canard pilet (20), la Sarcelle d'hiver (33) et le Canard siffleur (15) et le Grand Cormoran (7).

Parmi les espèces les plus remarquables, soit rarement découvertes sur les plages, soit en nombre plus élevé qu'à l'accoutumée, il faut retenir : l'Avocette élégante (4), le Cormoran huppé (3), le Héron cendré (3), les Canards souchets et chipeaux (3), le Fuligule milouinan (11), l'Eider à duvet (11), le Pluvier argenté (11), le Vanneau huppé (64), le Bécasseau maubèche (13), le Bécasseau variable (154), le Bécasseau cocorli (3), le Bécasseau sanderling (4), le Combattant varié (1) et la Bécassine sourde (4), la Bécassine des marais (61) et surtout la Bécasse des bois (162), la Barge rousse (7), le Chevalier aboyeur (1), la Mouette mélanocéphale (5) et le Mergule nain (5).

TABLEAU N°2: Répartition des effectifs par famille par ordre décroissant

FAMILLES	NOMBRE D'INDIVIDUS	POURCENTAGE	IKM
TURDIDAE	5372	56,63	24,99
ALAUDIDAE	1062	11,19	4,94
ALCIDAE	690	7,27	3,21
CHARADRIIFORMES	673	7,09	3,13
LARIDAE	631	6,65	2,93
MOTACILLIDAE	545	5,75	2,53
ANATIDAE	243	2,56	1,13
PODICIPEDIDAE	85	0,90	0,40
FRINGILLIDAE	42	0,44	0,20
EMBERIZIDAE	32	0,33	0,15
COLUMBIDAE	32	0,33	0,15
PROCELLARIDAE	18	0,19	0,08
GAVIIDAE	17	0,18	0,08
RALLIDAE	16	0,17	0,07
SULIDAE	14	0,15	0,07
PHALACROCORACIDAE	10	0,10	0,05
ARDEIDAE	3	0,03	0,01
STRIGIDAE	1	0,01	0,001

Il est à noter également beaucoup de passereaux, souvent inhabituels dans les recensements d'oiseaux morts sur les plages en fin d'hiver : Bruant des roseaux, Alouette lulu, Verdier et Chardonneret, Linotte mélodieuse...

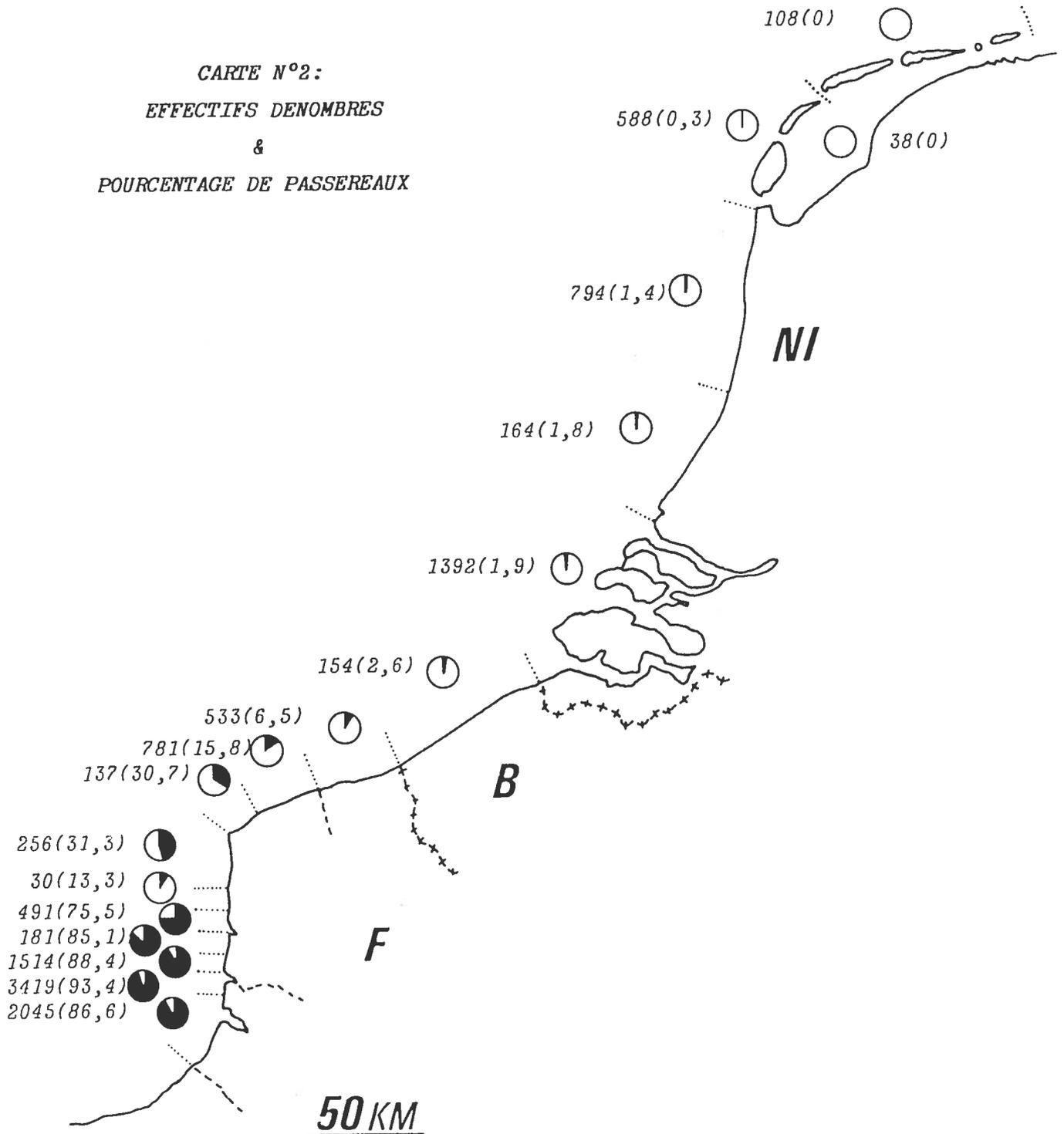
La répartition de la mortalité est très inégale sur l'ensemble de la façade maritime Manche - Mer du Nord.

On constate une relative homogénéité des indices kilométriques de mortalité sur la façade maritime de la Mer du Nord, avec des valeurs allant de 3,5 à 21,1. Les valeurs les plus élevées sont atteintes entre Calais et le Cap Blanc Nez, dans les Iles de la Frise et entre la frontière belge et Dunkerque.

En revanche, le littoral de la Manche offre des chiffres beaucoup plus contrastés, allant de 18,1 à 273 cadavres par kilomètre. Les valeurs les plus élevées sont atteintes sur le littoral des Bas-Champs, principalement autour de la Baie d'Authie (273,5 cadavres par km), de Merlimont à Berck-Plage (151,4) et sur le pourtour de la Baie de Somme (78,7). Il y a donc eu une surmortalité concentrée sur le littoral des Bas-Champs, et étendue sur une vingtaine de kilomètres entre les Baies d'Authie et de Somme.

La carte No 2 présente l'ensemble des indices kilométriques de mortalité depuis le nord des Pays-Bas jusque la Picardie.

Les valeurs moyennes des indices kilométriques de mortalité sont de 12,2 (n = 11; Et = 5,98) pour la façade de la Mer du Nord contre 99,2 (n = 7; Et = 89,92; la valeur très faible du secteur Le Portel - Hardelot n'est pas reprise dans le calcul car non représentative comme il a été mentionné plus haut en raison des mauvaises conditions de prospection, i.e. ensablement intervenu entretemps) pour la Manche. Ces valeurs sont très significativement différentes (test-F et test-t; p= 0,01).



DISCUSSION

Cet hiver a connu de toute évidence la plus forte mortalité sur le littoral du Nord de la France depuis que les recensements réguliers et standardisés des oiseaux morts en fin d'hiver existent (cf figure 1).

Si la mortalité constatée habituellement oscille entre 5 et 10 oiseaux par kilomètre, cette année le total record de plus de 45 a été obtenu.

Ces valeurs très élevées sont dues à une augmentation anormale du nombre des oiseaux terrestres dans les totaux recensés (cf figure 2) notamment des passereaux qui atteignent, en moyenne, 5% des effectifs recensés lors des comptages de fin d'hiver sur les plages (cf tableau No 4).

TABLEAU N°4: Valeur moyenne interannuelle du pourcentage de passereaux dans les recensements d'oiseaux morts sur les plages dans quelques régions voisines.

REGION / PAYS	POURCENTAGE DE PASSEREAUX	PERIODE	EFFECTIF
PAYS-BAS (1)	6,2 %	1977-1990	116953
NORD-PAS-DE-CALAIS (2)	5,1 %	1974-1987	10265
NORD-PAS-DE-CALAIS (2)	4,9 %	1967-1987	11872
PICARDIE (3)	5,5 %	1967-1981	5365
NORMANDIE (4)	3,6 %	1974-1980	2263
MANCHE-MER DU NORD (5)	74,3 %	1991	9561

(1) D'après NZG-NSO (1991)

(2) D'après RAEVEL (1990)

(3) D'après COMMECY (1982)

(4) D'après DEBOUT (1980)

(5) Cette étude

C'est également la proportion de passereaux dans les résultats des différents secteurs qui explique la différence statistique constatée dans les valeurs moyennes de l'IKM entre la façade de la Mer du Nord et de la Manche (cf carte No 3). On constate en effet un gradient très net du nord au sud dans le pourcentage des passereaux dans les totaux sectoriels.

Depuis des valeurs nulles à quasi-nulles dans le nord des Pays-Bas (Iles Frisonnes et côte continentale du Friesland), le pourcentage de passereaux augmente graduellement (1,4 à 2,6 sur la façade centrale et sud des Pays-Bas et de la Belgique) pour atteindre 6 à 30% sur le littoral de la Mer du Nord dans le Nord de la France et enfin de 75 à 93% sur le littoral de la Manche. A partir de la Baie de Somme et ensuite en Normandie, la proportion de passereaux décroît ensuite assez rapidement (J.C. DUBOSC, *in litt.*).

Il y a donc eu une surmortalité concentrée sur le littoral des Bas-Champs, et étendue sur une vingtaine de kilomètres entre les Baies d'Authie et de Somme.

C'est à l'évidence une mortalité à relier directement à la vague de froid de janvier-février 1991, avec une structure typique des résultats : abondance des espèces terrestres, très grande richesse et diversité, notamment chez les passereaux, limicoles et ansériformes, présence d'espèces nordiques (canards, limicoles, ...) absentes ou très rarement représentées dans les résultats des recensements de fin d'hiver.

FIGURE N°1:

NORD-PAS-DE-CALAIS

1967-1991 TOUTES ESPECES

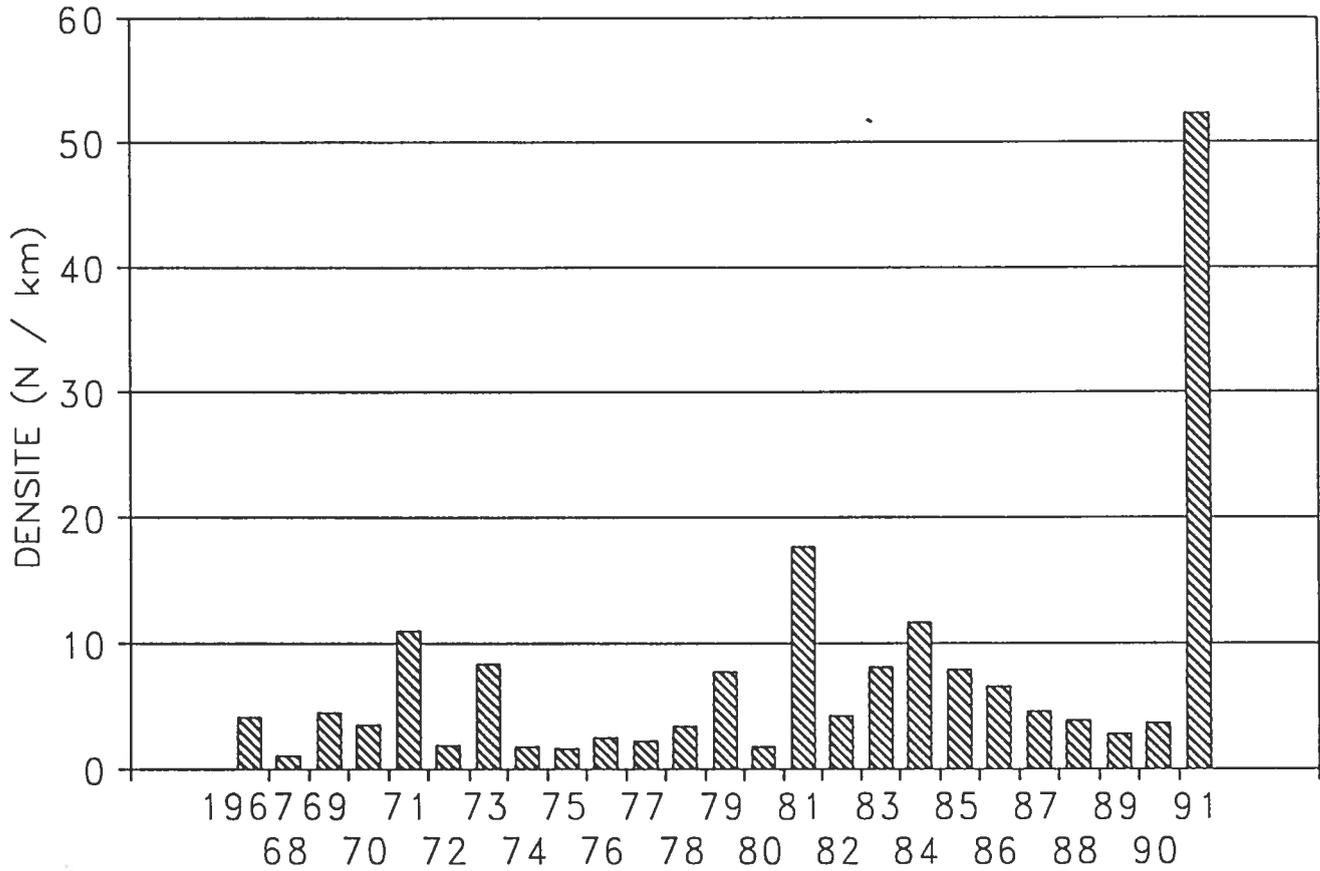
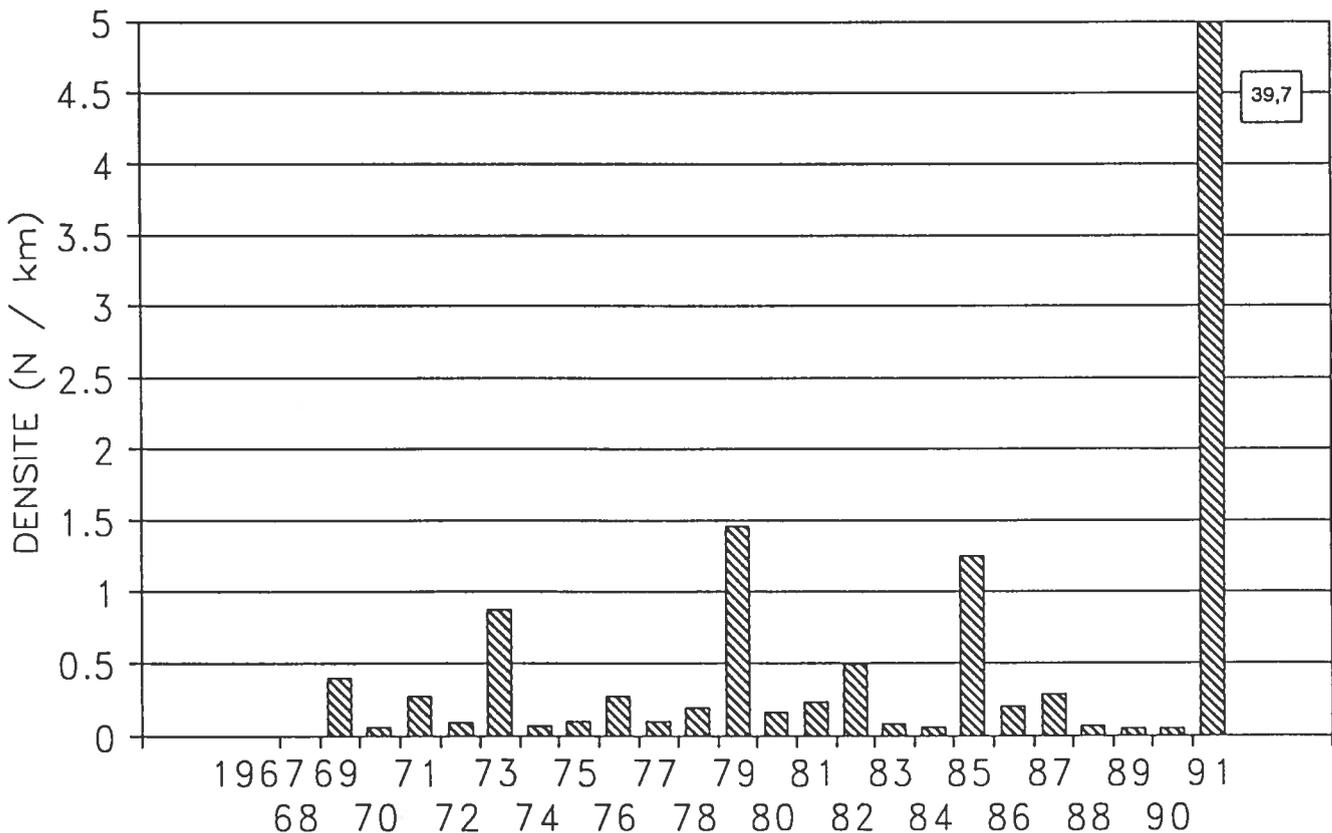


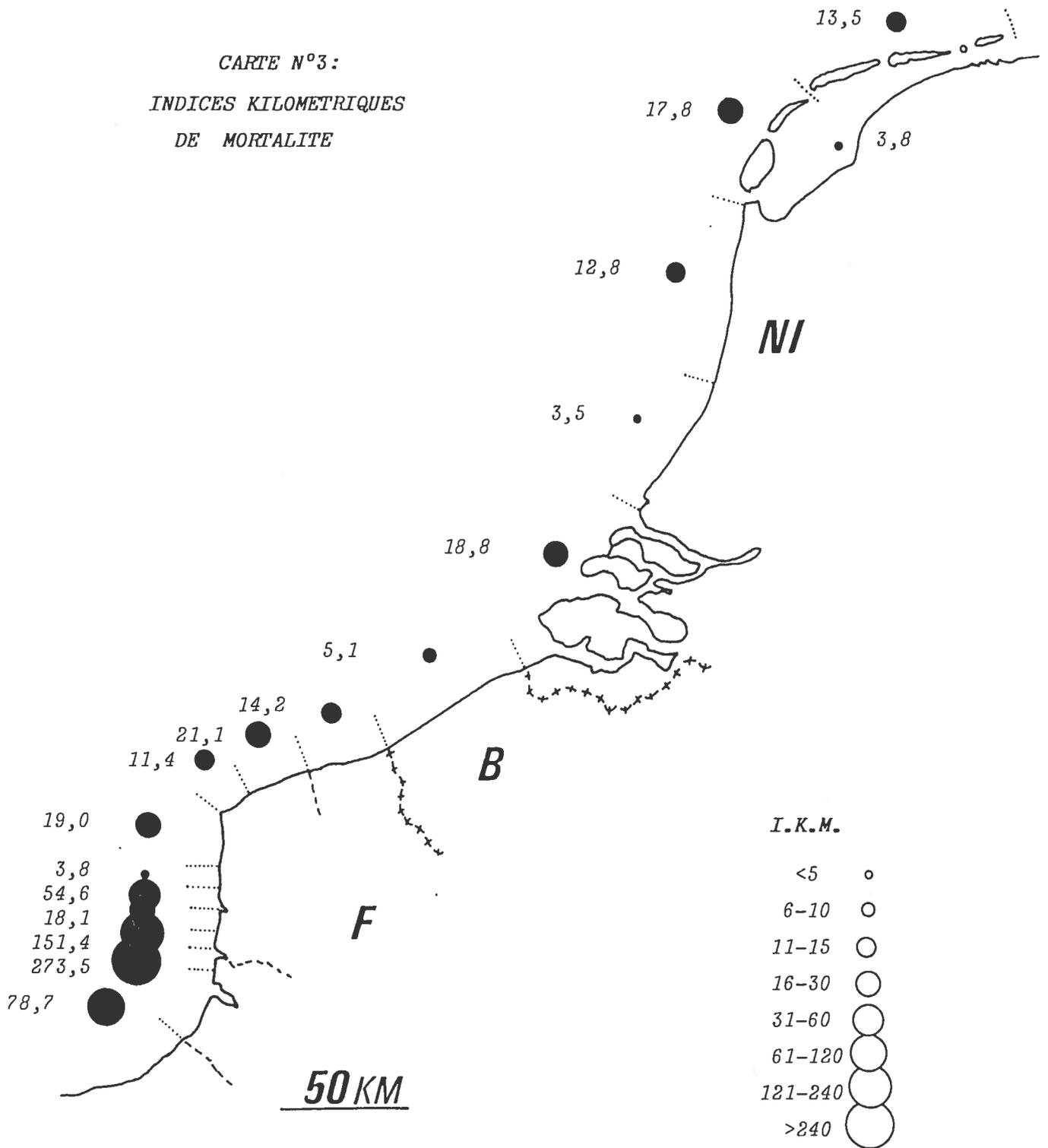
FIGURE N°2:

NORD-PAS-DE-CALAIS

1967-1991 ESPECES TERRESTRES



CARTE N°3:
INDICES KILOMETRIQUES
DE MORTALITE



Il semble que la grande majorité de la mortalité soit liée directement avec le froid. Quelques témoignages cependant attestent que le prélèvement cynégétique a été également supérieur à la normale pendant cette période de froid, avec notamment une pression de chasse ininterrompue dans certaines huttes de la Baie d'Authie tout au long du coup de froid. La très grande majorité des cadavres se trouvaient toutefois dans un état ne permettant pas de diagnostiquer la cause de la mort (forte prédation post-mortem).

Plusieurs espèces ou familles ont atteint cet hiver leur record de densité linéaire de mortalité depuis 25 années de prospection des littoraux picards et nordistes : Grand Cormoran, Cormoran huppé, canards non marins, Eider à duvet, Tadorne de Belon et limicoles.

CONCLUSION

Les recensements d'oiseaux morts réalisés à la fin de février 1991 ont mis en évidence sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie une mortalité sans précédent. Les indices kilométriques de mortalité les plus importants ont été relevés dans le secteur des Bas-Champs picards, principalement sur le pourtour de la Baie d'Authie et, dans une moindre mesure, de la Baie de Somme.

Cette mortalité a touché essentiellement des familles terrestres : passereaux, limicoles et canards. Cette surmortalité est typique des hivers avec vague de froid (richesse et structure du cortège des espèces touchées).

Un gradient très net a été mis en évidence du nord au sud, depuis les Pays-Bas jusqu'en Picardie, à la fois pour les IKM et la proportion de passereaux dans les totaux recensés. C'est ce qui explique la forte différence entre les deux façades maritimes.

L'hypothèse la plus vraisemblable pouvant expliquer cette surmortalité locale (étendue sur une vingtaine de kilomètres) est celle d'un "piège" météorologique ayant atteint de forts contingents de passereaux concentrés le long du littoral picard lors de mouvements de fuite face au froid.

Ce fut également le cas lors de l'hiver 1984-1985 dans le Nord de la France, où la mortalité intervint surtout dans le secteur du Cap Gris Nez (RAEVEL, 1985).

Il semble toutefois que cette fois-ci les oiseaux soient morts en majorité au cours de leur fuite, et probablement en mer. En effet, les cadavres étaient concentrés sur quelques mètres de large dans les laisses de mer les plus anciennes et uniquement face aux secteurs maritimes (pas dans les rentrants des estuaires). De plus, des prospections effectuées dans l'arrière-pays de plusieurs secteurs littoraux, n'ont pas permis de découvrir de telles mortalités, même dans les cordons dunaires tout proches des plages où se trouvaient des milliers de cadavres. En 1984-1985, la mortalité était intervenue de manière assez uniforme sur le littoral et sur une frange plus ou moins large de l'arrière-pays (RAEVEL, 1985).

Un taux de prédation post-mortem très élevé a été constaté lors de ces deux vagues de froid et sera discuté plus en détail par ailleurs (RAEVEL, 1992b).

REMERCIEMENTS

Je remercie ici vivement les personnes suivantes:

- Brigitte MILLECAMP, Françoise MARTIN et Gilbert TERRASSE qui m'ont prévenu rapidement lorsqu'ils ont constaté l'importance de la mortalité sur le littoral des Bas-Champs ;
- Xavier COMMECY & Laurent GAVORY qui m'ont transmis les données picardes et ont réalisé les dénombrements sur le pourtour de la Baie de Somme ;
- le Dr John van GOMPEL qui a bien voulu me communiquer ses données pour la côte belge ;
- Kees C.J. CAMPHUYSEN & Jan Andries van FRANEKER pour m'avoir transmis avec diligence les résultats des recensements réalisés aux Pays-Bas ;
- Philippe POIRE qui m'a aidé dans les recensements effectués sur la côte belge et Philippe DUMONT, Serge DEROO et Georges BEAL pour avoir réalisé des recensements complémentaires du littoral Nord-Pas-de-Calais à ma demande ;
- Denis TIRMARCHE et Vincent COHEZ pour m'avoir transmis leurs recensements complémentaires.

Je tiens également à exprimer mes plus vifs remerciements à toutes les personnes, membres du Groupe ornithologique Nord ou non, qui ont participé à la traditionnelle enquête de fin d'hiver, certains depuis de très nombreuses années, et à toutes les autres personnes qui m'ont communiqué les résultats de leurs dénombrements : G. BEAL, P. BERNARD, C. BERNARD, B. BOUTROUILLE, C. BOUTROUILLE, B. BRIL, D. CLAYS, L. COULIER, S. DELOFFRE, S. DEROO, C. DUPONCHEEL, P. GOETGHELUCK, D. HARS, B. LAMBERT, C. LAMBERT, A. LASTAVEL, C. LEGAL, V. LEVIVE, J.P. MARCHYLLIE, M. MARCHYLLIE, N. MARCHYLLIE, F. MARTIN, B. MILLECAMP, S. ROYER, L. SAMIEZ, E. TELLIER, D. TIRMARCHE, H. VAN HEMEL, E. VENEL, J.M. VENEL et G. VERMEERSCH.

BIBLIOGRAPHIE

- Commeey X. (1982) Une expérience originale, 13 ans de ramassages d'oiseaux morts sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 : 1-39.
- Raevel P. (1985) La mortalité des oiseaux dans le secteur du Cap Gris Nez à la suite de la vague de froid de janvier 1985. *Le Héron* 18 (3) : 44-48.
- Raevel P. (1990) Bilan de 20 années de recensement des oiseaux morts sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais à la fin de l'hiver. Exemple de l'intérêt d'une enquête à protocole déterminé. *Le Héron* 23 : 159-167.
- Raevel P. (1992a) Bilan du recensement des oiseaux trouvés morts sur le littoral du Nord et du Pas-de-Calais. Février 1991. *Le Héron* (*in prep.*).
- Raevel P. (1992b) La mortalité des oiseaux sur le pourtour de la Baie d'Authie en février 1991. *L'Avocette* (*in prep.*).

Pascal RAEVEL

Résidence du fief

Route d'Hazebrouck

F- 59270 BAILLEUL

IMPACT DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU DANS LE NORD DE LA FRANCE SUR L'AVIFAUNE EUROPEENNE

par Jérôme MOUTON *

A partir des reprises d'oiseaux bagués tués par chasse, on a pu établir que 43 % des oiseaux d'eau (Anatidés, Limicoles, Rallidés) tués en France le sont dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Le Pas-de-Calais arrive en tête avec 20 %, puis la Somme (15 %) et le Nord (8 %). 45 % des oiseaux d'eau bagués sont tués dans l'année même où ils ont été bagués. 86 % des oiseaux d'eau bagués sont tués dans les 3 années qui suivent leur date de baguage. Pour les oiseaux tués dans l'année de leur baguage, la période moyenne entre la date de leur baguage et la date où ils sont tués est de 43 jours. Leur espérance de vie est donc extrêmement courte.

Actuellement, il n'existe aucune limitation du nombre de pièces tuées.

Chez les Anatidés, rappelons que l'Oie des moissons et la Sarcelle d'été sont dans une situation critique. Les dénombrements hivernaux montrent également une évolution négative chez le Canard siffleur et le Canard pilet, ces deux espèces étant fort sensibles au drainage et à la disparition des prairies inondables.

Mais c'est chez les Limicoles que la situation est la plus grave ; 48 % des Limicoles tués en France le sont dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Si l'on ne prend en compte que les petits Limicoles (Gravelots, Bécasseaux, petits Chevaliers), la proportion est encore plus forte: 60 % sont tués dans ces 3 départements ! Sachant que la plupart de ces "petits gibiers" ne sont même pas consommés, on peut se permettre de critiquer sévèrement une telle destruction gratuite, alors qu'au même moment plusieurs pays d'Europe déploient des efforts considérables pour enrayer le déclin des Limicoles nicheurs. Partout en Europe, le drainage, la mise en cultures des prairies, l'enrésinement des landes et des tourbières, l'urbanisation des littoraux provoquent une nette diminution des effectifs de Limicoles nicheurs. Les espèces dont le déclin apparaît nettement ces 20 dernières années sont les suivantes : Bécassine des marais, Pluvier doré, Courlis cendré, Barge à queue noire, Chevalier gambette, Combattant et même Vanneau huppé. En raison du faible taux de réussite des nichées de ces espèces nichant à même le sol, le renouvellement des générations n'est même plus assuré puisque le nombre de pièces tuées chaque année est supérieur au nombre de jeunes à l'envol. Il est urgent que les chasseurs de gibier d'eau décident d'eux-mêmes de limiter leur ponction sur ces espèces menacées.

D'autre part, les zones humides de notre région continuent à disparaître les unes après les autres alors que les huttes de chasse sont de plus en plus nombreuses. Les oiseaux d'eau migrateurs qui traversent la région ont donc de plus en plus de chance de se poser sur les mares de huttes et donc de se faire tuer.

Les réserves existantes sont peu nombreuses, trop exigües, parfois mal gérées et souvent victimes d'un braconnage chronique. Dans l'état actuel des choses, elles sont tout à fait insuffisantes pour garantir la sécurité des oiseaux d'eau qui transitent par notre région.

Comme on l'aura compris, le but de ce court exposé n'est pas une critique de la chasse en général, mais le désir de faire réagir tant les chasseurs que les ornithologues à une situation dont ils sous-estiment la gravité.

* "La Marouette" Froise, F-80120 Rue

MIGRATION POSTNUPTIALE DES OISEAUX CONTINENTAUX EN BAIE DE SOMME

par Guy FLOHART

INTRODUCTION

La migration postnuptiale des Passereaux et alliés est connue depuis bien longtemps sur le littoral de la Mer du Nord et de la Manche : des études ponctuelles ont été réalisées au Cap Gris-Nez-62 (CGN-Report, synthèses GON) et en Baie de Somme-80 (SUEUR, 1982). En 1984, après un blocage météorologique de plusieurs semaines, un passage de plusieurs centaines de Rapaces a pu être mis en évidence (FLOHART, 1985).

Ces raisons nous ont amené à réaliser un suivi migratoire des oiseaux continentaux en Baie de Somme en 1985 sur une durée aussi que possible en fonction de nos disponibilités. L'étude a été poursuivie jusqu'en 1990 avec l'aide de Laurent GAVORY.

La communication présente les résultats obtenus au cours de ces 6 saisons et une analyse plus fine des données pour l'Epervier *Accipiter nisus* et pour le Pinson des arbres *Fringilla coelebs*.

METHODES ET OBJECTIFS

Site d'étude

Le site retenu (carte 1) est le Banc de l'Ilette. Il est situé au nord de la Baie de Somme : c'est un banc de sable situé à 200 m des dernières dunes de la pointe de Saint-Quentin. Ce site est stratégique :

- il prolonge dans la baie la côte nord-sud et concentre donc bon nombre de migrateurs,
- il donne un champ de vision très important et permet une détection facile des migrateurs.

Méthodes

Les migrateurs ont été déterminés et comptés quart d'heure par d'heure à partir d'une demi-heure après le lever du soleil. Lorsque le flux est important, l'espèce dominante est dénombrée 3 minutes par quart d'heure. Les 12 autres minutes sont consacrées aux autres migrateurs.

Objectifs

Ils sont de deux ordres :

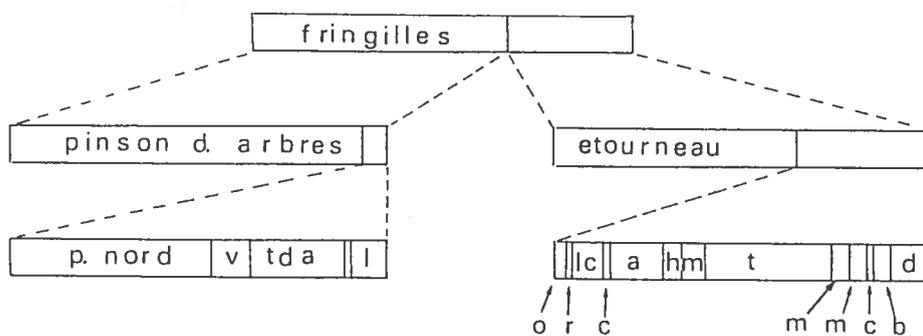
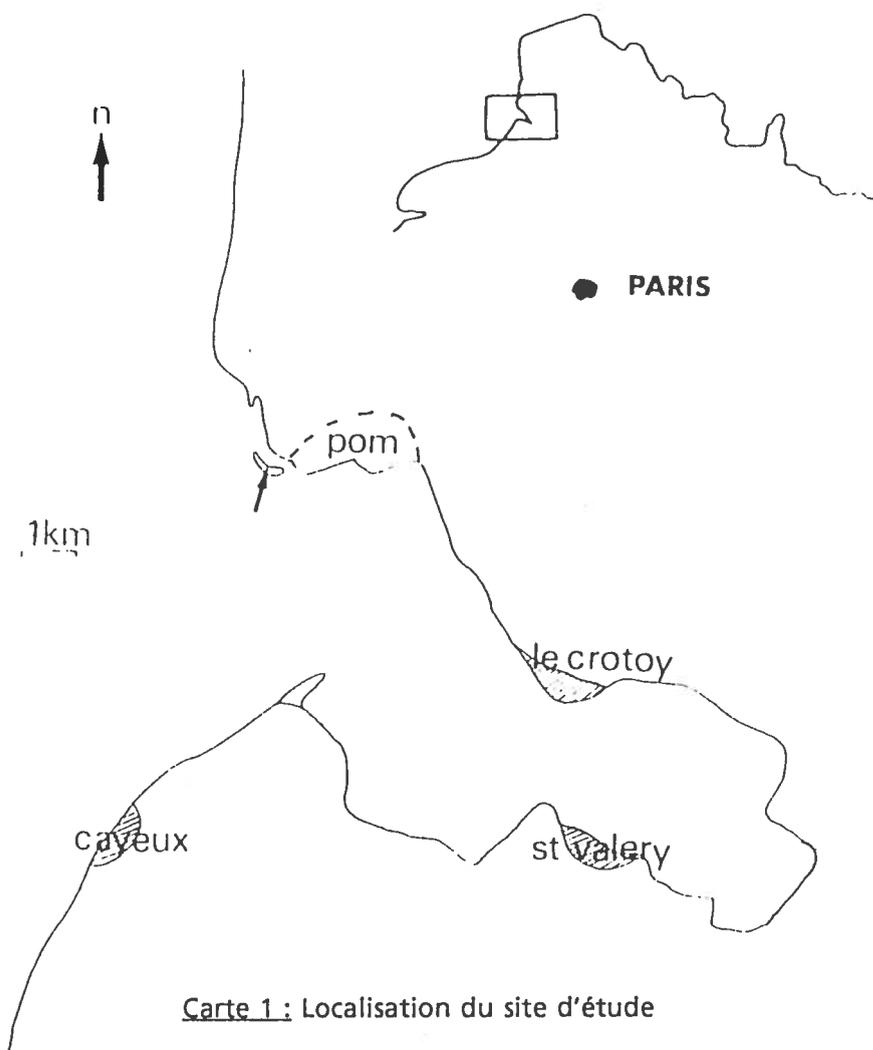
- composition du flux migratoire,
- dénombrement précis des Rapaces.

RESULTATS

Bilan des 6 années

Le tableau I regroupe les bilans horaires et spécifiques des 6 saisons. Un total de 1331,5 heures d'observations ont été réalisées. Leur répartition mensuelle fait apparaître un biais : elles ne sont pas réparties également ; seule une comparaison des mois d'octobre et de novembre est possible.

Un total de 104 espèces a été notée en migration active, les chiffres évoluant de 70 à 87 espèces par saison. Les nombres d'oiseaux comptés varient de 328000 en 1988 à 792000 en 1989.



Légende de la figure 1

- p. nord : Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*
- v : Verdier *Carduelis chloris*
- tda : Tarin des aulnes *Carduelis spinus*
- l : Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*
- o : Oie cendrée *Anser anser*
- r : Rapaces
- lc : Limicoles continentaux
Vanneau huppé *Vanellus vanellus*
Pluvier doré *Pluvialis apricaria*
Bécassine des marais *Gallinago gallinago*
- c : Colombidés
- a : Alaudidés
- h : Hirundinidés
- m : Motacillidés
- t : Turdidés
- m : Mésanges
- m : Moineaux
- c : Corvidés
- b : Bruants
- d : divers

Figure 1 : COMPOSITION DU FLUX MIGRATOIRE

Etant donné les journées sans observation, on peut estimer le nombre de migrateurs à plus de 1200000 lors de cette dernière saison.

Tableau I - Présentation des 6 saisons de migration

Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Juillet					15 h	
Août	16,5 h	14 h	36,5 h	80 h	50 h	5 h
Septembre	99 h	13 h		19 h	118 h	89 h
Octobre	110 h	73 h		109 h	105 h	82 h
Novembre	33,5 h	33 h		19 h	54 h	13,5 h
Bilan	259 h	132 h	182 h	227 h	342 h	189,5 h
Période	26-8/14-11	13-8/16-11	10-8/7-11	1-8/11-11	24-7/19-11	25-8/9-11
Espèces	70	77	77	78	82	87
Individus	431000	330000	360000	328000	792000	398000

Composition du flux

La figure 1 présente la composition du flux en 1989. L'énorme majorité est constituée par le Pinson des arbres avec 507000 oiseaux, suivi par l'Etourneau *Sturnus vulgaris* avec 170000, la Grive mauvis *Turdus iliacus* avec 30000, l'Alouette des champs *Alauda arvensis* avec 11700...

Les Rapaces avec environ 1000 individus sont surtout représentés par l'Epervier. Ont été notées 17 espèces dont le Pygargue *Haliaeetus albicilla* 1 fois, le Faucon kobez *Falco vespertinus* 2 fois, la Buse pattue *Buteo lagopus* 14 fois.

Des espèces rares ont été notées : une Glaréole *Glaucopis* *sp.* et un Oedicnème *Burhinus oedicnemus* en 1988, 3 Cassenoix *Nucifraga caryocatactes* en 1985...

Des espèces peu fréquentes ont été notées en nombre important : Alouette lulu *Lullula arborea* de 156 à 856 oiseaux, Pipit rousseline *Anthus campestris* de 1 à 33, Bruant lapon *Calcarius lapponicus* de 7 à 38...

Des espèces considérées comme sédentaires ont été contactées : Mésange boréale *Parus palustris* (1 en 1988 et 6 en 1989), Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus* (7 en 1986, 6 en 1987 et 28 en 1989), Moineau domestique *Passer domesticus* (maximum de 2525 en 1989), Bouvreuil *Pyrrhula pyrrhula* (maximum de 61 en 1987), Pic épeichette *Dendrocopos minor* (2 en 1988).

DISCUSSION

Importance de la Baie de Somme

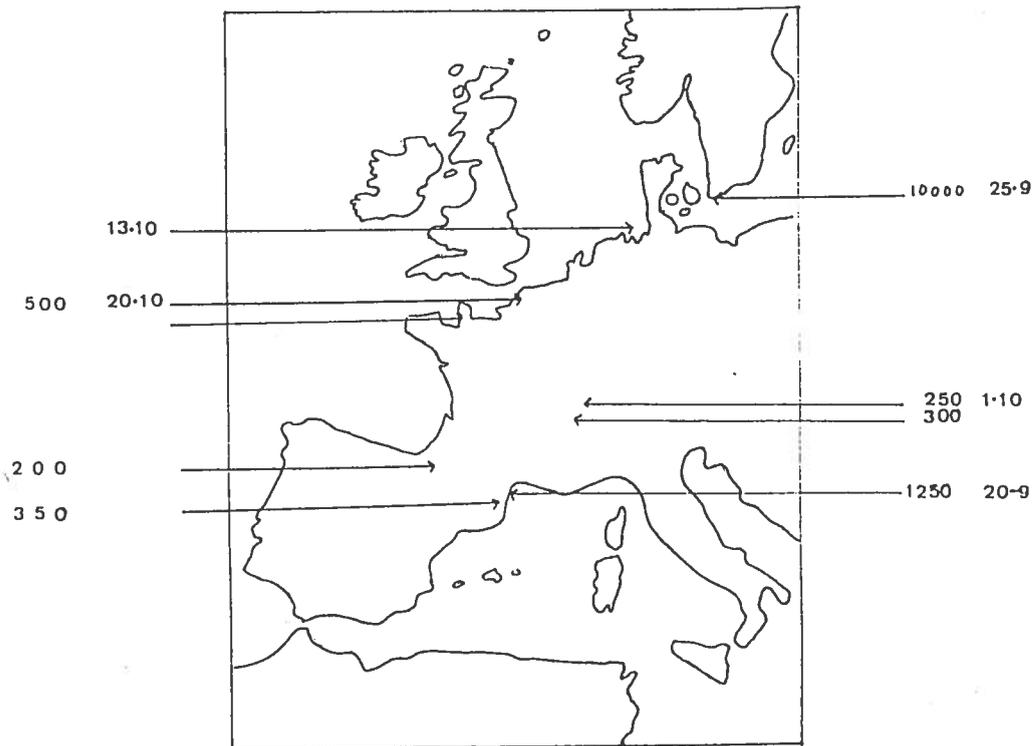
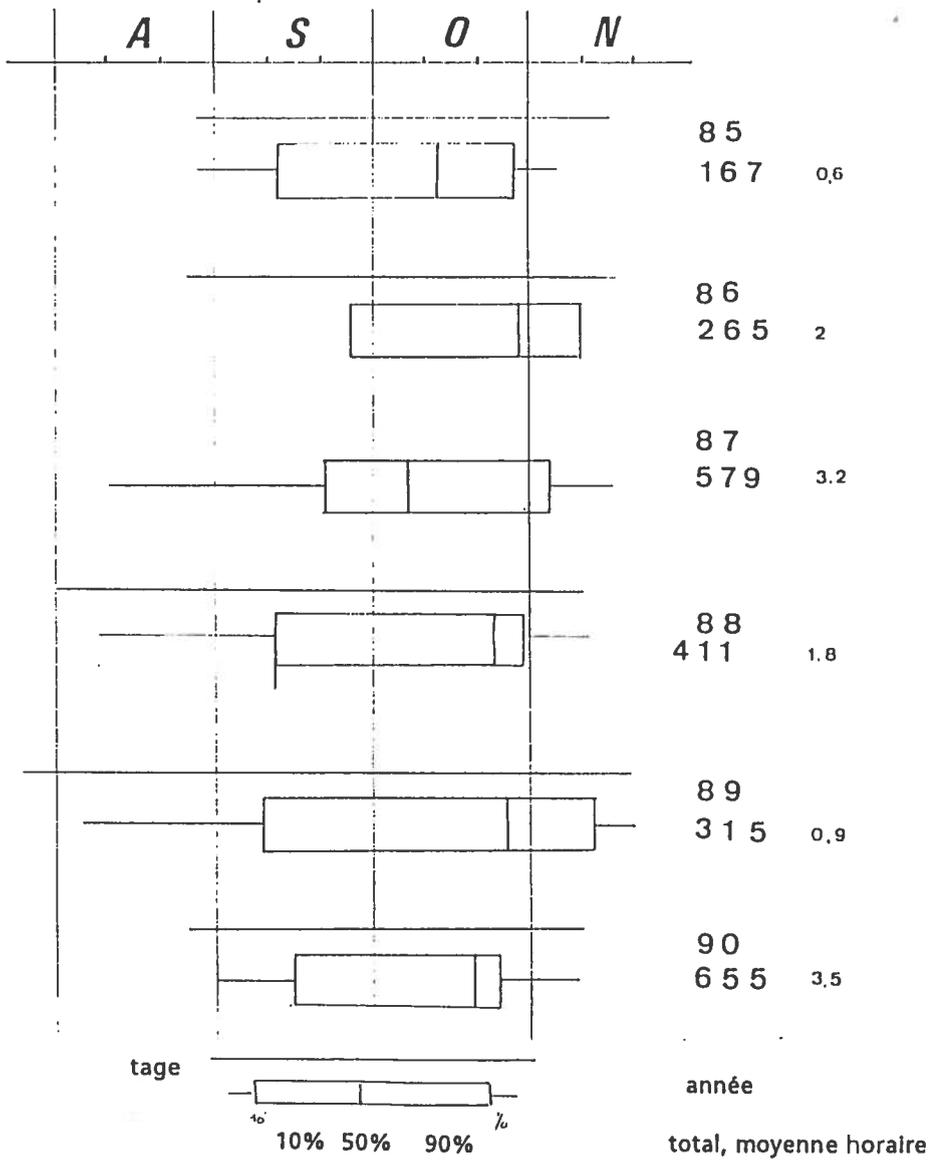
Bien que des suivis n'aient pas été réalisés sur un grand nombre de sites pour les Passereaux, la Baie de Somme se place au premier plan quantitativement (Anonyme, 1988 ; BEAUFILS, 1988...). Au niveau qualitatif, le flux est typique du littoral du nord-ouest de l'Europe. Pour les Rapaces, les chiffres sont faibles par rapport aux autres sites mais la diversité est comparable à celle d'Orgambideska ou de Eyne. Ils sont par contre importants au niveau régional. Seuls les chiffres de l'Epervier sont conséquents et placent la Baie de Somme juste après Gruissan.

Analyse des résultats obtenus pour l'Epervier

La figure 2 présente les résultats des 6 années. Divers éléments apparaissent :

- variabilité des effectifs : les vents de nord-est à sud-est poussent les oiseaux sur le littoral ; la météorologie explique donc en partie le phénomène ;
- variabilité de la date des 50 % en relation avec celle des dates de forts passages (plus de 30 oiseaux) notés entre le 27 août et le 17 novembre ; ils dépendent de la direction et de la force du vent ; les maxima ont été observés par vent de sud-est de force 4 à 5.

Figure 2 : Flux migratoire de l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus*

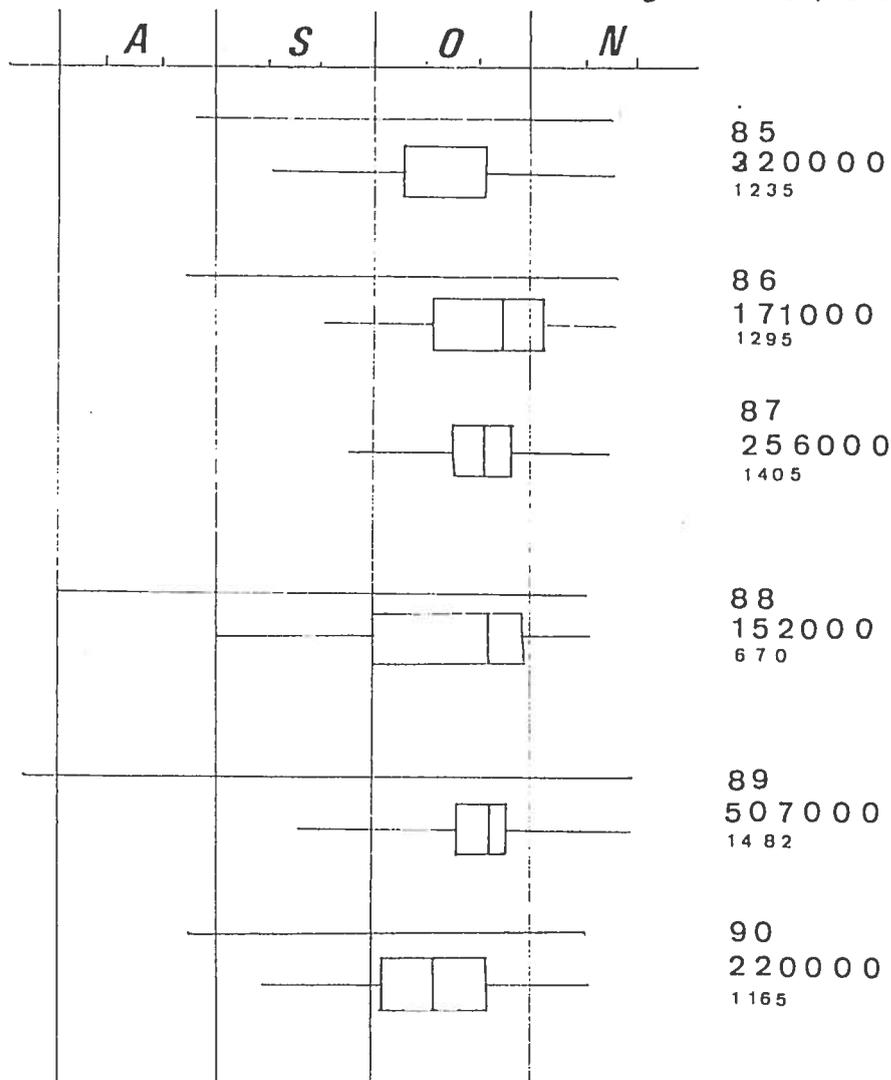


Carte 2 :

COMPARAISON DES FLUX D'EPERVIER

individus, 50%

Figure 3 : Flux migratoire du Pinson des arbres *Fringilla coelebs* (Mêmes légendes que Fig. 2)

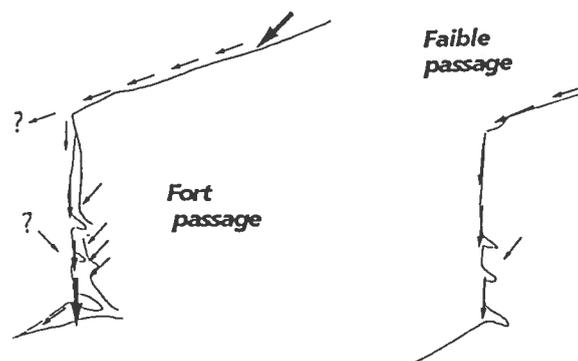


	CAROLLE	B. de SOMME	B. de CANCHE
1988		152000 (1187)	117041 (1481)
1989	302416 (12536)	507000 (2755)	191127 (1426)
1990		220000 (1752)	183043 (1973)

Tableau 2 : Comparaison des flux de Pinson des arbres en Baie de Somme et en baie de Canche

Tableau 3 : Comparaison des effectifs de Pinson des arbres *Fringilla coelebs* en Baie de Somme et en Baie de Canche.

Dates	B de CANCHE	B. de SOMME	Coeff. multiplicateur
22-10-89	32520	175000	5,38
23-10-89	11100	25422	2,29
24-10-89	15	557	
25-10-89	9000	111000	12,22
26-10-89	350	1300	3,8
27-10-89	10000	21000	2,1
01-11-89	18000	?	
02-11-89	27800	70000	2,51
03-11-89	5330	10600	1,98



Carte 3 : Voies migratrices utilisées sur le littoral de l'Europe du Nord-Ouest par le Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

La carte 2 compare les flux en plusieurs sites (d'après SCHMID & al., 1986 ; Migrants, 1988). 2 populations apparaissent : l'une orientale migrant tôt, l'autre scandinave migrant plus tard. Les Eperviers picards appartiennent à la population scandinave.

Localement, les différences observées avec la Baie de Canche-62 (GUERVILLE & al., 1991) ou le Gris-Nez-62 peuvent être expliquées par la plus grande difficulté de détection en ces 2 sites et par la collecte sur la côte d'oiseaux migrant vers le sud-ouest.

Analyse des résultats obtenus pour le Pinson des arbres

La figure 3 présente les résultats des 6 années.

Le passage est très concentré sur le mois d'octobre. Les 50 % se situent entre le 15 et le 25 octobre (sauf en 1985).

La comparaison des effectifs est donc possible. On constate une grande variation des nombres comptés (de 152000 à 507000) mais une relative stabilité des moyennes horaires d'octobre (1165 à 1482 sauf en 1985).

La comparaison avec d'autres sites est enrichissante :

- le flux est plus important (tableau 2) ;
- la moyenne horaire est comparable avec la Baie de Canche (située 20 km au nord) en 1988 et 1990 mais est double en 1989. Pourquoi ? Une ébauche de réponse est apportée par la comparaison des résultats journaliers (tableau 3) : les effectifs sont comparables les jours de faible passage et non les jours de rush. Les résultats obtenus le 6 octobre 1985 lors d'une journée d'observation concertée de la migration sur le littoral des Pays-Bas à la Normandie (RAEVEL, 1986) confirme l'hypothèse d'un apport de migrants de l'intérieur en provenance des Pays-Bas entre la Baie de Canche et la Baie de Somme. Lors d'un passage "normal", la majorité des Pinsons migrent le long du littoral. Lors des forts passages, une majorité d'oiseaux coupent et se collectent sur le littoral entre les 2 baies. Mais, il est difficile de se représenter le phénomène sachant que les maxima migrent pendant la deuxième heure après le lever du soleil dans la Somme comme aux Pays-Bas : on doit avoir mis en mouvement lors de conditions favorables d'une population présente sur toute la région. (carte 3)

CONCLUSION

Le suivi a permis de mieux cerner le flux migratoire d'oiseaux sur les côtes du nord de la France. La Baie de Somme est très riche au niveau qualitatif et quantitatif. Des hypothèses relatives au trajet suivi par les oiseaux ont été émises et seront résolues lors de journées d'observations concertées sur l'ensemble de l'Europe du Nord-ouest.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUFILS M. (1988) Migration postnuptiale visible des passereaux à Carolles (Manche) en 1986 et 1988. *Le Cormoran*, (34)247-261.
- FLOHART G. (1987) La migration postnuptiale en Baie de Somme en 1985. *L'Avocette*, 11 : 53-62.
- FLOHART G. (1987) Phénologie de la migration des Motacillidés en Baie de Somme. *L'Avocette*, 11 : 103-108.
- FLOHART G. (1988) La migration postnuptiale en Baie de Somme en 1986. *L'Avocette*, 12 : 210-215.
- FLOHART G. & GAVORY L. (1989) La migration postnuptiale en Baie de Somme en 1987. *L'Avocette*, 13 : 76-83.
- GUERVILLE M., TERRASSE G., MARTIN F. & TOMBAL J.C. (1991) La migration diurne visible en Baie de Canche à l'automne 1988. *Le Héron*, 24 : 137-147.
- Migrants (1988) Synthèse inter-sites 1986. 1-92.

LA MIGRATION EN HAINAUT OCCIDENTAL

par Hugues DUFOURNY

La revue "Les Oiseaux du Hainaut Occidental" publiée par la section Aves Mons-Tournai était tombée dans l'oubli dans le courant de l'année 1988. En juin 1990, une petite équipe dynamique a redonné vie à cette publication, injectant du même coup un sang neuf dans le réseau d'observateurs. Ceux-ci, à nouveau motivés par la publication de leurs observations, n'ont pas tardé à réagir en masse en transmettant leurs données pour en faire maintenant la section la plus active d'Aves au niveau de l'observation.

C'est dans ces bonnes conditions que fut lancée l'enquête "Migration d'automne" en 1991. L'année 1990 avait déjà connu un suivi assez désorganisé qui avait néanmoins produit des faits remarquables comme 1400 Grands Cormorans, 10000 Oies cendrées, 5 Balbuzards, 184 Alouettes lulus, 18000 Alouettes des champs, 3160 Bergeronnettes grises, presque 4000 Moineaux friquets, 17500 Pinsons des arbres, 5500 Linottes mélodieuses, 350 Beccroisés des sapins... ceci surtout en octobre.

En 1991, il fut décidé d'organiser de manière beaucoup plus sérieuse le suivi de la migration d'automne. Une fiche conçue et des sites désignés. Au départ, il y avait 5 sites, puis ce nombre est passé à 7. Ces sites sont répartis d'est en ouest dans le Hainaut Occidental et constituent un front d'observation qui couvre pour ainsi dire toute la zone d'études.

L'enquête se déroule de la manière suivante : chaque site a un responsable qui doit assurer un maximum de présence à son point d'observation. Sur place, il note tout oiseau migrateur. Les migrateurs actifs sont le but principal de l'enquête mais la fiche fut conçue pour traiter également les migrateurs en halte tels que Busards, Traquets, Bruants.

Le but majeur de l'enquête est d'assurer une couverture maximale de l'automne afin de cerner le mieux possible le phénomène migratoire dans son déroulement chronologique et de se rendre compte des quantités qui survolent nos régions.

Nous espérons reproduire l'enquête d'année en année mais cela dépend encore de la possibilité de pouvoir traiter l'énorme nombre de données qui ne va pas tarder de s'imposer à l'équipe d'encodage-rédaction. Si tout se passe bien, le Hainaut Occidental pourra être considéré comme un nouveau site de suivi migratoire au niveau européen tels que Orgambidexka ou Gibraltar, même si les espèces et les nombres n'ont rien en commun.

Dès à présent, il peut déjà être annoncé que 1991 connut un suivi intensif et que les nombres de 1990 sont déjà dépassés. Il est toutefois trop tôt pour présenter un bilan : le traitement des données commence seulement.

LA BIOCHIMIE AU SECOURS DES MIGRATIONS

par Didier MUYSHONT *

Quand on parle d'études sur la migration, on pense directement au baguage. En effet, cette méthodologie a permis de montrer, de manière irréfutable, le déplacement saisonnier de populations d'oiseaux et de déterminer les grands axes migratoires. Mais cette technique a ses limites : elle dépend notamment du nombre de reprises des oiseaux bagués. Ainsi, pour des espèces difficiles à capturer, il faut attendre de nombreuses années pour obtenir un nombre de reprises suffisantes qui permet une exploitation correcte des résultats. Enfin, lorsque l'on capture pour la première fois un oiseau en dehors de la période de nidification, il est très difficile voire impossible de déterminer son origine.

Pour répondre à cette dernière limitation du baguage, nous avons envisagé l'étude du patrimoine génétique de l'oiseau capturé. Les récents progrès de la biologie moléculaire nous donnent les outils nécessaires pour réaliser ce type d'étude.

Etudier tout le génome d'un oiseau est utopique. Par contre l'étude de son ADN mitochondrial (mtADN) permet, dans la plupart des cas, de déterminer des caractéristiques géographiques. L'utilisation de la technique PCR (pour Polymerase Chain Reaction) permet l'amplification de certains gènes (par exemple : cytochrome b, 12S rARN, région de contrôle de Pro tARN,...) et le séquençage de ces gènes à partir de petits échantillons biologiques (faible quantité de sang (env. 10 µl) ou même quelques plumes). Ces analyses peuvent donc apporter des renseignements sur l'origine de l'oiseau, ce qui permettrait de mieux le suivre dans ses déplacements. Il est aussi possible d'appliquer cette technique pour des oiseaux en collections et ainsi de déterminer les caractéristiques géographiques d'une région sans devoir recourir à de nouvelles captures. De plus, nous pourrions déterminer des variations dans la population au cours du temps et estimer, par exemple, l'effet d'une invasion sur une population locale.

BIBLIOGRAPHIE

- PÄÄBO S. (1989) Ancient DNA : extraction, characterization, molecular cloning and enzymatic amplification. *Proc. Natl. Acad. Sci. USA*, 86 : 1939-1943.
- ZINK R.M. (1991) The geography of mitochondrial DNA variation in two sympatric sparrows. *Evolution*, 45 : 329-339.

* place du Bastion vert 14H, B-7000 Mons

DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LE REGIME ALIMENTAIRE DES FAUCONS EMERILLONS *Falco columbarius* HIVERNANT EN CAMBRESIS (NORD, FRANCE)

par Roger CLARKE & Jean-Charles TOMBAL

Résumé

L'analyse de 43 nouvelles pelotes de réjection collectées dans un dortoir hivernal en janvier 1990 en Cambrésis confirme les résultats de l'année précédente. L'Alouette des champs est la proie dominante et représente 75,81 % des espèces déterminées dans les deux lots, les autres étant dans l'ordre décroissant de fréquence, le Bruant des roseaux et le Moineau domestique (6,45 %) ; le Verdier, la Linotte mélodieuse et le Bruant jaune (3,23 %) ; la Mésange bleue (1,61 %).

Les proies trouvées dans un premier lot de pelotes collectées dans le dortoir hivernal de Ruesnes (Nord) ont été présentées dans un article précédent (CLARKE & TOMBAL, 1990). Les résultats sont rappelés dans le tableau I.

	: 16/02/89	24/01/90	TOTAL	% du total
Alouette des champs	17	30	47	75.81
Bruant des roseaux	2	2	4	6.45
Moineau domestique	4		4	6.45
Verdier	2		2	3.23
Linotte mélodieuse	2		2	3.23
Bruant jaune		2	2	3.23
Mésange bleue	1		1	1.61
TOTAL	28	34	62	100
Passereaux sp.	2	4	6	

Tableau I - Espèces d'oiseaux capturées en hiver par les Faucons émerillons dans deux lots de pelotes collectées en Cambrésis (Nord, France)

Table 2 - Birds caught in winter by Merlins in two samples of pellets collected in Cambrésis (Nord, France)

Le 24 janvier 1990 une nouvelle collecte était effectuée et permettait de rassembler 43 pelotes.

L'ensemble des deux lots constitue probablement un des échantillons hivernaux les plus importants au niveau européen.

Au moment du ramassage tout comme à l'analyse (tableau II), il apparut que certaines pelotes contenaient du poil. Elles représentent 16 % de l'échantillon, soit une part non négligeable. Ces pelotes proviennent certainement d'un Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* qui chassait régulièrement dans les prairies où se trouvait le dortoir de Faucons émerillons. Cet oiseau dormait probablement dans des arbres proches de ceux occupés par l'autre espèce.

CONTENU	Nombre
Passereaux	36
Alouette et micro-mammifère	2
Coléoptère et poil	1
Micro-mammifère	1
Campagnol sp.	3

Tableau II - Contenu général des pelotes : part des oiseaux et des micro-mammifères. Les pelotes avec des micro-mammifères proviennent certainement d'un Faucon crécerelle.

*Table II - Types of item found in the pellets : birds and small mammals.
The pellets with fur have been probably rejected by a Kestrel.*

Dans notre analyse nous ne tiendrons pas compte de ces pelotes contenant des poils, même si rien ne prouve finalement que certaines d'entre elles n'aient pas été rejetées par un Faucon émerillon...

Nous n'avons pas tenu compte non plus de deux plumées trouvées sur le site : une de Grive mauvis *Turdus iliacus* et une d'Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*. Ces oiseaux peuvent très bien avoir été capturés par d'autres prédateurs que le Faucon émerillon. Des Eperviers d'Europe *Accipiter nisus*, des Busards Saint-Martin *Circus cyaneus* et des Buses variables *Buteo buteo* chassent également à cet endroit.

Le tableau I détaille les résultats de l'analyse des deux lots de pelotes.

Le spectre de prédation est moins large en 1990 qu'en 1989, avec seulement 3 espèces déterminées contre 6 l'année précédente.

Une nouvelle espèce est néanmoins notée, le Bruant jaune *Emberiza citrinella*, ce qui porte à 7 le nombre d'espèces de Passereaux déterminées comme proies du Faucon émerillon hivernant.

Toutes ces espèces sont de petite taille et caractéristiques des milieux présents dans un rayon de 3 km autour du dortoir (CLARKE & TOMBAL, 1990).

L'Alouette des champs *Alauda arvensis* reste de loin la proie la plus recherchée. En 1990 elle dépasse même les 88 % de l'échantillon ! Sur les deux hivers elle représente les trois quarts des proies.

Le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* et le Moineau domestique *Passer domesticus* viennent loin derrière avec chacun un peu plus de 6 % des proies.

Ces deux espèces montrent que le Faucon émerillon peut chasser dans des milieux autres que les champs ouverts : dans le secteur d'étude, le Bruant des roseaux se trouve dans des prairies humides parfois entourées de haies et le Moineau domestique ne s'éloigne guère des villages, sinon lorsqu'un silo d'ensilage est laissé ouvert.

Si le Bruant des roseaux apparaît dans les deux lots et peut être considéré comme une proie régulière, le Moineau domestique n'a été détecté qu'en 1989 et semble une proie capturée par opportunisme.

Il en va de même pour les 4 autres espèces de Passereaux représentées dans notre échantillon : non seulement leur nombre est faible, mais elles n'apparaissent qu'une année sur les deux.

Une dernière remarque pourrait être faite à propos de certains Passereaux assez communs en hiver dans les champs, qui sont des proies potentielles du Faucon émerillon, mais qui n'ont pas été trouvées dans les pelotes.

L'absence du Bruant proyer *Miliaria calandra* est certainement liée à plusieurs facteurs : abondance nettement plus faible en hiver qu'en saison de reproduction, rassemblement en groupes favorisant la surveillance des prédateurs, taille peut-être trop forte pour le Faucon émerillon.

Mais l'espèce dont l'absence est la plus surprenante est probablement le Pipit farlouse *Anthus pratensis*. Ce petit Passereau est souvent considéré comme la proie typique du Faucon émerillon. Il est présent dans le secteur d'étude en nombre non négligeable, par petits groupes disséminés dans les prairies ou les éteules. Quelques sujets non identifiés figurent peut-être dans les restes de Passereaux non déterminés.

BIBLIOGRAPHIE

CLARKE R. & TOMBAL J.C. (1990) Le régime alimentaire de Faucons émerillons *Falco columbarius* hivernant dans le Nord de la France. *Le Héron*, 22 : 149-154.

Roger CLARKE, New Hythe House, Reach, Cambridge, GB
Jean-Charles TOMBAL, 38 rue de la Nation, F-59296 Avesnes-le-Sec

MIGRATION ET HIVERNAGE DE LA MOUETTE MELANOCEPHALE (*Larus melanocephalus*) DANS LE NORD DE LA FRANCE (NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME)

par Pascal RAEVEL

INTRODUCTION

En 1961, ERARD & NAYLOR déclaraient déjà, après un bref séjour au Cap Gris Nez en parlant de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : "Nous croyons fermement que cette espèce n'est pas rare sur les côtes françaises de la Manche. Quinze ans plus tard, MILBLED & APCHAIN (1978) à la suite d'une année de suivi intensif du complexe portuaire de Boulogne-sur-mer / Le Portel concluaient à la régularité de la présence de l'espèce. Sans grande originalité de ce point de vue, j'affirme également à présent que la Mouette mélanocéphale est non seulement régulière mais également abondante sur le littoral du Nord de la France, en période de migration et d'hivernage.

Or, dans les mentalités (esprits des observateurs, présence encore à l'heure actuelle de l'espèce dans la liste des espèces à homologuer dans le Nord-Pas-de-Calais) et dans les faits (observations et synthèses), la Mouette mélanocéphale reste une espèce rare.

Je vois deux causes principales à cet état de fait :

- la première est objective et intrinsèque au comportement de l'espèce, elle sera développée ci-après; il s'agit de la localisation des observations. Cette espèce est en effet très casanière et fréquente avec assiduité les mêmes sites d'année en année. Elle est peu observée en dehors de ces sites de stationnement privilégiés;

- la seconde est subjective et liée aux observateurs eux-mêmes. La Mouette mélanocéphale, au même titre que l'ensemble des laridés et peut-être de manière renforcée en liaison avec son statut de rareté ancienne, bénéficie d'un a priori défavorable (i.e. difficulté de détermination de la part de la très grande majorité des observateurs). Comme tous les laridés, la Mouette mélanocéphale bénéficie d'une mauvaise presse et d'un préjugé d'indétermination chronique. De ce fait même, découle une sous-recherche qui donc facilite le fait qu'elle puisse passer inaperçue dans des groupes pluri-spécifiques.

Quelques diapositives illustrent, lors de la communication, les différents plumages de l'espèce au vol et au posé, et contribuent à démontrer que cette espèce n'est pas difficile à déterminer sur le terrain.

Le but de cet article est d'actualiser le statut actuel de cette espèce pour le Nord de la France depuis les synthèses régionales déjà anciennes, compte-tenu de la vitesse de l'évolution démographique de l'espèce. Deux synthèses des connaissances avaient été réalisées en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais respectivement par ROBERT & TRIPLET (1984) et MILBLED & APCHAIN (1978).

METHODE

Pour réaliser cette synthèse, la collecte des informations a été réalisée à quatre niveaux:

- extraction des données publiées dans les synthèses régionales des observations (principalement *L'Avocette* pour la Picardie et *Le Héron* pour le Nord-Pas-de-Calais) et dans les articles spécialisés (cf bibliographie extensive citée ci-dessous);
- données du seawatching réalisé au Cap Gris Nez depuis douze années (Equipe sea-watch Cap Gris Nez) et collecte des données antérieures et étrangères;
- résultats d'un suivi personnel du complexe portuaire de Boulogne-sur-mer depuis une dizaine d'année de manière extensive et de manière intensive depuis 4 années (plus de 600 visites réalisées principalement par moi-même, avec l'aide de Denis TIRMARCHE, Camille DUPONCHEEL, Serge DEROO, Georges BEAL, Peter L. MEININGER, Pim WOLF, Ted HOOGENDOORN);
- enfin, un contact personnel a été réalisé avec la plupart des observateurs ayant un intérêt prononcé plus ou moins grand pour les laridés.

Par convention, il sera question d'observations "à l'intérieur" (i.e. : hors littoral) lorsque les oiseaux sont observés à plus de 5 kilomètres de la côte.

RESULTATS

Cette collecte tous azimuts des données a permis de réunir un certain nombre d'observations qui seront la base de la discussion suivante:

- pour la Somme, ca. 100 données ont été réunies pour la période 1872-1991;
- pour le Nord-Pas-de-Calais, au total plusieurs centaines de données ont été collectées de manière très inégale sur l'ensemble de la région:
 - pour le Cap Gris Nez, plus de 800 observations ont été réalisées entre 1960 et 1991; les données concernent en majorité des oiseaux en vol migratoire actif;
 - pour le port de Boulogne / Le Portel, plus de 20 000 individus ont été comptés à l'occasion de plus de 600 visites; ici, les données se rapportent à des oiseaux en stationnement (hivernage, dortoirs, haltes migratoires);
 - enfin, 320 contacts ont été réalisés pour le reste des deux départements en une vingtaine d'années (les données concernent aussi bien des migrateurs actifs que des stationnements).

Pour ces raisons de pression inégale d'observation et également pour des raisons biologiques (fonctionnalité différentes des sites), les résultats pour le Nord et le Pas-de-Calais seront présentés séparément pour les 2 sites mentionnés ci-dessus (Cap Gris Nez et complexe portuaire de Boulogne-sur-mer) et pour le reste de la région.

STATUT ANCIEN

Pour le Nord-Pas-de-Calais, l'espèce n'est pas citée dans les recueils ornithologiques des auteurs du XIXème siècle (DEGLAND, 1831 et DE NORQUET, 1865).

La première mention date donc de 1932 à Gravelines (Nord) et provient du fichier de reprises de bagues (RAEVEL, inédit). Un individu marqué sur l'Ile Orlov (Mer Noire - Ukraine) le 6 juillet 1930 est tué le 23 septembre 1932 à Gravelines.

FIGURE N°1:

SOMME
TOTAUX ANNUELS CUMULES

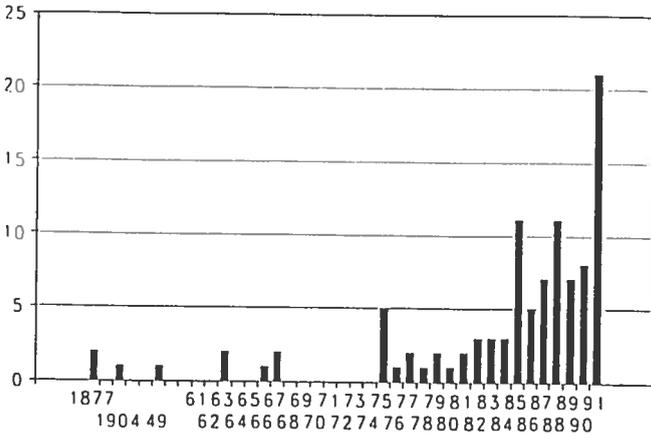


FIGURE N°3 - A:

CAP GRIS NEZ
MOYENNES TRIANNUELLES DES MAXIMA

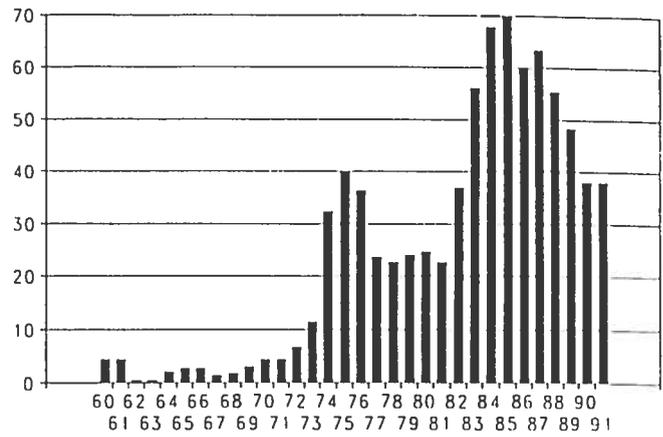


FIGURE N°2:

CAP GRIS NEZ
TOTAUX ANNUELS 1960 - 1991

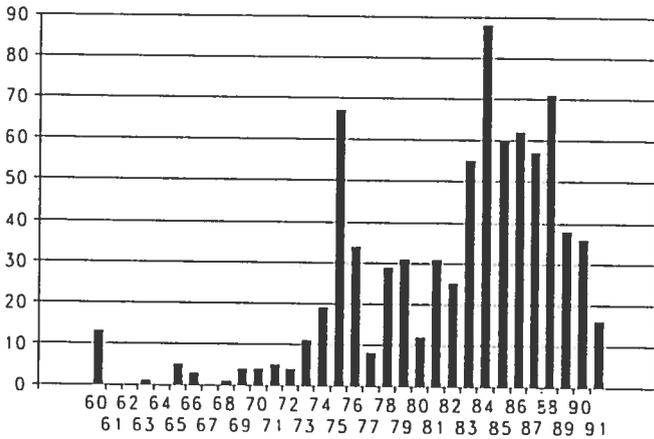


FIGURE N°3-B:

BOULOGNE--SUR--MER / LE PORTEL
MOYENNES TRIANNUELLES DES MAXIMA

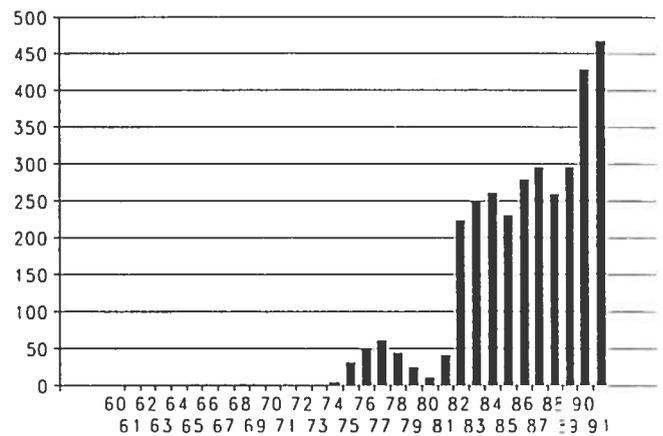


FIGURE N°4:

BOULOGNE / LE PORTEL
MAXIMA ANNUELS 1965 - 1991

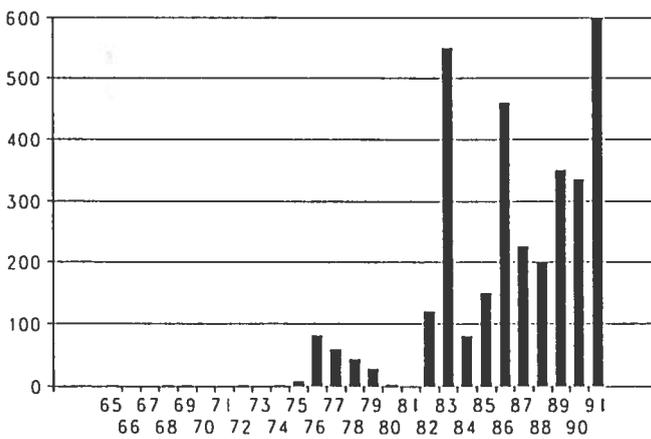


FIGURE N°6:

SOMME
TOTAUX MENSUELS CUMULES

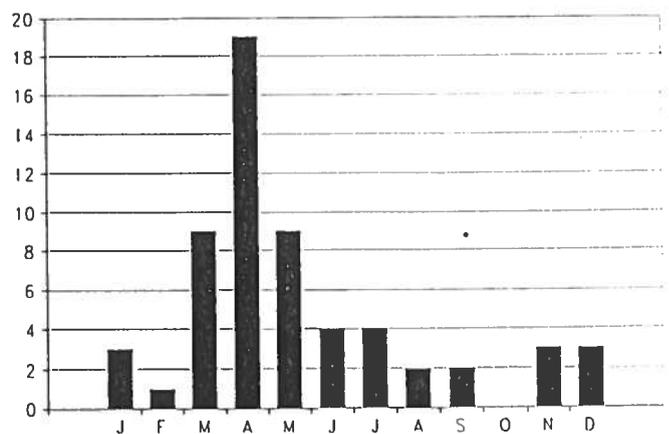


FIGURE N°5:

NORD-PAS-DE-CALAIS
AUTRES SITES TOTAUX ANNUELS 1932/91

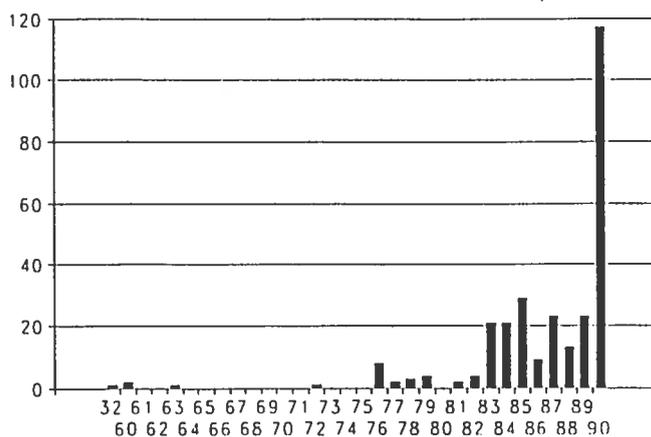
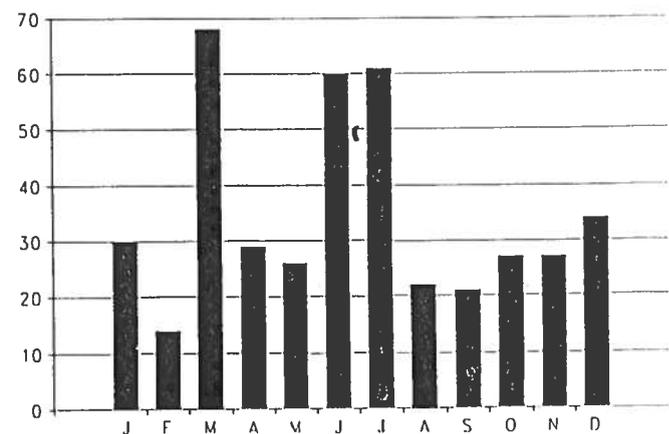


FIGURE N°7:

NORD-PAS-DE-CALAIS
AUTRES SITES TOTAUX MENSUELS 1960/91



Pour la Somme, en revanche, l'espèce est citée par plusieurs auteurs anciens, notamment MARCOTTE (1860) qui la signale rare et de passage accidentel lors des hivers rigoureux. Il doit s'agir ici d'une confusion avec une autre espèce (Goéland sénateur *Pagophila alba* ?), car ceci ferait supposer une répartition plus nordique de l'espèce en période hivernale ce qui n'est pas le cas. MENEGAUX, VAN KEMPEN et DUCHAUSSOY écrivant entre 1912 et 1920 signalent quelques captures identifiées: les deux premières datent de septembre 1877 au Crotoy. Ensuite l'espèce disparaît des écrits jusqu'au début des années 1960 où elle est "redécouverte" en Picardie et dans le Pas-de-Calais respectivement par FOURNIER & YEATMAN [OISEAUX DE FRANCE 14(3): 5] et ERARD & NAYLOR (1961).

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1970 que l'espèce est observée de manière régulière et abondante aussi bien en Picardie que dans le Nord-Pas-de-Calais.

STATUT RECENT

La Mouette mélanocéphale est observée régulièrement en Picardie depuis 1975, auparavant les contacts sont rares et irréguliers. Les observations sont plus nombreuses surtout depuis 1985. La barre des contacts annuels est franchie une première fois en 1985 puis en 1988. Le rythme actuel est de l'ordre d'une dizaine d'observations par an en moyenne (cf figure 1). Le record des observations a été réalisé en 1991 avec 21 individus différents contactés.

Pour le Nord-Pas-de-Calais, c'est la même évolution avec les mêmes époques charnières: observations régulières à partir du milieu des années 1970 et augmentation constante des effectifs en stationnement et de passage. Au Cap Gris Nez, après une "découverte" en force de l'espèce en 1960, par ERARD & NAYLOR (1961) avec 13 individus en un seul automne, les contacts oscillent ensuite entre 1 et 5 par année jusqu'en 1973, où de nouveau la barre des 10 observations par an est franchie. Un premier pic est atteint en 1975 avec près de 70 individus observés. Dans les années 1980, l'espèce fournit des contacts nombreux (30 à 90 individus par année - cf figure 2) et avec une tendance croissante régulière (cf figure 3). Les valeurs moyennes triannuelles montrent une tendance positive régulière. La baisse enregistrée au cours des dernières années est un artefact lié à la pression d'observation. A Boulogne / Le Portel, les premières mentions datent du milieu des années 1960. L'espèce y reste discrète jusque dans les années 1970. C'est dans la décennie 1980-90 que l'explosion démographique est spectaculaire. Un premier pic d'abondance est observé à l'automne 1983, avec un maximum de 550 oiseaux comptés en octobre (S. DEROO & P. RAEVEL) au dortoir lors d'une tempête. La croissance des effectifs redevient ensuite plus "normale", avec un second pic atteint à l'automne 1991 où plus de 600 oiseaux ont été comptés encore une fois en octobre (P. RAEVEL & H. van HEMEL) (cf fig. 4). Pour le reste du Nord-Pas-de-Calais, l'espèce reste d'observation sporadique jusque dans la seconde moitié de la décennie 1970-80. Il faut attendre le début des années 80 pour dépasser la barre des 10 observations par an. L'année record est 1990, avec plus de 100 contacts. Cette augmentation brutale des effectifs est liée en grande partie à la découverte et au suivi d'une population dans le Dunkerquois par l'équipe Jacques LECLERCQ (LECLERCQ, 1990; LECLERCQ & SELOSSE, 1991; J. LECLERCQ, *in litt.*; cf figure 5).

PHENOLOGIE ANNUELLE DES OBSERVATIONS

Pour la Somme, la phénologie annuelle est très dissymétrique. Le maximum annuel est centré sur le printemps, surtout avril (34 individus en effectif cumulé), puis avec des maxima secondaires en mai (20) et mars (10). Mis à part juillet, aucun autre mois ne fournit plus de 5 contacts en effectif cumulé pendant plus d'un siècle. Le minimum est centré sur l'automne (août à octobre) (cf figure 6).

Pour le Nord-Pas-de-Calais (en dehors des 2 principaux sites), la phénologie est très semblable à celle notée en Picardie. Traditionnellement, le pic d'observations a lieu au printemps (mars-avril) et le creux des contacts est remarqué en automne (août-septembre). Toutefois, les données toutes récentes du Dunkerquois (1988-1990), où un estivage a été mis en évidence ont faussé la belle régularité des courbes et ont créé un maximum principal en été (cf figure 7). Pour le Cap Gris Nez et le Port de Boulogne / Le Portel, la phénologie est très semblable et montre un fonctionnement cohérent des populations en transit sur le littoral Boulonnais. Le maximum annuel est atteint en automne (pic en octobre). Un pic secondaire a lieu régulièrement au printemps lors de la remontée pré-nuptiale, il est centré sur mars-(avril). Le creux des effectifs en stationnement a lieu en fin de printemps-été (mai à juillet). Les effectifs croissent de nouveau très rapidement dès le mois d'août (cf figures 8 et 9).

FIGURE N°8:

CAP GRIS NEZ
BILAN MENSUEL CUMULE 1960-1991

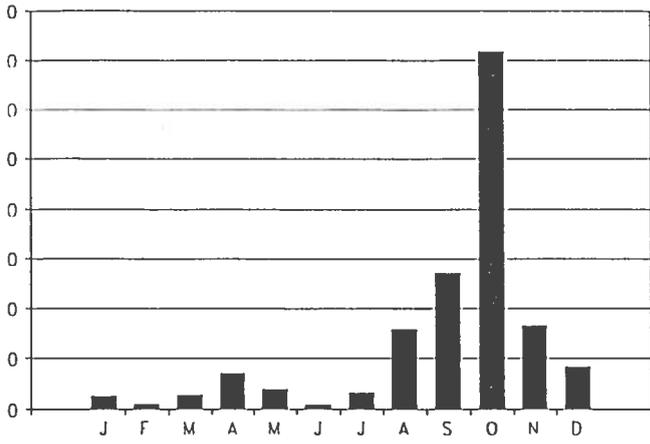


FIGURE N°9:

BOULOGNE
BILAN MENSUEL CUMULE 1960-1991

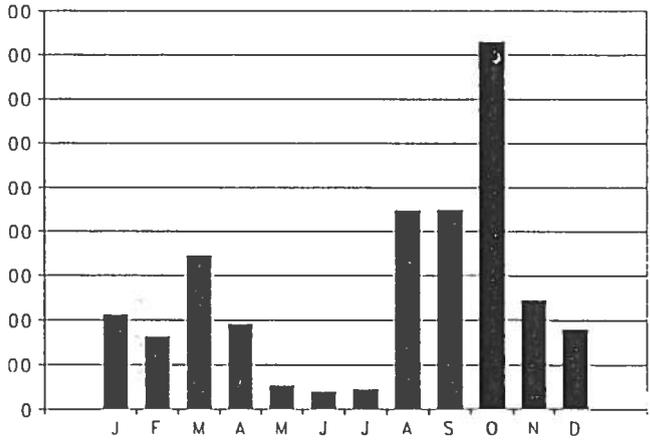


FIGURE N°10:

SOMME
VARIATIONS MENSUELLES DE L'AGE-RATIO

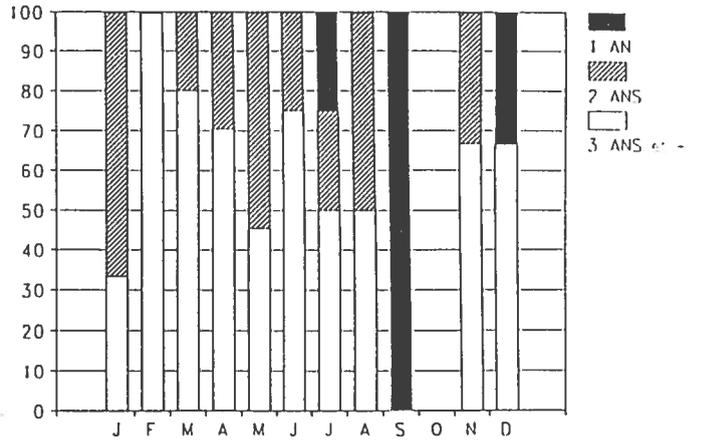
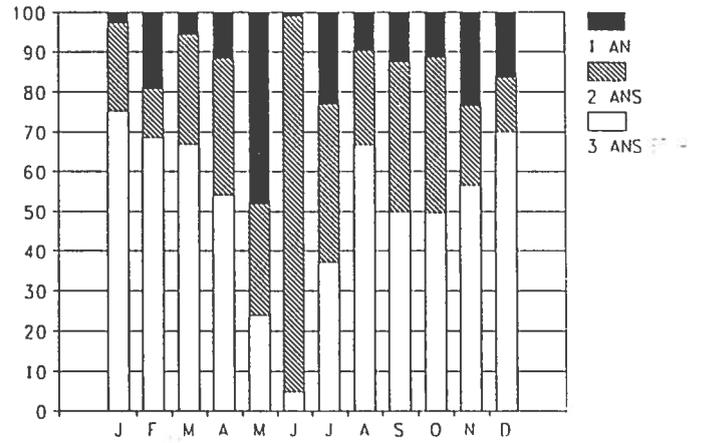


FIGURE N°11:

CAP GRIS NEZ & BOULOGNE
VARIATIONS MENSUELLES DE L'AGE-RATIO

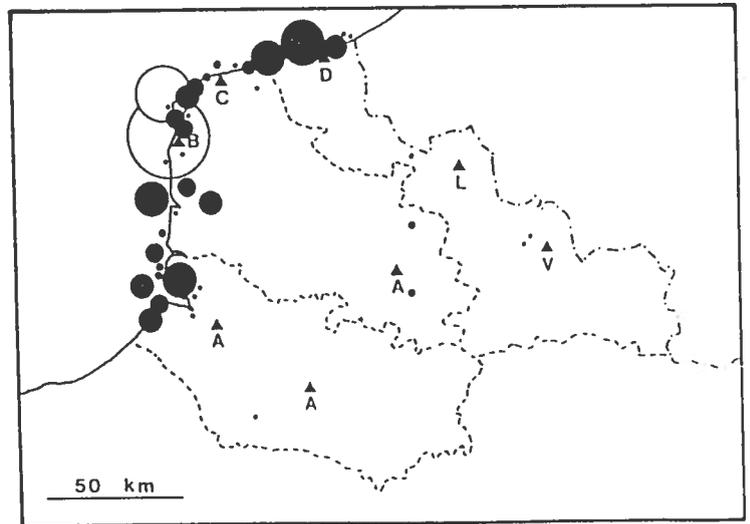
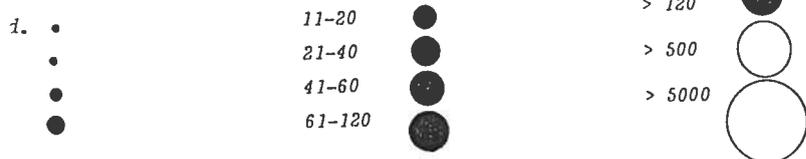


LEGENDE GENERALE DES CARTES 1 à 5:

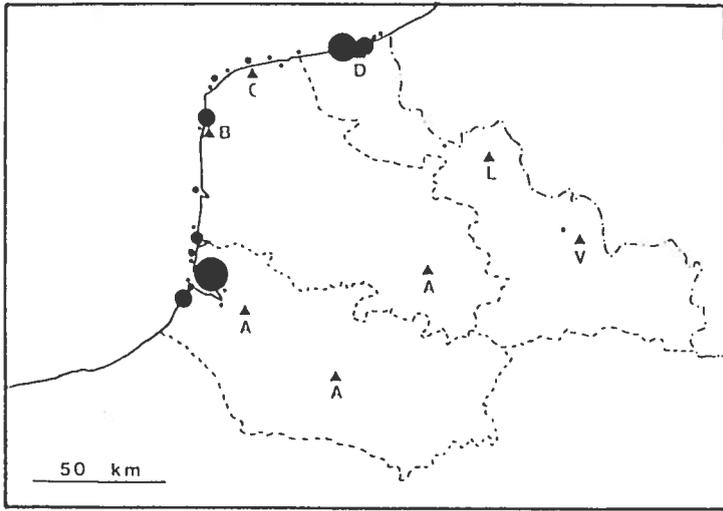
- 1: Total des observations de Mouette mélanocéphale dans le Nord-Pas-de-Calais et la Somme 1900 - 1991
- 2: Observations au printemps (mars - avril - mai)
- 3: Observations en été (juin - juillet - août)
- 4: Observations en automne (septembre - octobre - novembre)
- 5: Observations en hiver (décembre - janvier - février)

Le diamètre des disques est proportionnel au nombre total d'individus observés en une localité (voir ci-dessous).

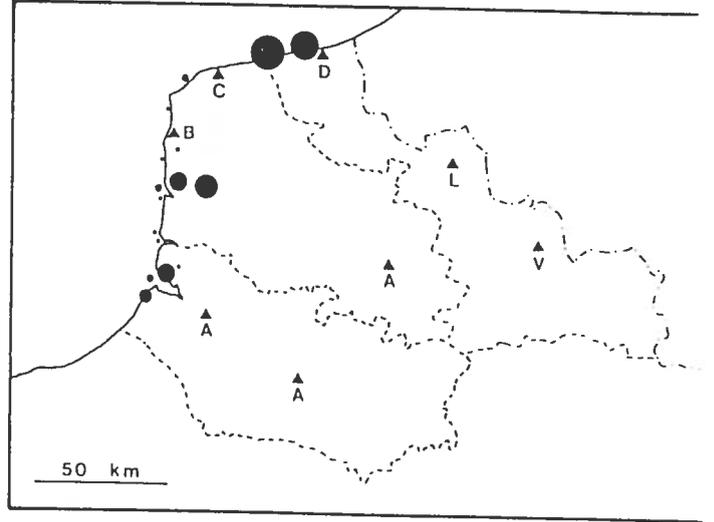
Les cartes 2 à 4 ne reprennent pas les observations des deux sites principaux de l'étude: le Cap Gris Nez et le complexe portuaire de Boulogne-sur-mer.



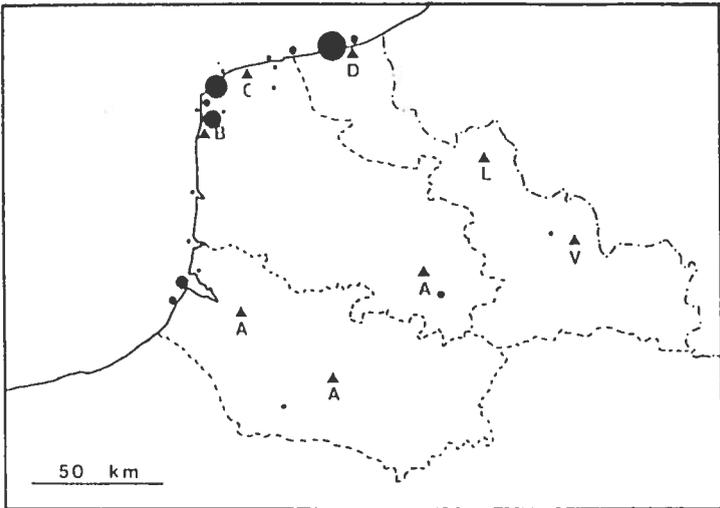
1



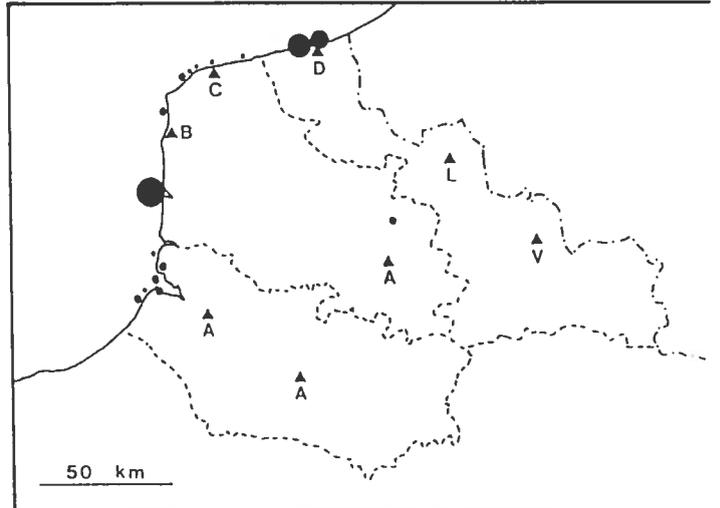
2



3



4



5

REPARTITION SPATIALE DES OBSERVATIONS

La Mouette mélanocéphale est essentiellement une espèce côtière dans le Nord de la France (cf carte No1).

Dans la Somme, 3 sites retiennent plus de 80% des contacts réalisés jusqu'à présent, il s'agit :

- du Parc ornithologique du Marquenterre (POM) avec plus de 50% des données;
- du Hâble d'Ault avec plus de 20% des données;
- la Baie de Somme ne fournit qu'un peu plus de 10% des observations.

Une seule observation a été réalisée dans l'arrière-pays (1% des données), il s'agit d'une donnée de 1977 : un individu de 2ème hiver partiellement mazouté est observé à Famechon (sud-ouest amiénois) (ROBERT, 1979).

Au printemps, une part importante des observations est faite dans le département de la Somme et plus particulièrement dans le Parc ornithologique du Marquenterre (cf carte No2).

Dans le Nord-Pas-de-Calais, outre les deux sites principaux de stationnement (Boulogne / Le Portel) et de passage (Cap Gris Nez), quelques autres sites fournissent des contacts plus ou moins réguliers avec l'espèce:

- la région dunkerquoise (secteur du Nouvel-Avant-Port de Dunkerque et de Gravelines) est un site secondaire d'hivernage et surtout d'estivage apparemment régulier mis en évidence par J. LECLERCQ et collaborateurs (J. LECLERCQ, *in litt.*; LECLERCQ, 1990, LECLERCQ & SELOSSE, 1991) (cf carte No3);

- le littoral et l'arrière-pays du Boulonnais fournissent des contacts réguliers mais en petits effectifs tout au long de l'année (cf cartes No2 à 4); ces données correspondent aux oiseaux en stationnement migratoire ou hivernal à Boulogne / Le Portel et qui se dispersent quotidiennement dans l'arrière-pays (*obs.pers.*; S. DEROO, C. DUPONCHEEL et G. BEAL, *comm. pers.*);

- la Baie de Canche a vu se développer un petit noyau d'hivernants au début des années 1980, qui ne semble pas s'être développé par la suite (cf carte No5).

Seulement 0,2 % des observations proviennent de l'intérieur des deux départements. Toutefois si l'on ne prend pas en compte les données de Boulogne / Le Portel et du Cap Gris Nez, celles ci représentent alors 20 % du total, ce qui est important. C'est en partie lié à la dispersion journalière des oiseaux en stationnement dans le port de Boulogne / Le Portel dans l'arrière-pays Boulonnais. Il est à noter un cas d'hivernage récent deux années consécutives (probablement par le même individu) dans un site intérieur de la région Nord-Pas-de-Calais, à Avion / Parc des Glissoires.

AGE-RATIO

L'évolution annuelle de l'âge-ratio en Picardie est illustré par la figure 10 et par la figure 11 pour le Nord-Pas-de-Calais (exemple de cumulé de Boulogne / Le Portel et du Cap Gris Nez). Il est difficile de donner un âge-ratio global car les proportions bougent constamment par un taux de turn-over assez élevé au sein des stationnements (*obs.pers.*).

Au cours du temps les observations n'ont pas toujours été très fiables, ni suffisamment abondantes pour esquisser une tendance sur le long terme. Il semble cependant y avoir de plus en plus d'oiseaux d'un an (développement important des colonies de reproduction belges et néerlandaises?).

ORIGINE DES OISEAUX ET EVOLUTION DU STATUT

Autrefois uniquement migratrice dans le Nord de la France, la Mouette mélanocéphale est devenue une espèce régulière tout au long de l'année et a développé un estivage régulier (15-25 individus en région dunkerquoise et 50 individus à Boulogne / Le Portel) et un hivernage très important sur le littoral Boulonnais (jusqu'à 350 individus).

Les oiseaux provenaient au début essentiellement de la Mer Noire et de la Méditerranée et une migration en boucle s'était développée. Des essaimages se sont produits à partir de ces colonies prospères d'Europe du sud-est, notamment le long des axes de mouvements à travers le continent européen entre les sites d'Europe du sud-est et la Baltique et la Mer du Nord.

Des populations non négligeables se reproduisent actuellement en Europe du nord-ouest, notamment aux Pays-Bas et en Belgique (175 couples en 1990, 225 couples en 1991; MEININGER & BEKHUIS, 1990; BEKHUIS & MEININGER, 1990; MEININGER, comm.pers.). Au phénomène de migration en boucle s'est très probablement rajouté une migration de "type normal" (orientée NE-SW) pour ces nicheurs nouvellement installés ; l'un des buts du programme de marquage coloré lancé conjointement par une équipe de baguage franco-néerlandaise va être de mettre en évidence ces mouvements.

Il y a actuellement un mixage des populations dans le Nord de la France : des oiseaux originaires de Méditerranée (et de Mer Noire?) continuent de venir passer (et hiverner?) tandis que les nicheurs nouvellement installés développent de nouveaux quartiers d'hiver sous nos latitudes.

DISCUSSION

L'augmentation des effectifs de manière assez brutale au milieu des années 1970 correspond aussi bien à une réelle augmentation des effectifs présents qu'à une pression d'observation accrue.

Cette évolution très positive des contacts est liée à deux phénomènes concomitants :

- prise de conscience de la présence de l'espèce (la mise au point de MILBLED & APCHAIN (1978) a joué un rôle moteur non négligeable pour le Nord de la France, beaucoup moins ressenti parmi les observateurs picards) et intérêt croissant des observateurs pour les laridés, en partie par une amélioration très nette des critères d'identification sur le terrain (série d'articles dans les revues anglaises puis sortie du guide de GRANT, 1982) ;

- réelle augmentation des effectifs migrateurs et hivernants dans la région.

L'évolution démographique de l'espèce est certaine mais très difficile à chiffrer précisément dans le Nord de la France en raison de la surimposition des deux facteurs précédents. L'augmentation des effectifs de passage et en stationnement n'est pas seulement à mettre en liaison avec le dynamisme des effectifs reproducteurs des colonies d'Europe de l'est et du sud-est comme l'avancent MILBLED & APCHAIN (1978), mais également avec le développement d'une population nicheuse en Europe du nord-ouest et en particulier aux Pays-Bas (MEININGER & BEKHUIS, 1990). En effet, des oiseaux originaires des deux "aires" de reproduction de l'espèce, l'Europe du nord-ouest et la Mer Noire / Méditerranée, fréquentent de manière régulière dans le Nord de la France comme l'attestent des reprises de bagues (RAEVEL, 1991; RAEVEL, *inédit*) et les observations d'oiseaux porteurs de marques, colorées ou non (RAEVEL, TIRMARCHE, DEROO, BEAL & DUPONCHEEL, 1992; RAEVEL & al., *in prep.*).

Dans la Somme la Mouette mélanocéphale apparaît donc essentiellement comme une espèce migratrice avec un passage développé au printemps et au début de l'été (juin-juillet), un passage automnal plus réduit (?) et un hivernage faible à inexistant.

Dans le Nord-Pas-de-Calais en revanche l'espèce montre une tendance inversée pour le passage migratoire dont le principal pic annuel est situé en automne (octobre-novembre) et avec un hivernage très développé.

La différence de phénologie entre les deux régions peut probablement s'expliquer par les deux phénomènes suivants :

- la Mouette mélanocéphale possède un caractère très casanier comme souligné au début de cet article. Il en résulte probablement une très grande fidélité aux voies de déplacements ainsi qu'aux sites de halte migratoire. Les haltes migratoires n'ont peut-être pas lieu aux mêmes endroits en automne et au printemps. Au printemps, la présence de colonies de reproduction de Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) joue un rôle attractif non négligeable sur cette espèce nichant volontiers en commensalisme avec cette dernière. La présence régulière de la Mouette mélanocéphale dans le Parc ornithologique du Marquenterre est probablement pour une bonne part liée au développement d'une colonie de Mouettes rieuses depuis quelques années (SUEUR, 1990) ; la remontée printanière de mars-avril à mai-juin voit passer des oiseaux déjà accouplés (*obs. pers.*) et paradant sur les sites favorables (P. CARRUETTE, *comm.pers.* ; *obs.pers.*) ;

- l'autre facteur responsable pour une part inconnue, mais probablement assez importante, réside dans l'identification des oiseaux en automne. Cette espèce est en effet nettement moins reconnaissable en automne (plumages juvéniles, immatures en mue et adultes en mue ou en plumage d'hiver) et passe facilement inaperçue parmi les autres espèces de laridés. C'est ce qui explique probablement la convergence des tendances observées dans la Somme et dans le reste du Nord-Pas-de-Calais où la quasi-totalité des observations provient d'observateurs non spécialisés.

Compte-tenu de l'aire d'hivernage de l'espèce sur la façade atlantique (CRAMP, 1985; RAEVEL & *al.*, *in prep.*), il apparaît logique, sinon obligatoire, que l'ensemble des oiseaux transitant par le Nord-Pas-de-Calais passent également par la Somme. Les données très anciennes, basées sur des captures ou des reprises d'oiseaux bagués attestent de la présence de l'espèce en cette saison dans la Somme.

CONCLUSION

La Mouette mélanocéphale continue son expansion démographique et spatiale dans l'ensemble de son aire de nidification (BEKHUIS & MEININGER, 1990). Parallèlement dans le nord de la France, la tendance évolutive des contacts avec l'espèce est positive et croît de manière continue depuis le milieu des années 1970. Le statut de cette espèce s'est modifié au cours du temps. Au début, seulement de passage occasionnel, elle est ensuite devenue migratrice plus régulière au début des années 1970, puis est devenue nicheuse à partir de 1976/1977 (MILBLED & APCHAIN, 1978). Cette population nicheuse est restée peu développée pour des raisons encore inconnues. Un hivernage et un estivage se sont ensuite développés sur le principal site de stationnement du Nord de la France, le complexe portuaire de Boulogne / Le Portel, puis dans une moindre mesure, ailleurs. Actuellement l'espèce est donc présente toute l'année dans le Nord de la France et continue d'accroître ses effectifs migrateurs et hivernants parallèlement à la croissance démographique des effectifs nicheurs d'Europe du Nord-Ouest.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ici très sincèrement tous les observateurs qui m'ont soit aidé dans les recensements des stationnements de laridés à Boulogne/Le Portel ou lors des migrations au Cap Gris Nez, soit communiqué leurs observations (j'espère en avoir oublié aucun ...) : G. BEAL, P. BERNARD, C. BERREVOETS, P. CAMBERLEIN, G. DEBEVER, D. DELVILLE, P.J. DUBOIS, C. DUPONCHEEL, L. GAVORY, H. van HEMEL, M. HOEKSTEIN, T. HOOGENDOORN, J.P. MARCQ, F. MARTIN, P.L. MEININGER, P. POIRE, A. van POPPEL, S. van POPPEL, A. ROUGE, H. SCHEKKERMAN, N.D. van SWELM, B. TAILLIEZ, C. TOMBAL, H. VERCRUIJSSE, P. WOLF.

Je tiens à faire une mention spéciale aux observateurs plus ou moins spécialisés dans les laridés qui ont su faire fi de l'appréhension globale face aux laridés et de leur mauvaise réputation auprès des observateurs, pour réaliser des comptages réguliers au Cap Gris Nez ou à Boulogne / Le Portel : Serge DEROO, Guy FLOHART, Thierry FOURNET, Gilbert TERRASSE et Denis TIRMARCHE.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Jean-Charles TOMBAL qui m'a fait découvrir et m'a appris à identifier "ma première" Mélanocéphale.

Philippe CARRUETTE, Pascal ETIENNE, Jean-Claude ROBERT, François SUEUR, Guy FLOHART, Philippe POIRE et Patrick TRIPLET m'ont aidé à collecter les informations en Picardie. Jacques LECLERCQ en a fait de même pour la région Dunkerquoise.

Je remercie enfin tous les observateurs du Groupe ornithologique Nord, de la Centrale ornithologique Picarde et les autres observateurs, étrangers ou non, pour leurs observations.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme (1968) Le Cap Gris Nez, observatoire ornithologique. *Le Héron* 1(2): 29.
- Anonyme (1977) Cap Gris Nez report 1976. *Cap Gris Nez Committee*, London, 47 p.
- Anonyme (1978) Cap Gris Nez report 1977. *Groupe Etude Migration Oiseaux*, Lille, 71 p.
- Anonyme (1980) Cap Gris Nez report 1978 & 1979. *Groupe Etude Migration Oiseaux*, Lille, 71 p.
- Anonyme (1980) Cap Gris Nez 62 - Eté - automne 1979 - Sélection des observations. *Le Héron* 13(2): 41-42.
- Anonyme (1987) L'avifaune du Parc en 1986. *Association Marquenterre Nature*, Bull. ann., Saison 1987 : 3-25.
- Bekhuis J. & Meininger P.L. (1990) Mediterranean Gull *Larus melanocephalus*. *European Atlas News, Bird Census News* 3 : 6-9.
- Boutrouille C. (1982) Synthèse des observations du printemps 1981 (mars à juin). *Le Héron* 15 (2) : 5-38.
- Boutrouille C., Kérautret L. & Tombal J.C. (1981) Synthèse des observations du printemps 1980 (mars à juin). *Le Héron* 14 (1) : 16-57.
- Boutrouille C., Kérautret L. & Tombal J.C. (1983) Synthèse des observations du printemps 1982 (mars à juin). *Le Héron* 16 (1) : 38-85.
- Boutrouille C. & Tombal J.C. (1984) Synthèse des observations du printemps 1983. *Le Héron* 17 (1) : 6-63.
- Boutrouille C. & Tombal J.C. (1985) Synthèse des observations du printemps 1984. *Le Héron* 18 (1) : 12-61.
- Bril B. (1985) Stationnement dans les ports de Dunkerque. Annexe à la synthèse hiver 1984-1985. *Le Héron* 18 (3) : 32-33.
- Campbell J.M. & Harper J.F. (1963) Report on ornithology pp 17-28 in University of London *Natural History Society Expedition 1961 Cap Gris Nez - North France*, 50 p.
- Centrale Ornithologique Picarde (1985) Actualités ornithologiques 1984 en Picardie. *L'Avocette* 9 : 9-13.
- Centrale Ornithologique Picarde (1987) Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme (80) en 1985. *L'Avocette* 11: 133-175.
- Centrale Ornithologique Picarde (1988) Synthèse des observations ornithologiques en Picardie en 1986. *L'Avocette* 12: 170-209.
- Centrale Ornithologique Picarde (1989) Actualités ornithologiques, année 1988. *L'Avocette* 13: 1-4.
- Commeçy X. & Sueur F. (1983) Avifaune de la Baie de Somme et de la Plaine maritime picarde. GEPOP, Amiens, 235 p.
- Commeçy X. & Triplet P. (1980) Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1979 dans la Somme. *L'Avocette* 4 : 51-114.
- Commeçy X., Hernandez O. & Rigaux T. (1982) Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1980 dans la Somme. *L'Avocette* 6 : 40-99.
- Commeçy X., Rigaux T. & Sueur F. (1983) Synthèse des observations 1981 dans la Somme. *L'Avocette* 7 : 89-192.
- Commeçy X., Rigaux T. & Sueur F. (1984) Synthèse des observations 1982 dans la Somme. *L'Avocette* 8 : 49-122.
- Commeçy X., Gavory L., Rigaux T. & Sueur F. (1985) Synthèse des observations 1983 dans la Somme. *L'Avocette* 9 : 143-186.
- Cramp S. (Ed., 1985) *Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. The birds of the Western Palaearctic. Vol. III Waders to gulls*. Oxford University Press, Oxford, 913 p.
- Debout G. (1987) Bilan de la journée concertée de guet à la mer du 26 octobre 1986 : oiseaux de mer. *Le Héron* 20 : 113-114.
- Degland C.D. (1831) *Tableau des oiseaux observés dans le Nord de la France*. Lille.
- Dehorter O. (1984) Synthèse automne 1983 - Nouvel Avant-Port de Dunkerque (Nord). *Le Héron* 17 (2) : 41-58.
- De Norguet M.A. (1865) Catalogue des oiseaux du Nord de la France. *Mém. Soc. Sc. Lille*.
- Dubois P.J. (1989) Compte-rendu des observations sur le littoral Nord-Pas-de-Calais du samedi 28 octobre au mercredi 1 novembre 1989. *Rapport dact.*, 2 p.
- Duchaussoy II. (1913) Contribution à l'étude des oiseaux en Picardie. *Bull. Soc. Linn. Nord Fr.* 21 (41) : 320-324.
- Erard C. & NAYLOR J.F. (1961) Oiseaux de passage intéressants au Cap Gris Nez (Pas-de-Calais). *Alauda* 29 : 141-144.
- Gibbs A. (1967) Cap Gris Nez bird observatory report 1965. *Cap Gris Nez Bird Observatory Committee*, London, 50 p.
- Gibbs A. (1968) Cap Gris Nez bird observatory report 1966-1967. *Cap Gris Nez Bird Observatory Committee*, London, 94 p.
- Gibbs A. (1970) Cap Gris Nez bird observatory report 1968-1969. *Cap Gris Nez Bird Observatory Committee*, London, 14 p.
- Godin J. (1971) Synthèse des observations de l'hiver 1970-1971. *Le Héron* 4 (4) : 30-40.
- Godin J. (1973) Synthèse des observations de l'hiver 1972-1973. *Le Héron* 6 (3) : 16-32.
- Grant P.J. (1982) *Gulls: an guide to identification*. T. & A.D. Poyser, Calton.
- Gy C. (1983) Sortie Cap Gris Nez les 10 et 11 octobre 1982. *L'Epeiche N.S.* (1) : 9.
- Hamon P. & Magrez J. (1976) Aperçu de la migration de l'automne 1974 au Cap Gris Nez. *Le Héron* 9 (1) : 22-42.
- Heg D. (1985) Lang weekend Cap Gris Nez 5 /in 7 oktober 1984. *De Mourik* 11 (2) : 43.
- Hovette C. (1978) Données avifaunistiques nouvelles en Baie de Somme (de 1973 à 1976). *Doc. zool.* 1 (2) : 10-19.
- Jougleux C. (1980) Synthèse des observations de l'été et de l'automne 1979 (juillet à novembre). *Le Héron* 13 (2) : 9-40.

- Jougleux C., Martinet J.L. & Tombal J.C. (1983) Synthèse des observations de l'été et de l'automne 1982 (juillet à novembre). *Le Héron* 16 (2) : 14-46.
- Jougleux C. & Tombal J.C. (1984) Synthèse des observations de l'été et de l'automne 1983 (juillet à novembre). *Le Héron* 17 (2) : 6-40.
- Jougleux C. & Tombal J.C. (1985) Synthèse des observations de l'été et de l'automne 1984 (juillet à novembre). *Le Héron* 18 (2) : 3-30.
- Kérautret L. (1974a) Synthèse des observations du printemps 1973. *Le Héron* 7 (1) : 7-37.
- Kérautret L. (1974b) Synthèse des observations du printemps 1974. *Le Héron* 7 (4) : 28-50.
- Kérautret L. (1979) Synthèse des observations du printemps et de la saison de nidification 1978 (mars à juin). *Le Héron* 12 (1) : 7-42.
- Kérautret L. (1979) Synthèse des observations du printemps 1979 (mars à juin). *Le Héron* 13 (1) : 6-45.
- Lagache-Pauchant J.P. (1981) Recensement des oiseaux morts sur les plages Nord et Pas-de-Calais. *Le Héron* 14 (3) : 59-61.
- Lecci D. (1986) Stationnements à la Mare à Goriaux. Annexe à la synthèse automne 1985. *Le Héron* 19 (3) : 37-39.
- Leclercq J. (1990) Rapport ornithologique. *Dunkerque 1990 P.O.D.*, Luignegre, 73 p.
- Leclercq J. & Sellose N. (1991) Observations intéressantes en région dunkerquoise: janvier à juin 1991. *P.O.D.* 1 : 2-18.
- Magrez J. & D., 1974: Observations réalisées au Cap Gris Nez du 17 octobre au 10 novembre 1973. *Le Héron* 7 (2) : 26-31.
- Meininger P.L. & Bekhuis J.F. (1990) De Zwartkopmeeuw *Larus melanocephalus* als broedvogel in Nederland en Europa. *Limosa* 61 : 121-134.
- Ménégaux A. (1911 & 1912) Catalogue des oiseaux de la collection Marmottan du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. *Bull. Soc. Philomath. Paris* 3 & 4 : 61-99, 107-197 & 9-78.
- Milbled T. (1978) Identification, nidification et migration de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) sur le littoral du Nord de la France. *Le Héron* 11 (4) : 150-152.
- Milbled T. (1978) Remarques sur le statut récent des laridés du littoral du Pas-de-Calais. *Cap Gris Nez Report 1977* : 56-58.
- Milbled T. (1985) Observations à la colonie de laridés de Merlimont (Pas-de-Calais). *Le Héron* 18 (1) : 65.
- Milbled T. & C. Apchain (1978) Nidification et migrations de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* sur le littoral du Nord de la France. *Alauda* 46 : 235-256.
- Milbled T. & C. Apchain (1979) La colonie de laridés de Merlimont-Plage (Pas-de-Calais). *Le Héron* 12 (4) : 54-60.
- Raevel P. (1981-1987) *Synthèse des observations réalisées au Cap Gris Nez. Rapports saisonniers 1981 - 1987 (in serie)*. Equipe Sea-Watch Cap Gris Nez, Bailleul.
- Raevel P. (1982a) Synthèse des observations réalisées au Cap Gris Nez à l'automne 1981. *Le Héron* 15 (2) : 38-52.
- Raevel P. (1982b) Observations hivernales au Cap Gris Nez (décembre 1981, janvier et février 1982) : migrations et stationnements. *Rapport G.O.N. inédit*, 4 p.
- Raevel P. (1982c) Observations effectuées sur le littoral - Février 1981. *Rapport G.O.N. inédit*, 3 p.
- Raevel P. (1983a) Synthèse des observations réalisées au Cap Gris Nez. Migration post-nuptiale de l'automne 1982. *Le Héron* 16 (3) : 61-64 & 69-85.
- Raevel P. (1983b) Synthèse des observations réalisées au Cap Gris Nez. La migration pré-nuptiale au printemps 1982. *Le Héron* 16 (1) : 86-87.
- Raevel P. (1984a) Synthèse des observations réalisées au Cap Gris Nez. Migration pré-nuptiale au printemps 1983. *Le Héron* 17 (1) : 64-69.
- Raevel P. (1984b) Migration en mer au Cap Gris Nez. Mouvements relatifs à l'hiver 1983/84. *Le Héron* 17(3) : 63.
- Raevel P. (1986a) Labbes, laridés, alcidés in Boutrouille C., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations du printemps 1985 (mars à juin). *Le Héron* 19 (1) : 6-39.
- Raevel P. (1986b) Labbes, laridés, alcidés in Fournier A., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations de l'automne 1985 (juillet à novembre). *Le Héron* 19 (3) : 11-40.
- Raevel P. (1986c) Labbes, laridés, alcidés in Fournier A., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations de l'hiver 1985-1986 (décembre 1985 - février 1986). *Le Héron* 19 (3) : 45-69.
- Raevel P. (1986d) Synthèse des observations réalisées au Cap Gris Nez. Migration post-nuptiale de l'automne 1983. *Le Héron* 19 (2) : 5-44.
- Raevel P. (1986e) Synthèse des observations réalisées au Cap Gris Nez. Mouvements relatifs à l'hiver 1983-1984. *Le Héron* 19 (2) : 45-54.
- Raevel P. (1986f) Synthèse des observations réalisées au Cap Gris Nez. Migration pré-nuptiale du printemps 1984. *Le Héron* 19 (2) : 55-64.
- Raevel P. (1987a) Labbes, laridés, alcidés in Fournier A., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations du printemps 1986 (mars à juin). *Le Héron* 20 : 173-208.
- Raevel P. (1987b) Labbes, laridés, alcidés in Fournier A., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations de l'été et de l'automne 1986 (juillet à novembre). *Le Héron* 20 : 249-291.
- Raevel P. (1988) Labbes, laridés, alcidés in Fournier A., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations de l'hiver 1986-1987 (septembre 1986 - février 1987). *Le Héron* 21 : 5-52.
- Raevel P. (1989a) Labbes, laridés, alcidés in Durieux B., Flohart G., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations du printemps et de l'été 1987 - Mars à août. *Le Héron* 22 : 3-38.

- Raevel P. (1989b) Labbes, laridés, alcidés *in* Durieux B., Flohart G., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations de l'automne 1987 et de l'hiver 1987-1988 (septembre 1987 - février 1988). *Le Héron* 22 : 189-226.
- Raevel P. (1990a) Des labbes aux alcidés *in* Durieux B., Flohart G., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations de l'automne 1987 et de l'hiver 1987-1988 (septembre 1987 - février 1988). *Le Héron* 22 : 189-226.
- Raevel P. (1990b) Le Port de Boulogne-sur-mer. Annexe à la synthèse automne-hiver 1987-1988. *Le Héron* 22 : 231.
- Raevel P. (1991a) Bilan régional des reprises de bagues pour 1988. *Le Héron* 24 : 23-37.
- Raevel P. (1991b) Labbes, laridés, alcidés *in* Durieux B., Flohart G., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations du printemps et de l'été 1988 - Mars à août. *Le Héron* 23 : 241-268.
- Raevel P. (1991c) Le recensement aérien du littoral Nord-Pas-de-Calais du 18.01.1990. *Le Héron* 24 (A paraître).
- Raevel P. (1991d) Des labbes aux alcidés *in* Durieux B., Flohart G., Godin J., Mouton J., Raevel P., Terrasse G. & Tombal J.C. Synthèse des observations de l'automne 1989 et de l'hiver 1989-1990. *Le Héron* 24 (A paraître).
- Raevel P. & Deroo S. (1981) Cap Gris Nez : Observations de l'hiver 1980-1981. *Le Héron* 14 (3) : 58.
- Raevel P., Tirmarche D., Deroo S., Béal G. & Duponcheel C. (1992) Premier inventaire du fichier des contrôles opérés sur des oiseaux porteurs de marques visuelles identifiables à distance pour le Nord-Pas-de-Calais. *Le Héron* (sous presse).
- Raevel P., Meininger P.L., Hoogendoorn T., van Swelm N.D. & Vercrujssse H. (*en prép.*) Le statut de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) dans le nord-ouest de la France.
- Robert J.C. (1979a) L'avifaune de la vallée des Evoissons. Approche écologique (suite). *Doc. zool.* 2 (1) : 45-56.
- Robert J.C. (1979b) Le statut des laridés de la Baie de Somme. *Alauda* 47: 247-258.
- Robert J.C. & Triplet P. (1984) Mise au point sur le statut du Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*) et de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) sur le littoral picard. *Picardie Ecologie* (Serie II, 2) : 56-64.
- Sueur F. (1990) La reproduction de la Mouette ricuse (*Larus ridibundus*) en Picardie. *Le Héron* 23 : 219-221.
- Terrasse G. (1988) Le port de Boulogne-sur-mer. Annexe à la synthèse hiver 1986-1987. *Le Héron* 21: 41.
- Terrasse G. (1989) Le port de Boulogne-sur-mer. Annexe à la synthèse mars à août 1987. *Le Héron* 22 : 43.
- Tombal C. & J.C. (1976) Passage et stationnement au Cap Gris Nez. *Le Héron* 9 (3) : 59.
- Tombal J.C. (1980) Synthèse des observations de l'hiver 1979-1980. Décembre 1979, Janvier et Février 1980. *Le Héron* 13 (3) : 20-93.
- Tombal J.C. (1981a) Observation de la migration en mer au Cap Gris Nez. Automne 1980. *Le Héron* 14 (2) : 48-58.
- Tombal J.C. (1981b) Synthèse des observations de l'hiver 1980-1981. Décembre 1980, Janvier et Février 1981. *Le Héron* 14 (3) : 21-54.
- Tombal J.C. (1982) Synthèse des observations de l'hiver 1981-1982. Décembre 1981, Janvier et Février 1982. *Le Héron* 15 (3) : 38-71.
- Tombal J.C. (1983) Synthèse des observations de l'hiver 1981-1982. Décembre 1981, Janvier et Février 1982. *Le Héron* 16 (3) : 11-44.
- Tombal J.C. (1985a) Synthèse des observations de l'hiver 1984-1985. Décembre 1984, Janvier et Février 1985. *Le Héron* 18 (3): 5-31
- Tombal J.C. (1985) Stationnements dans le port de Boulogne-sur-mer. Annexe à la synthèse hiver 1984-1985. *Le Héron* 18 (3): 35.
- Tombal J.C. & J. Mouton (1985) Stationnements dans les estuaires de la Canche et de l'Authie. Annexe à la synthèse hiver 1984-1985. *Le Héron* 18 (3): 36.
- Triplet P. (1983) Le Hâble d'Ault. Première synthèse des connaissances. *Picardie Ecologie* Hors série N° 1 : 146 p.
- Van de Weghe J.P. & J. Van Impe (1964) Observations ornithologiques au Cap Gris Nez. *Alauda* 32 : 143-146.
- Van Montfoort D. (1983) Verslag Cap Gris Nez 1 & 2/10/1983. *De Blauwe Klauwier* 9(4): 37-40.

LES CORVIDES SUR LE PLATEAU PICARD

par Xavier COMMECY

INTRODUCTION

Ayant entrepris de suivre les populations de Rapaces tant en hiver qu'en période de nidification sur deux carrés de 10 km x 10 km du plateau picard au sud-est d'Amiens (COMMECY en préparation). Nos nombreuses sorties de prospection nous ont permis de relever, entre autres observations, la répartition et l'abondance des Corvidés (Corbeau freux *Corvus frugilegus*, Choucas des tours *Corvus monedula* et accessoirement Corneille noire *Corvus corone*).

La présentation du secteur étudié (délimité approximativement par les communes de Longueau, Bayonvillers, Le Quesnel et Guyencourt-sur-Noye) sera détaillée dans notre article sur les rapaces. Disons simplement qu'il s'agit d'un plateau de grandes cultures traversé par les vallées de trois petites rivières (Avre, Luce et Noye) ; les secteurs boisés représentent de l'ordre de 10 % des 200 kilomètres-carrés essentiellement avec des petits bois.

L'HIVERNAGE

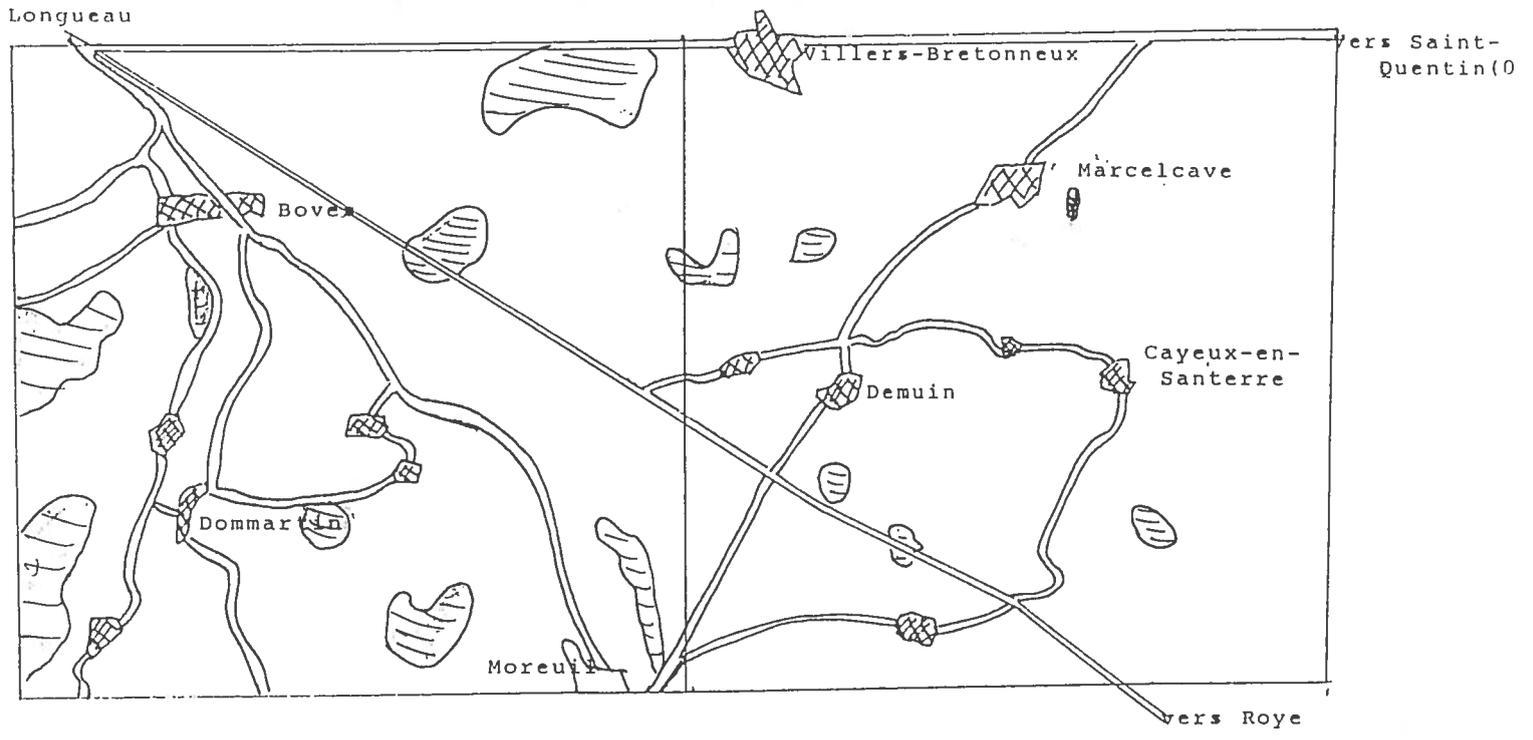
Omniprésents, les Corvidés occupent pendant la journée toute la surface du secteur mais les concentrations se rencontrent essentiellement dans les milieux cultivés. Les tentatives d'évaluation de cette population hivernante pour les 200 km² ont été effectuées à l'occasion des rassemblements que ces oiseaux font chaque soir lors de la constitution de leurs dortoirs nocturnes.

Trois dortoirs ont été repérés et un quatrième situé hors des limites que nous nous sommes définies draine des oiseaux du secteur que nous avons pu comptabiliser. Sur la figure, nous avons localisé les dortoirs et indiqué les directions suivies par les principaux flux les alimentant. Les Corvidés (surtout Corbeaux freux et Choucas des tours, les Corneilles noires ne participant pas ou peu à ses rassemblements) ont l'habitude de se regrouper en des sites réguliers avant de s'envoler en bandes plus ou moins importantes pour gagner tardivement les sites nocturnes. Cette habitude a permis de tracer l'essentiel des limites des zones occupées par les oiseaux de chacun de ces 4 dortoirs. Il est remarquable de constater à quel point ces limites sont stables tout au long de la période hivernale (et même d'une année sur l'autre). On peut repérer aussi qu'il n'y a pas de chevauchements entre les zones occupées par les oiseaux des différents dortoirs, ceci permettant une occupation maximale du secteur sans compétition.

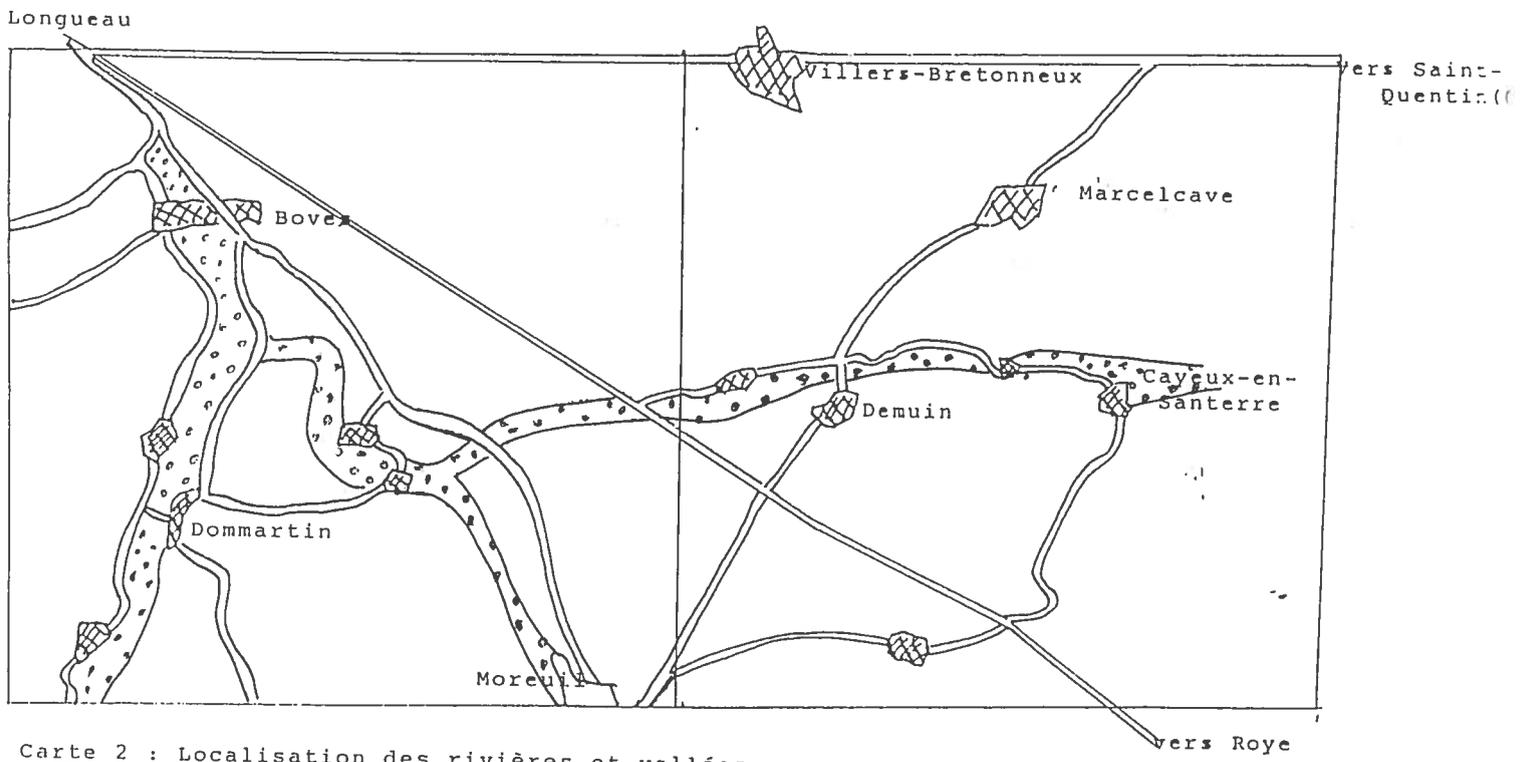
Les effectifs des dortoirs ont été relevés à la mi-janvier, période qui semble être celle des effectifs maximaux. Nous avons relevé :

- Hangard : 3000 à 5000 oiseaux (1/3 de Choucas des tours),
- Sains-en-Amiénois : 2500 à 3000 oiseaux (20 % de Choucas)
- Ignaucourt : 750 à 800 oiseaux (10 % de Choucas),
- Moreuil (dortoir hors secteur) : 350 oiseaux (des Corbeaux freux) du secteur étudié rejoignent ce dortoir.

Soit, 6600 à 9250 oiseaux pour 200 km² (moins de 50 oiseaux au km²). Les secteurs boisés (surtout localisés au Sud-Est des 2 carrés prospectés) sont les moins fréquentés dans la journée. Ces dortoirs se situent en peupleraie (2 cas : Hangard et Ignaucourt) et dans un bois de feuillus (Sains-en-Amiénois, à proximité de la grande décharge d'Amiens où beaucoup se nourrissent de jour).



Carte 1 : Localisation des bois et des bosquets



Carte 2 : Localisation des rivières et vallées

L'imprécision des valeurs avancées tient au grand nombre d'oiseaux à compter en peu de temps et venant parfois de plusieurs directions en même temps ainsi qu'à la faible luminosité (nuit tombante) qui règne alors.

La part de Choucas des tours est non négligeable (de l'ordre de 2000 oiseaux) pour une espèce qui passe généralement inaperçue (ces valeurs ont été obtenues par plusieurs échantillonnages dans des bandes d'oiseaux comptées et où les oiseaux ont été déterminés 1 à 1, ces échantillons ont été pris tout au long de la période de retour au dortoir).

Ces premiers résultats ne sont que des préliminaires et nous pensons les compléter dans les années suivantes en privilégiant deux axes principaux de recherche :

- suivi d'un dortoir tout au long de la saison pour mieux appréhender l'évolution des effectifs au cours de l'hiver,
- suivi des modalités du retour au dortoir (heure de début, durée...).

LA REPRODUCTION

Dès le début du mois de mars, les grandes bandes de Corbeaux freux et de Choucas disparaissent et le retour aux colonies est effectif. Pour les Corneilles noires, l'installation des nicheurs est plus tardive et des petits groupes (de la taille d'une dizaine d'oiseaux) se rencontrent encore en avril.

Peu discrètes, les colonies ont été repérées et le nombre de nids comptabilisé à la fin du mois de mars quand la couvaison a commencé (des comptages ultérieurs ont été effectués à l'occasion pour vérifier l'éventuelle installation tardive de nouveaux couples).

Quatre colonies de Corbeaux freux, proches les unes des autres (sur environ 5 kilomètres linéaires), ont été localisées dans la vallée de la Luce. Trois de ces colonies sont installées en peupleraie, la quatrième dans un petit bois de feuillus (Hangard). Elles regroupent 29 nids à Aubercourt, 5 et 19 nids à Demuin et 27 nids à Hangard, soit 80 nids pour cette vallée. Une cinquième colonie occupe les feuillus d'un parc de château à Thézy-Glimont (35 nids) dans la vallée de l'Avre et une sixième, installée tardivement (début avril) et de petite taille (10 nids), dans les feuillus en bordure de la décharge de Sains-en-Amiénois.

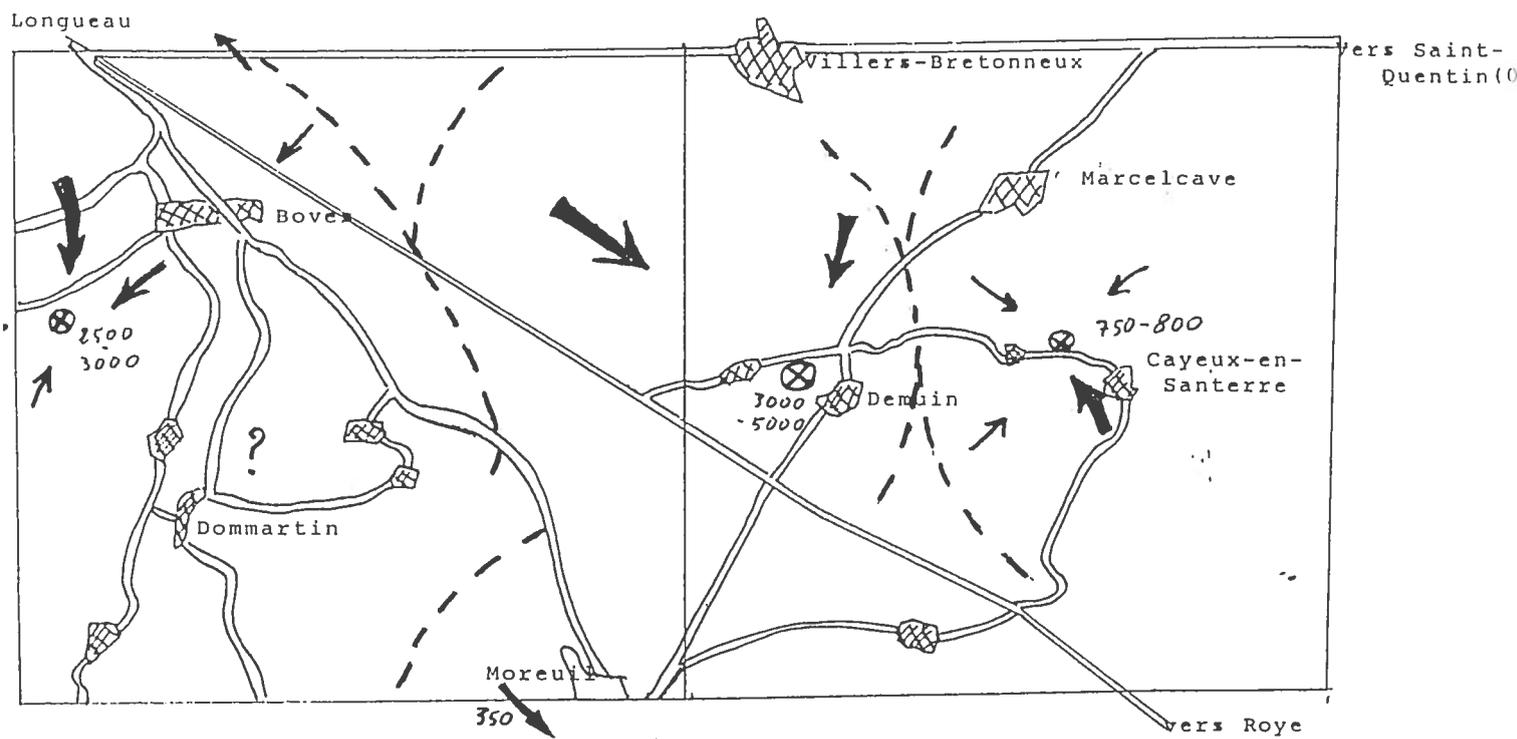
Ces 250 à 300 Freux sur les 200 km² prospectés sont à comparer aux 5 à 7000 oiseaux présents quelques semaines plus tôt ; plus de 95 % des Corbeaux freux hivernant dans notre région sont donc des migrants.

Pour la localisation des colonies de reproduction, notons l'importance des vallées et la comparaison des deux cartes de répartition (dortoirs hivernaux/colonies de nidification) montre une fidélité certaine de ces oiseaux tout au long de l'année à certains secteurs.

Nous n'avons pas repéré de colonies de Choucas des tours (tous les hivernants seraient donc des migrants) et n'avons pas effectué de comptage des nids de Corneilles noires qui nichent elles de manière isolée et dispersée (elles sont probablement présentes en période de reproduction avec des effectifs comparables à celui des Corbeaux freux et sont données comme sédentaires pour notre région comme dans toute la France).

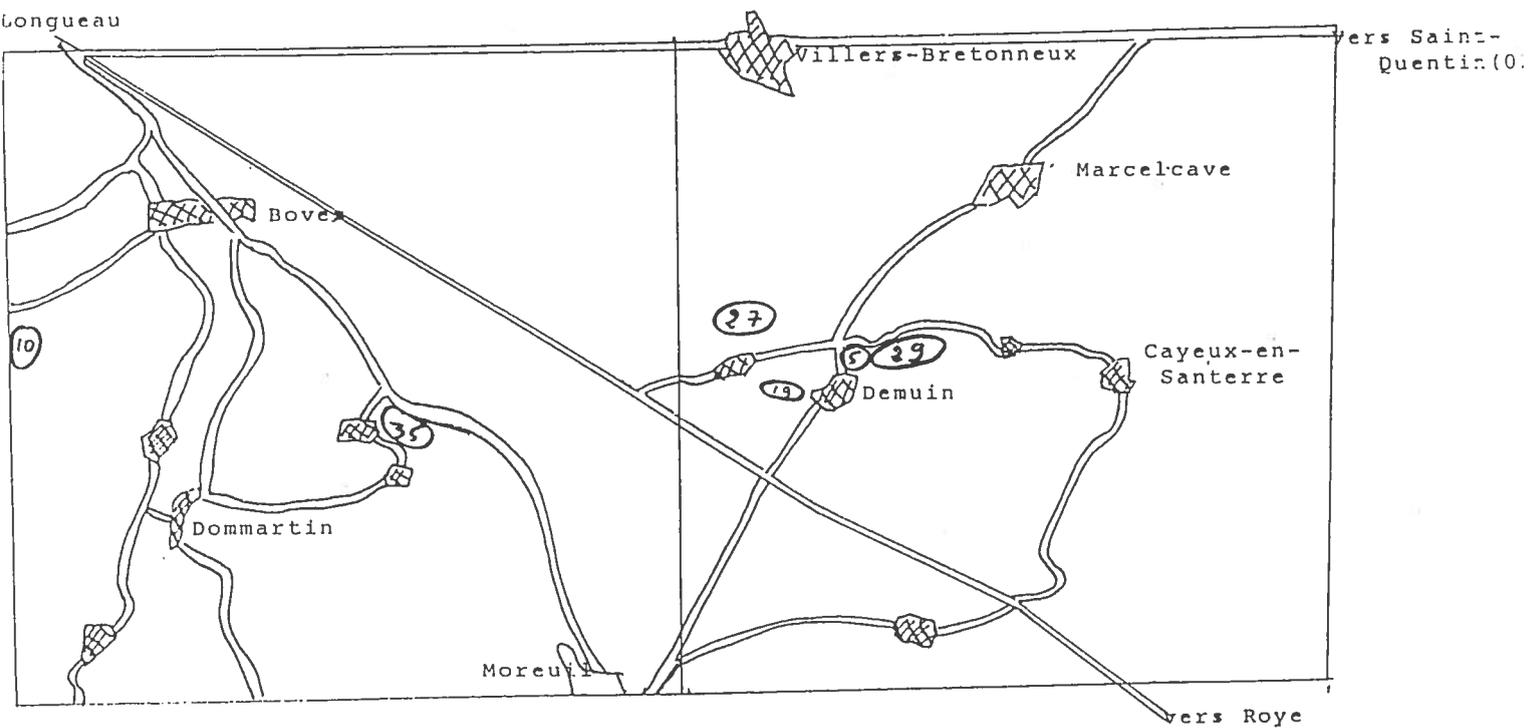
Ces dernières années, sans recherches particulières comme nous en avons mené ce printemps 1991, nous connaissions 2 autres colonies occupées sur nos deux carrés 10 x 10 km (Fouencamps et Boves), elles ont aujourd'hui disparu sans semble-t-il avoir été remplacées car les actuels sites de nidification sont connus depuis longtemps. L'espèce serait-elle en déclin au moins dans cette partie du département ? Une comparaison est possible avec une étude menée en 1978-1979 sur la nidification du Corbeau freux avec les données des gardes chasses synthétisées par ROBERT (1978 et 1979) ; cette enquête concernait tout le département de la Somme.

Notre secteur, Sud Amiénois, avait été défini comme zone de forte colonisation pour le département avec des tailles de colonies importantes. 7 colonies étaient alors connues contre 6 actuellement. On peut comparer les effectifs de ces colonies :



Carte 3 : Répartition des corvidés en hiver

- ⊗ Localisation des dortoirs hivernaux
- Direction des vols vers les dortoirs (Taille des flèches proportionnelle à l'importance des flux d'arrivée)
- - - Limite de l'aire de recrutement de chaque dortoir



Carte 4 : Localisation et importance des colonies de reproduction des Corbeaux freux

	1978	1991
Aubercourt	0	29
Boves	15	0
Demuin	0	24
Dommartin	16	0
Fouencamps	25	0
Hangard	140	27
Sains-en-Amiénois	9	10
Thézy-Glimont	88	35
TOTAL	293	125

En 1979, J.C. ROBERT dans ses conclusions indiquait que selon lui les effectifs nicheurs avaient vraisemblablement baissé depuis les dernières décennies dans le département de la Somme et il pensait que le processus continuait. Pour la décennie 80, cette conclusion est vérifiée et étayée : il y a eu perte de 59 % des couples nicheurs. On ne peut penser à une redistribution de ces couples en périphérie car nous connaissons certaines de ces colonies (Beaufort-en-Santerre, Moreuil...), elles ont elles aussi des effectifs en diminution par rapport à l'enquête de 1978.

Cette forte diminution est inquiétante pour l'espèce et quand certains groupes de pression (chasseurs et agriculteurs) réclament encore aujourd'hui l'inscription des corvidés sur la liste des espèces classées nuisibles, on ne peut que s'en étonner et leur conseiller d'étudier les animaux vivants avant de les condamner à mort.

COMMECY X. (en préparation) : Hivernage et reproduction des rapaces diurnes dans le Sud-Est amiénois -Somme. (Paru in *L'Avocette* 1991 - 15 (2-3-4) p. 41-52.

ROBERT J.C. (1978) : Les corbeautières du département de la Somme. 1ère partie : l'arrondissement d'Abbeville. Documents zoologiques 1 (2) 3-9.

ROBERT J.C. (1979) : Les corbeautières du département de la Somme. 2nd partie et fin) . Documents zoologiques 2 (2) 5-28.

EVOLUTION DE L'AVIFAUNE NICHEUSE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE DE 1970 A 1990

par Jérôme MOUTON *

La plaine maritime picarde, qui s'étend sur les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, présente une très grande diversité de milieux qui attirent un grand nombre d'espèces nicheuses (environ 140). Le but de ce bref exposé est de montrer l'influence de l'évolution, parfois très rapide, de certains milieux sur le déclin ou la croissance des oiseaux nicheurs.

Depuis 1970, le nombre d'espèces nicheuses est resté stable puisque 8 espèces ont disparu et 10 espèces sont apparues. Parmi les espèces disparues, signalons par exemple le Râle des genêts et le Courlis cendré ; parmi les espèces nouvelles, signalons l'Avocette, le Goéland cendré, la Gorgebleue et l'Hypolaïs polyglotte. 14 espèces n'ont niché que de façon occasionnelle (par exemple : Cigogne blanche, Grèbe à cou noir, Echasse blanche, Mouette mélanocéphale et Beccroisé).

Il ne faudrait cependant pas conclure que la situation est favorable. En effet, au moins 12 espèces ont atteint un seuil critique et plusieurs d'entre elles rejoindront la liste des espèces disparues dans les prochaines années. Dans cette catégorie, citons le Butor étoilé, la Marouette ponctuée, le Traquet tarier, la Pie-grièche grise... Par contre, le nombre d'espèces susceptibles de nicher à l'avenir est très limité (Grand Cormoran et Guêpier d'Europe par exemple).

De plus, on assiste à une banalisation de l'avifaune nicheuse, c'est-à-dire que les espèces en expansion se retrouvent un peu partout en France, tandis que celles qui disparaissent sont associées à des milieux caractéristiques et très localisés.

Globalement, on assiste à une diminution des zones humides et à une extension des zones boisées.

L'important massif dunaire (un des plus vastes de France) subit une évolution très rapide : assèchement des pannes humides, enrésinement de 50 % du massif, le reste étant très rapidement colonisé par le maquis d'Argousiers et le tourisme. La plaine littorale en arrière du massif dunaire subit également des modifications rapides : drainage important et disparition de 50 % des prairies humides en 20 ans, destruction du magnifique bocage à Ormes, Saules têtards et Aubépines. Quant aux vastes phragmitaies, fleuron des marais picards, elles disparaissent pour ainsi dire "à vue d'oeil" : plantations de Peupliers, multiplication des bassins de pêche ou de chasse, drainage transformant la phragmitaie en mégaphorbiaie, et surtout extension spectaculaire de la saulaie-aulnaie (là où nichaient Butors et Marouettes, nicheront bientôt Fauvette à tête noire et Pouillot véloce).

Dans les anciens bancs de galets, s'ouvrent de nombreuses carrières bénéficiant à quelques espèces (Grèbe huppé, Hirondelle de rivage...).

Enfin, l'évolution positive des Rapaces diurnes résulte plus de leur protection depuis 1972 que de la transformation des milieux.

L'avenir doit être envisagé avec pessimisme ; la volonté des élus politiques de transformer la côte picarde en "supermarché du tourisme" laissera bien peu de place aux oiseaux nicheurs...

Quant à l'agriculture, les prairies et le bocage continueront à être remplacés par les champs de céréales et les peupleraies.

L'envahissement des roselières par les Saules semble irrémédiable.

Seul point positif : le développement actuel de l'élevage des chevaux rustiques (pour le tourisme équestre) permettra la conservation de certains secteurs de prairies humides et limitera la croissance arbustive dans les quelques marais où ces chevaux ont été introduits récemment.

* "La Marouette" Froise, F-80120 Rue

EVOLUTION DE L'AVIFAUNE NICHEUSE DES MARAIS DE LA SOUCHE EN 20 ANNEES

par Laurent GAVORY

INTRODUCTION

En 1987, suite à une pollution de la rivière Souche, la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Picardie a financé la réalisation d'une étude écologique pluridisciplinaire sur les marais de la Souche. Cette vallée était déjà à l'époque connue pour sa grande valeur écologique. Elle faisait partie, et fait encore partie, des zones humides majeures du département de l'Aisne et de la région Picardie.

L'inventaire avifaunistique de cette étude écologique nous a été confié. Les résultats que nous avons obtenus à cette occasion ont pu être comparés à deux inventaires qui avaient été réalisés vingt ans auparavant, pour ainsi tenter de cerner l'évolution de certaines espèces.

PRESENTATION DES MARAIS DE LA SOUCHE

Localisation

Les marais de la Souche se situent au nord-est de Laon, sur les communes de Vesles-et-Caumont, Grandlup-et-Fay, Pierrepont, Missy-les-Pierrepont, Chivres-en-Laonnois, Liesse, Gizy, Marchais, Montaigu et Sissonne. Leur superficie avoisine les 3500 hectares.

Milieu physique

La Souche, autrefois nommée Petite Serre, prend sa source à Viéville à l'est de Sissonne à 84 mètres d'altitude et coule en direction sud-est/nord-ouest jusqu'à sa confluence avec la Serre au niveau de Crécy-sur-Serre, à 61 mètres d'altitude. La moitié supérieure de son cours traverse un marais tourbeux (plusieurs mètres de tourbe) très plat, dont les eaux mal drainées du fond de vallée gagnent en surface sur plus de 3500 hectares. L'alimentation en eau provient des nappes profondes de la craie (Craie à *Micraster coranguineum*) et des eaux de subsurface issues de la plaine. Des sources artésiennes ou plongs sont disséminés dans tous les marais, alimentant la Souche et son affluent la Buze, qui confluent au nord de Pierrepont.

La physionomie actuelle est le résultat des nombreux plans d'assèchement commencés dès le 17^{ème} siècle. Mais c'est au 19^{ème} siècle que l'Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois se crée. Elle lance en 1833 un grand programme : le redressement du cours des deux rivières, la Souche et la Buze, et la création d'un réseau de drainage par des fossés et canaux en vue de l'assèchement. Les aménagements permettent la culture en périphérie du marais.

A la fin du 19^{ème} siècle, le centre du marais est exploité pour la tourbe. L'extraction connaît son apogée vers 1920 pour décroître vers 1935. Cette activité eût pour conséquence le creusement de trous rectangulaires et alignés qui correspondent de nos jours à la plupart des étangs de pêche et de chasse. Ils font également l'objet d'implantation d'habitats légers de loisirs.

Végétation

Les marais de la Souche présentent un paysage très hétérogène, résultant de la dynamique des groupements végétaux existant au sein de la couverture végétale. Les différentes phytocénoses sont relativement bien délimitées.

An nord des marais, entre Vesles-et-Caumont et Pierrepont, dominent les phragmitaies et les mégaphorbiaies encore mouilleuses et peu boisées. A leur périphérie subsistent quelques pâtures, qui sont le plus souvent plantées de Peupliers *Populus sp.*

Dans la partie centrale, entre Pierrepont et Liesse, le fond de vallée est occupé par un grand nombre d'étangs résultant de l'exploitation de la tourbe. Certains présentent encore de bellés ceintures d'hélophytes. Entre ces zones d'eau, des mégaphorbiaies, des cladiaies et des prairies à *Calamagrostis* se développent. Le boisement est très important (Saules, Bouleau...). En marge de cette zone d'étangs, quelques pâtures subsistent, elles sont trop souvent plantées de peupliers. Cette zone subit une forte pression humaine : routes, cabanons... La partie méridionale est plus épargnée par les activités anthropiques. Le paysage ressemble fortement à celui du secteur précédent, c'est-à-dire des marais en cours de boisement en zone centrale. En marge, quelques belles roselières se maintiennent et deux complexes prairiaux, peu boisés par des peupliers, subsistent : un, au sud de Chivres-en-Laonnois, et l'autre, encore plus vaste, au nord de Sissonne.

Le secteur d'étude comprend quelques bois de hauts arbres.

METHODOLOGIE

Pour mener à bien cet inventaire, nous avons réalisé, en deux années (1987 et 1988), une vingtaine de sorties.

Le recensement a surtout porté sur les oiseaux nicheurs avec un dénombrement des couples (ou des individus cantonnés) des espèces rares ou en voie de raréfaction.

Dans ce présent exposé, je vais comparer les données obtenues dans le cadre de cette étude avec celles de deux auteurs, qui ont effectué, voilà une vingtaine d'années, le même type de travail : KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971). De cette façon, je vais essayer de cerner l'évolution de l'avifaune nicheuse. Cette analyse est qualitative (disparition ou apparition d'espèces) et surtout quantitative (variation du nombre de couples nicheurs). Elle concerne les espèces pour lesquelles nous disposons de suffisamment d'informations. Il s'agit surtout d'oiseaux non Passereaux, les plus remarquables, les moins abondants et les faciles à recenser. Le choix est donc dicté par la possibilité d'utiliser les données. L'exercice est périlleux, puisque les trois inventaires n'ont pas été réalisés, en suivant une méthodologie commune rigoureuse. Le principal écueil se situe au niveau de la couverture géographique, c'est-à-dire évaluer si les trois inventaires ont porté sur les mêmes secteurs. Apparemment KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) ont observé sur les mêmes zones. Comme pour les espèces remarquables, ils ont indiqué suffisamment précisément dans leurs publications la localisation des couples nicheurs, nous avons pu apprécier pour chaque espèce, si nos données pouvaient être comparées aux leurs.

EVOLUTION DES EFFECTIFS NICHEURS DE CERTAINES ESPECES

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Pour la période considérée, l'effectif nicheur est resté stable : 3 à 6 couples. Globalement dans la région, cette espèce était en nette augmentation.

Butor étoilé *Botaurus stellaris*

KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) signalent un maximum de 6 chanteurs. Nous en avons dénombré 9. Cette différence n'est certainement pas due à une augmentation des effectifs, mais plutôt, à un problème lié à la détection des chanteurs (tous les secteurs favorables n'ont peut-être pas été visités par ces deux auteurs, les mâles ont peut-être peu chanté en 1965, 66 et 71). BROUSSELIN (1974), lui évalue la population à 15 chanteurs. En se référant à cette estimation, il y aurait donc plutôt eu une baisse des effectifs.

Blongios nain *Ixobrychus minutus*

Nous estimons que la population est comprise entre 3 et 5 couples. KERAUTRET (1969) le considérait déjà comme peu abondant. L'effectif nicheur a certainement peu varié.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Cette espèce, dont la nidification est difficile à prouver, n'était pas signalée comme reproductrice il y a vingt ans. Récemment, nous l'avons découverte et estimons le nombre de couples à moins de 6. Elle a dû passer inaperçue à KERAUTRET (1969) et à SCHIPPER (1971), d'autant plus que la principale zone de reproduction se situe dans une grande propriété privée.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

Elle a disparu de la vallée depuis 1972. En 1965, 66 et 70, l'effectif était compris entre 1 et 5 couples.

Canard souchet *Anas clypeata*

Il y a vingt ans, il était régulier mais toujours en petit nombre. Aujourd'hui, il est irrégulier et les effectifs sont très faibles (1 à 2 couples). Il régresse donc.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

L'effectif nicheur n'a pas varié en 20 ans. Il faut tout de même signaler que les couples présents actuellement sont issus d'oiseaux désailés et maintenus par les chasseurs. Le nombre de couples varie de 1 à 2.

Milan noir *Milvus migrans*

Un couple de ce rapace a niché, de façon probable en 1987 et 1988. Il n'était pas signalé, il y a vingt ans.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) situent le nombre de couples entre 1 et 5. Actuellement, la population est de l'ordre de 11 paires. L'espèce est en nette augmentation.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

L'effectif nicheur est en baisse. En 1965, 66 et 70, 3 couples étaient signalés. Aujourd'hui, il en reste un.

Busard cendré *Circus pygargus*

En vingt ans, il a complètement disparu. L'effectif nicheur est passé de 10 couples à 0. Cette chute des effectifs s'est faite sentir dès les années 70.

Buse variable *Buteo buteo*

Les effectifs nicheurs de ce rapace ont légèrement augmenté en 20 ans. En 1970, le nombre de couples était compris entre 5 et 10 couples. Actuellement, il se situe entre 10 et 15 couples.

Aigle botté *Hieraaetus pennatus*

Durant nos deux années d'étude, nous avons constaté la présence d'au moins deux individus pendant la période de reproduction. Cette espèce n'était pas signalée, il y a vingt ans.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Ce faucon, relativement commun, a vu ses effectifs baisser. KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) dénombrent un minimum de 15 couples. Actuellement, l'effectif nicheur est de 5 couples.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

L'effectif semble stable avec moins de cinq couples repérés.

Caille des blés *Coturnix coturnix*

Ce gallinacé a fortement régressé. Il y a vingt ans, le nombre de couples nicheurs se situait entre 25 et 100 couples. Aujourd'hui, il est inférieur à cinq couples.

Marouette ponctuée *Porzana porzana*

Dans les années 70, elle était peu abondante. Elle n'a pas été retrouvée récemment, malgré quelques séances d'écoute nocturne. Elle doit donc être considérée comme disparue.

Râle de genêts *Crex crex*

Même sort pour cet autre rallidé qui a complètement déserté cette vallée. Le dernier a été entendu en 1972.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

En 1965 et 66, l'effectif nicheur était de l'ordre de 100 couples. En 1970, il était compris entre 10 et 25 couples. En 1983, il était encore d'une vingtaine de couples et aujourd'hui, il n'est plus que de 8 couples. Il s'agit d'un effondrement complet.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Actuellement, elle ne niche que de façon occasionnelle, alors qu'il y a vingt ans, le nombre de couples était au minimum de 7.

Courlis cendré *Numenius arquata*

KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) estimaient l'effectif nicheur entre 4 et 6 couples. Il n'était plus que trois en 1987-88, et il n'en reste plus que deux en 1991.

Guêpier d'Europe *Merops apiaster*

Cette espèce aurait niché pour la première fois en vallée de la Souche en 1977. Depuis, elle doit y être régulière avec des effectifs réduits. Durant notre période d'étude, l'effectif nicheur était de deux couples au minimum.

Pic noir *Dryocopus martius*

Cette espèce niche depuis le début des années 80 (?) dans la vallée (un couple).

Tarier d'Europe *Saxicola rubetra*

En vingt ans, ce petit Turdidé a presque complètement disparu. Un seul couple a été noté en 1988, alors que l'effectif nicheur était compris entre 10 et 25 couples en 1970.

Grive litorne *Turdus pilaris*

Il s'agit d'une nicheuse installée récemment, puisque nous l'avons découverte en 1987. Elle n'avait jamais été signalée auparavant.

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*

Espèce autrefois abondante avec 10 à 25 couples en 1970, elle est aujourd'hui complètement absente. Elle était encore signalée en 1984.

Locustelle lusciniôide *Locustella luscinioides*

En 1970, SCHIPPER (1971) estimait l'effectif nicheur entre 25 et 100 couples. De nos jours, il est inférieur à 10 couples. Il est donc en nette baisse.

Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*

L'effectif semble avoir peu varié. Il est toujours compris entre 10 et 25 couples, plus près de 10 à l'heure actuelle. Cette faible variation est peut-être imputable à une meilleure couverture du site.

Hypolaïs icterine *Hippolais icterina*
Elle semble avoir disparu de la vallée.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*
Non signalée il y a vingt ans, elle est aujourd'hui présente.

Sitelle torchepot *Sitta europaea*
Même remarque que pour l'espèce précédente. Cette espèce avait peut-être été oubliée par KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) ou a-t-elle profité du boisement du marais ?

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*
Les effectifs ont peu varié, toujours inférieurs à 5 couples.

Pie-grièche grise *Lanius excubitor*
Elle n'était pas signalée par SCHIPPER (1971) et KERAUTRET (1969). Ce dernier avait d'ailleurs remarqué son absence. Aujourd'hui, elle est présente et l'effectif nicheur avoisine les 7 couples.

COMMENTAIRES

Les espèces nouvelles

En vingt ans, les Marais de la Souche ont vu leur avifaune nicheuse s'enrichir de 8 nouvelles espèces. Il s'agit généralement d'espèces

- qui étendent leur aire de répartition : Pic noir, Guêpier d'Europe, Grive litorne, Hypolaïs polyglotte ;
- pour qui l'Aisne est en marge de leur aire de répartition et où les effectifs sont susceptibles de varier fortement : Milan noir, Aigle botté ;
- qui étaient présentes en périphérie de la vallée et qui ont profité du changement du paysage dans la vallée, et notamment du boisement qui a progressé rapidement ces vingt dernières années : Sitelle torchepot et peut-être Sarcelle d'hiver (??).

Concernant la Pie-grièche grise, nous n'avons pas d'explication à formuler. Alors qu'en vingt ans, elle a régressé partout en France, elle s'est installée en Vallée de la Souche. Les milieux sont-ils devenus plus favorables (jeunes peupleraies abondantes...) ?

Les espèces en augmentation

Deux espèces sont concernées. Il s'agit du Busard des roseaux et de la Buse variable, qui actuellement sont en voie de conforter leurs effectifs qui étaient devenus très faibles suite aux persécutions, à l'utilisation de produits phytosanitaires dangereux...

Les espèces disparues ou en régression

Elles sont nombreuses, trop nombreuses. Elles peuvent être classées en fonction des causes que nous pouvons supposer responsables de leur régression.

Les espèces des prairies humides ont souffert de l'assèchement progressif de leur milieu de nidification (drainage et plantation de peupliers), de sa destruction en vue de sa mise en culture. Il s'agit de : Canard souchet, Sarcelle d'été (disparue), Marouette ponctuée, Marouette ponctuée (disparue), Râle de genêts (disparu), Vanneau huppé, Bécassine des marais, Courlis cendré, Tarier d'Europe.

Les espèces des roselières ont souffert de leur assèchement progressif (drainage, évolution naturelle de la végétation du marais vers le boisement) ainsi que de leur fréquentation de plus en plus importante par l'homme : Grand Butor, Locustelle lusciniotide.

Des espèces ont régressé pour d'autres raisons :

- conditions d'hivernage difficiles en Afrique : Sarcelle d'été, Busard cendré, Caille des blés ;

- espèce sédentaire n'ayant pas résisté aux derniers hivers rigoureux : Bouscarle de Cetti ;
- changements dans les pratiques agricoles : techniques de récoltes (Râle de genêts disparu et Caille des blés) ; retournement des prairies sèches au profit des cultures (Faucon crécerelle).

Pour une espèce, il est difficile de formuler des hypothèses sur les causes de régression : Busard Saint-Martin.

Les espèces dont les effectifs nicheurs semblent stationnaires

Grèbe huppé, Blongios nain, Fuligule milouin, Faucon hobereau, Rousserolle turdoïde et Pie-grièche écorcheur.

CONCLUSION

Sans être exhaustif, nous avons pu mettre en évidence l'évolution des effectifs nicheurs sur une vingtaine d'années de 33 espèces d'oiseaux des Marais de la Souche.

Durant ces vingt années, nous avons constaté :

- l'implantation de 8 nouvelles espèces ;
- l'augmentation des effectifs nicheurs de 2 espèces ;
- le caractère stationnaire des effectifs de 6 espèces ;
- la forte régression, voire la disparition, de 16 espèces.

Le nombre d'oiseaux de cette dernière catégorie est inquiétant. Les espèces en régression ou disparues ont besoin de milieux très humides. Elles appartiennent à l'avifaune nicheuse des prairies humides et des roselières. Dans la Vallée de la Souche, comme hélas dans le reste de notre région et de notre pays, ces milieux ont été fortement altérés ou détruits, ce qui a eu des répercussions évidentes sur l'avifaune.

A l'heure où l'on parle beaucoup d'environnement, il faut bien constater que la destruction de ces milieux n'a pas cessé de se poursuivre. Je suis de ce fait, très pessimiste sur le devenir de quelques espèces d'oiseaux nicheurs qui vont d'ici quelques années venir prendre place aux côtés de ceux déjà disparus au nombre de 5. Je pense notamment au Courlis cendré, au Vanneau huppé, au Canard souchet et au Tarier d'Europe.

Il est urgent que des mesures soient prises pour empêcher la disparition de ces espèces : mesures réglementaires de protection (arrêté de biotope, réserve naturelle...), actions associatives (achat et location de terrains, convention de gestion avec des agriculteurs...), actions administratives (prime aux agriculteurs pour non retournement des prairies, application de l'article 19...).

BIBLIOGRAPHIE

- BROSSELIN M. (1974) *Hérons arboricoles de France. Répartition 1974*. SNPN, 143 p.
- KERAUTRET L. (1969) Notes sur l'avifaune de la zone humide de Pierrepont-Sissonne (Laonnois-Aisne). *Alauda*, 37 : 37-42.
- SCHIPPER W. (1971) Notes sur l'avifaune de la zone humide de Pierrepont-Sissonne (Laonnois-Aisne) II. *Alauda*, 39 : 204-208.

Avifaune de deux vallées picardes : l'Avre et la Noye

par Pierre ROYER *

Les vallées confluentes de l'Avre et de la Noye, au sud-est d'Amiens, ont entaillé le plateau picard pour donner naissance à un ensemble de milieux diversifiés : étangs, roselières, fourrés humides, pâturages, vergers, côteaux calcaires, bois de plaine, plateau cultivé. Cette mosaïque de milieux accueille de nombreuses espèces d'oiseaux qui ont fait l'objet d'un suivi ornithologique depuis une quinzaine d'années. On peut estimer que les observations enregistrées régulièrement sur ce secteur sont représentatives de l'avifaune des vallées picardes et en font une zone témoin de l'évolution locale des populations d'oiseaux.

178 espèces ont été recensées en quinze ans d'observation. Ce nombre se rapproche de celui estimé en vallée des Evoissons dans le Sud amiénois.

Parmi les 91 espèces nicheuses, 43 se répartissent dans les zones humides, soit 48 %, attachées aux milieux de fond de vallée : étangs, roselières, bois humides. 18 espèces sont strictement inféodées à ce genre de biotope ; parmi elles, il faut souligner la présence du Butor étoilé, du Blongios nain, de la Locustelle lusciniolide, de la Rousserolle turdoïde et du Busard des roseaux. Ces oiseaux figurent sur la liste rouge des espèces menacées en France. Le Héron cendré est un nicheur très récent dans ce milieu.

Les cours d'eau avec ripisylve occupent le deuxième rang avec 41 espèces nicheuses. Deux espèces sont attachées à ce milieu : le Martin-pêcheur et la Bergeronnette des ruisseaux. Le Faucon hobereau présente le statut de nicheur probable dans ce biotope ces deux dernières années.

Les massifs boisés des flancs de vallée et de plaine regroupent 40 espèces nicheuses ; 11, soit 25,6 %, recherchent exclusivement ce milieu pour se reproduire. L'Epervier d'Europe est réapparu en tant que nicheur en 1990 et 1991.

Les cultures et les agglomérations sont les milieux les plus pauvres qui n'attirent que des espèces plutôt banales ou anthropophiles.

La position géographique des deux vallées, orientées nord-sud, constitue un axe de passage pour les migrateurs. Certains empruntent ces couloirs naturels sans s'arrêter pour transiter entre leurs zones d'hivernage et de reproduction : c'est le cas de l'Oie cendrée ou du Grand Cormoran. D'autres peuvent stationner quelques heures ou

quelques jours sur le site. Les milieux humides constituent les zones les plus attractives pour le repos des migrateurs, particulièrement pour les limicoles (en avril-mai et août-septembre) ainsi que pour les canards de surface (en mars-avril et septembre-octobre). D'autres catégories de migrateurs empruntent également ces voies de passage : passereaux (Hirondelles, Pinsons, Pipits), rapaces (Epervier d'Europe, Buse variable).

Enfin, les hivernants trouvent un refuge dans ces vallées et les secteurs avoisinants. On peut distinguer des hivernants réguliers (Grives litorne et draine, Vanneau) et des hivernants occasionnels qui n'arrivent dans nos contrées que pendant les coups de froid (Harles).

L'étude réalisée depuis une quinzaine d'années dans les vallées de l'Avre et de la Noye a permis de constater une continuité dans le temps de l'avifaune. Peu de bouleversements ont affecté ces milieux ces dernières années. Nous avons constaté quelques variations quantitatives : augmentation du Grèbe huppé, diminution des Fauvettes aquatiques certaines saisons. D'un point de vue qualitatif, certaines espèces se sont éteintes : Chouette chevêche et Pie-grièche grise. Le secteur s'est enrichi d'espèces nicheuses nouvelles ou réapparues : Héron cendré, Epervier d'Europe, Faucon hobereau et Gorgebleue.

La richesse spécifique est liée à la diversité des milieux ; parmi eux, les zones humides demeurent les plus fragiles et accueillent les espèces les plus rares. La conservation des biotopes de fond de vallée demeure le seul moyen de protéger les espèces les plus menacées au niveau régional et même national.

* 32 rue Montcalm, F-80090 Amiens

Ce texte dont seul le résumé est donné ici a paru dans l'AVOCETTE 1988 - 12(3) p.97 à 165 sous le titre :

G. NEVEU et P. ROYER : L'avifaune de la confluence des vallées de l'Avre et de la Noye (suite), 2ème période : 1977-1988.

L'AVIFAUNE DE LA VALLEE DE LA BRESLE OISE (60) SEINE-MARITIME (76) SOMME (80) 1ère NOTE DE SYNTHÈSE

par Jean-Michel SANNIER

I - PRESENTATION

La Bresle est une rivière côtière qui constitue la frontière administrative entre la Normandie et la Picardie depuis la départementalisation de 1790.

D'environ 72 km de longueur, cette rivière prend sa source dans l'Oise à Hadancourt au pied des larris de Lannoy-Cuillère, qui culminent à plus de 200 mètres d'altitude.

Avant de se jeter dans la Manche au Tréport, elle reçoit successivement comme affluents principaux : le Ménillet, le Liger, la Fontaine Saint-Pierre et la Vimeuse.

Quarante-cinq communes sont directement riveraines de la Bresle et de ses affluents. Le recensement de population correspondante s'élève à environ 45000 habitants. La moitié de cette population évolue au voisinage de la partie aval de la vallée (Basse vallée de la Bresle).

L'agriculture, autrefois basée sur l'élevage extensif, n'a pas connu ici, compte tenu de la texture du sous-sol, le même développement que dans certaines autres régions de la Somme.

L'activité industrielle est diversifiée, mais est cependant symbolisée par les verreries (tradition de la vallée) ainsi que par les industries de métaux (mouleries, polissages,...).

Essentiellement depuis une trentaine d'années, le ballast constitué par les alluvions anciennes est exploité intensivement en de nombreuses carrières. Aujourd'hui plus d'une centaine d'étangs ornent le fond de vallée depuis Ponts-et-Marais jusqu'à Saint-Valery-sur-Bresle.

C'est ainsi que ces sites présentent un intérêt touristique non négligeable tant par son faciès littoral que par l'attrait de son arrière-pays (randonnées, pêche,...).

II - LES BIOTOPES

La diversité de ses paysages délimitent autant de biotopes différents.

Tout au long de son parcours, les pentes sont entrecoupées par des pelouses calcaires (larris) ou de champs cloisonnés de taillis.

La rive droite (ou versant picard) d'exposition ouest à sud-ouest est moins boisée que la rive gauche : sur ce versant, on rencontre surtout des bois de taillis, des cultures ou herbages. Le plateau sommital est souvent occupé par des champs ou pâturages.

La rive gauche (ou versant normand) exposé à l'est/nord-est et les sommets qui la dessinent sont couronnés pratiquement sans discontinuer, soit par les abords de la forêt d'Eu (vaste forêt domaniale de 9400 ha), soit par des bois ou taillis qui la bordent.

Par l'épanchement continu de ses multiples sources qui l'alimentent, l'eau de la Bresle s'écoule en s'attardant en de nombreux méandres et se répand en divers bras parasites chargés d'anastomoses sur l'ensemble du talweg.

Cette particularité a permis le développement de marécages et de générer des paysages présentant un aspect bocager caractérisé par de petites parcelles de prairies (autrefois "prés flottés", voir Note 1) régulièrement soulignées de haies composées de Saules blancs, Frênes, Aulnes... Ces haies entourent également des fossés ainsi que de nombreux réseaux de sources, ou fontaines, ceinturées de Laîches à tourillons.

III - L'AVIFAUNE

A - Caractéristiques générales

L'avifaune est étroitement tributaire des biotopes mis à sa disposition. C'est ainsi que dans un compte-rendu un observateur cite (1943, voir Note 2) : "... la rivière de la Bresle au cours rapide ne gèle pas, même dans les froids les plus vifs. De nombreuses sources par suite de son plan synclinal à 0° offrent de plus aux oiseaux de passage des eaux toujours vives, bordées de végétation favorable. Lorsque le thermomètre descend à - 15°, tous les étangs de la vallée de la Somme sont pris dans la glace alors que la vallée de la Bresle reçoit les Canards, Cygnes, Harles bièvres qui y trouvent des eaux favorables".

A la suite des transformations des milieux, par abandon des techniques agricoles extensives (prés flottés), par exploitation systématique du ballast alluvionnaire, par rudéralisation, une évolution du panel d'espèces aviennes s'est évidemment produit.

L'archétype du processus de déliquescence des milieux naturels n'est pas propre à cette vallée, il se résume ainsi :

BIOTOPE	EVOLUTION
Biotope naturel	Biotope anthropogène
1) Talweg	
marais	gravière, plan d'eau aménagé
roselière	lotissements, zones industrielles
prés flottés	champs, peupleraie
2) Larris	carrière de craie, friches, champs

B - Espèces caractéristiques

Dans ce contexte les statuts des espèces aviennes ont bien souvent évolué. Nous y reviendrons longuement lors d'une étude détaillée à paraître.

a - Zones humides

Hormis la Poule d'eau *Gallinula chloropus*, les nicheurs les plus communs sont la Foulque macroule *Fulica atra*, le Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*, le Cygne tuberculé *Cygnus olor* (une vingtaine de couples, espèce nicheuse depuis 1964), le Grèbe huppé *Podiceps cristatus* (espèce implantée depuis le début des années 70), le Canard colvert *Anas platyrhynchos*. D'autres espèces se reproduisent plus rarement comme la Sarcelle d'hiver *Anas crecca*, la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, le Fuligule milouin *Aythya ferina*,... Pour d'autres, les tentatives de nidification échouent par action anthropique : Héron cendré *Ardea cinerea*, Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*... Pour deux espèces de Hérons, Butor blongios *Ixobrychus minutus* et Butor étoilé *Botaurus stellaris*, la reproduction est à prouver à nouveau compte tenu de la raréfaction des sites favorables (statut de nicheurs anciens). Etc, ...

En l'absence de réserves appropriées et de quiétude permettant les haltes diurnes, les comptages réguliers d'hivernants ne sont qu'un pâle reflet des tableaux de chasse grossis par les passées suscitées par les échanges avec la zone littorale proche. Notons cependant le recensement régulier de 1000 à 1500 Foulques, d'environ 100 Fuligules milouins et la présence de nombreuses autres espèces, les paramètres quantitatifs variant en fonction des conditions climatiques ou des disponibilités alimentaires.

b - Massifs forestiers

L'étendue de ces milieux permet de déterminer une réelle richesse des populations de Rapaces nicheurs tant diurnes (Faucon hobereau *Falco subbuteo*, Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, Epervier d'Europe *Accipiter nisus* avec jusqu'à 9 couples pour 900 ha, Buse variable *Buteo buteo* avec jusqu'à 4 couples pour 900 ha, Bondrée apivore *Pernis apivorus*, Autour des palombes *Accipiter gentilis*) que nocturnes (Chouettes effraie *Tyto alba*, hulotte *Strix aluco* et chevêche *Athene noctua* qui se raréfie d'année en année, Hibou moyen-duc *Asio otus*).

L'hiver d'importants rassemblements sont notés.

CONCLUSION

A cette date ce sont 226 espèces qui ont été observées des falaises du Tréport ou de Mers jusqu'aux sources de la Bresle. Cette liste pourra s'enrichir d'autre part des espèces pélagiques évoluant au large des côtes.

Par ailleurs les espèces nicheuses probables ou certaines (statuts anciens et récents) s'élèvent à 113.

Note 1 : Prés flottés ou flottants : technique d'irrigation saisonnière mise en oeuvre grâce à l'ouverture de petits canaux munis d'écluses jusqu'à l'aube du 2ème conflit mondial.

Note 2 : Emile BOUCHER (1943) "Souvenirs et réflexion sur la chasse et sur la pêche aux abords de la Bresle et de la Somme".

L'extrait proposé s'explique par l'exploitation ancienne de la tourbe dans les "Intailles" de la Vallée de la Somme, alors que le sous-sol de la Bresle en est très pauvre.

ANNEXE 1 - Nombre d'espèces recensées

A - LITTORAL

Procellariidae	3 espèces	(2 données anciennes)
Hydrobatidae	1	(donnée ancienne)
Sulidae	1	
Stercorariidae	2	(dont 1 espèce à l'intérieur des terres)
Alcidae	3	

B - AUTRES SITES

Gaviidae	3 espèces	
Podicipedidae	5	
Phalacrocoracidae	1	
Ardeidae	5	(1 donnée ancienne)
Ciconiidae	1	
Treskiornithidae	1	
Anatidae	30	
Accipitridae	11	(1 donnée ancienne)
Pandionidae	1	
Falconidae	4	(dont 1 espèce autrefois nicheuse)
Phasianidae	3	
Rallidae	5	
Gruidae	1	
Haematopodidae	1	
Recurvirostridae	1	
Burhinidae	1	(ancien nicheur)
Charadriidae	4	
Scolopacidae	16	
Laridae	7	(dont 1 sur le littoral)
Sternidae	3	(dont 2 sur le littoral)
Columbidae	5	
Cuculidae	1	
Tytonidae	1	
Strigidae	5	(dont Hibou petit-duc signalé au début du siècle en forêt d'Eu)
Caprimulgidae	1	
Apodidae	1	
Alcedinidae	1	
Upupidae	1	(ancien nicheur)
Picidae	5	
Alaudidae	1	
Hirundinidae	3	
Motacillidae	8	(dont une sous-espèce nicheuse)
Troglodytidae	1	
Prunellidae	1	
Turdidae	14	
Sylviidae	20	
Laniidae	1	
Bombycillidae	1	(visiteur hivernal rare)
Paradoxornithidae	1	
Aegithalidae	1	
Paridae	6	
Sittidae	1	
Certhiidae	1	

Emberizidae	4	
Fringillidae	10	
Ploceidae	2	
Sturnidae	1	
Oriolidae	1	
Corvidae	1	(dont 1 espèce disparue comme nicheuse)

C - Espèces probablement échappées de captivité
 Flamant rose *Phoenicopterus ruber*
 Cygne noir *Cygnus atratus*
 Oie d'Egypte *Alopochen aegyptiacus*

